

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU FACULTÉ DES
SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de Master académique en sciences
économiques.



Option : Economie de Développement



Thème

*Intelligence territoriale : rôle de la société civile et des
pouvoirs publics face à la Covid-19. Cas de la wilaya de
Tizi Ouzou*

Réalisé par:

Samo Laura Domingos

Dirigé par :

SMADI Amina, MCA

Membres du jury

Président: Mr CHALLAL Mohand , MAA, FSEGC, UMMTO

Encadreur : Mme SMADI Amina, MCA, FSEGC, UMMTO

Examineur : Mr KABENE Ahmed MCB, FSEGC, UMMTO

Promotion 2021

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant de m'avoir donné la santé et la force de mener à bien ce travail jusqu'au au bout

J'adresse tout d'abord mes profonds remerciements à Mme SMADI Amina pour votre disponibilité tout au long de ce travail, votre preuve d'humanité et de patience, et surtout la qualité de votre encadrement qui a été exceptionnel, je vous remercie énormément.

J'adresse mes remerciements aussi au directeur de l'Office des établissements de jeunes de TO, à la secrétaire du bureau de la DRAG, au président du groupe scout El Hillel, et aussi aux responsables de la MJ Bousserak Fatma pour votre aide dans la collecte des informations.

Je remercie aussi les membres du jury d'avoir dispensé de votre temps pour évaluer ce modeste travail.

Enfin, je remercie mes parents qui ont contribué aussi à la réalisation de ce travail, à travers leurs soutien et leur amour.

Dédicaces

Je dédie ce mémoire

A mes parents, à ma famille, et à mes proches qui m'ont toujours soutenue!

À Travers cette dédicace j'exprime toute mon admiration et tout mon respect.

Résumé

L'intelligence territoriale est une démarche qui préconise la bonne gouvernance dans un territoire donné, en incluant le travail de tous les acteurs territoriaux. Ce mode de gouvernance permet aux différents acteurs territoriaux de mieux connaître leur territoire et de savoir quelles sont ses nécessités, pour mieux gérer des situations des crises dans le territoire.

L'objet de notre travail de recherche consiste à analyser comment une démarche de l'intelligence territoriale peut être appliquée dans un territoire donné.

Notre problématique cherche à voir justement l'impact socioéconomique de la pandémie du covid 19 et voir quelles ont été les actions des différents acteurs du territoire pour faire face à cette situation en Algérie, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Sur le plan méthodologique nous avons mené des enquêtes auprès de l'APW, concrètement au bureau de la DRAG, à l'ODEJ, à la MJ Bousserak Fathma, et au siège du groupe de Scout El Hillel de TO. Nos résultats montrent que les acteurs publics et les acteurs de la société civile ont entamé des actions pour aller envers les personnes plus impactés par les effets de la pandémie.

Mots clés: Intelligence territoriale, crise sanitaire du covid 19, territoire, acteurs publics, société civile.

Summary

Territorial intelligence is an approach that advocates good governance in a given territory, including the work of all territorial actors. This mode of governance allows the various territorial actors to know their territory better and to know what their needs are, in order to better manage crisis situations in the territory. The purpose of our research work is to analyze how a territorial intelligence approach can be applied in a given territory. Our problem seeks to see precisely the socio-economic impact of the covid 19 pandemic and to see what have been the actions of the various actors in the territory to deal with this situation in Algeria, in the wilaya of Tizi Ouzou. On the methodological level, we conducted surveys with the APW, specifically at the DRAG office, at the ODEJ, at the MJ Bousserak Fathma, and at the headquarters of the Scout El Hillel group of TO. Our results show that public actors and civil society actors have taken action to reach out to the people most affected by the effects of the pandemic.

Keywords: Territorial intelligence, covid 19 health crisis, territory, public actors, civil society.

Sommaire

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Introduction générale

Chapitre I: Genèse des notions de base sur l'IT

Section 01 : Historique sur le concept d'IE

Section 02 : Économie de la connaissance

Section 03 : IT: fondements théoriques

Chapitre II: Acteurs territoriaux et gouvernance au coeur de l'IT

Section 01 : Territoire et DL

Section 02 : Gouvernance et IT

Section 03 : Place de l'ESS dans l'IT

Chapitre III : Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du covid 19

Section 01 : Méthodologie du travail

Section 02 : Aperçu sur la Covid 19 en Algérie

Section 03 : Mesures des pouvoirs publics face à la crise du COVID 19 dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Section 04: Actions des associations pendant la crise sanitaire covid 19

Conclusion générale

Bibliographie

Liste des abréviations

IT: intelligence territoriale

IE: Intelligence économique

COVID 19 : coronavirus disease 2019

OCDE: organisation pour la coopération et le développement économique

NTIC: nouvelles technologies de l'information et de la communication

TIC: technologies de l'information et de la communication

BM: banque mondiale

EFC: économies fondée sur la connaissance

DL: développement local

DT: développement territorial

PME: petites et moyennes entreprises

SPL: systèmes productifs locaux

GT: gouvernance territoriale

ESS: économie sociale et solidaire

APW: assemblé populaire de wilaya

DRAG: Direction de la Réglementation et Affaires Générales

ODEJ: office des établissement de jeunes

ONU: organisation des Nation Unies

PIB: produit intérieur brut

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le monde a vécu différentes crises économiques qu'ont aussi endommagé les différentes nations sur le plan économique et social. Nous pouvons citer entre autres l'épidémie de la peste noire, la grippe espagnole, l'ébola, la grippe H1N1. Mais l'avènement de la crise sanitaire de la covid 19 a mis le monde entier en état d'alerte vu ses effets sans précédents notamment la facilité de transmission et le taux élevé de mortalité.

Nous ne pouvons pas qualifier cette crise d'une crise sanitaire uniquement car elle va au-delà du secteur de santé. Elle constitue une crise humaine à grande échelle qui a provoqué des ravages et des souffrances humaines en influençant négativement le bien être des personnes sur tous les plans.

Cette crise sanitaire, imprévisible par son ampleur et par sa propagation, a bouleversé le monde entier. En effet, son impact inédit, elle a obligé les différents pays du monde à faire recours aux mesures de confinement obligatoire immédiatement. Une telle situation montre que les conséquences de cette pandémie vont au-delà de ce que le monde a pu expérimenter à travers les crises sanitaires précédentes.

Comme dans tout le reste du monde, cette maladie a affecté plusieurs domaines, non seulement dans l'aspect économique mais aussi dans l'aspect social en Algérie. Autrement dit, les activités économiques en Algérie ont été profondément affectées notamment par les mesures prises par les politiques publiques (fermeture des frontières, confinement obligatoire, baisse du prix du pétrole, etc.). D'autant plus que la croissance économique algérienne est essentiellement tirée des hydrocarbures avec 90 % de l'exportation (ONU 2020), cette crise a affecté sévèrement le développement économique dans le pays.

Sur le plan social, la crise n'a pas affecté tous les citoyens de la même façon. Il est observable des disparités sociales multiformes. Les personnes qui étaient déjà dans la souffrance se sont vues encore dans des situations plus sévères avec l'avènement de la pandémie de la covid 19. De plus, il existe des catégories de personnes plus vulnérables que d'autres et nous visons essentiellement les femmes, les enfants, les migrants, les personnes âgées, les malades, les travailleurs du secteur informel, les handicapés, etc.

Certes, cette crise sanitaire a mis en exergue les vulnérabilités déjà existantes dans le pays, mais en même temps l'impact de la crise a fait apparaître les valeurs de solidarité envers les plus vulnérables entre la population qui ce sont des valeurs au cœur du peuple algérien à travers les actions multiples menées par la société civile.

“Les organisations sociales et économiques, telles que les associations, les comités de villages, les comités de quartiers ainsi que d’autres formes d’initiatives se sont mobilisés par leurs moyens pour répondre aux besoins de plus nécessaires”(Smadi A. et Abrika B, 2020, p 12).

Dans la tentative d’absorber les effets de la pandémie de la covid 19, les pouvoirs publics ont entamé plusieurs mesures non seulement sanitaires pour prévenir et mitiger le virus en Algérie, mais aussi des mesures pour relancer l’activité économique et d’autres en faveur des personnes les plus vulnérables aggravées par la pandémie.

Pour répondre aux effets négatifs de la pandémie, nous proposons d’analyser cette démarche à travers l’analyse des actions des acteurs territoriaux en Algérie (pouvoirs publics et société civile) dans la tentative de réduire l’impact de la crise sanitaire à travers une logique d’intelligence territoriale.

“ L’intelligence territoriale est un moyen pour les chercheurs, pour les acteurs et pour la communauté territoriale d’acquérir une meilleure connaissance du territoire, mais également de mieux maîtriser son développement....L’intelligence territoriale est notamment utile pour aider les acteurs territoriaux à projeter, définir, animer et évaluer les politiques et les actions de développement territorial... ”(Moine A., 2006, p 36).

L’intelligence territoriale permet aux acteurs territoriaux, non seulement l’État mais aussi la société civile de mieux comprendre les difficultés et les nécessités du territoire et agir plus efficacement pour répondre aux effets négatifs engendrés par des crises, comme le cas de la crise sanitaire actuelle.

La problématique

Avec l’apparition de la crise sanitaire, nous pouvons observer, comme nous l’avons cité précédemment, des impacts négatifs sur le plan social et économique en Algérie en plus de toutes autres difficultés auxquelles le pays fait face. À partir de là, nous nous questionnons sur cet engagement des pouvoirs publics qui se fait en collaboration entre les différents acteurs. Autrement dit, permettra-t-il de surpasser cette crise et minimiser ses effets en coordination avec des initiatives sociales et solidaires ?

Nous cherchons à travers notre travail de savoir quel est le rôle de la société civile face à l’impact de la pandémie et si ses initiatives de solidarité ou les actions venant de la part de la société civile ont été en coordination avec les actions venant de la part des pouvoirs publics.

Pour approfondir d'avantage cette problématique, d'autres questions secondaires méritent d'être posées à savoir :

- Quelle est la place de la société civile dans la lutte contre cette crise sanitaire et quel est sa part dans la minimisation de ses effets sur la population la plus démunie?
- Quelles sont les mesures prises par les pouvoirs publics pour aider les personnes vulnérables pendant cette pandémie ?
- Quelles sont les mesures prises par les pouvoirs publics pour la relance du développement économique face à cette crise?
- Comment les deux acteurs peuvent-ils réagir ensemble sur un territoire donné face à cette situation de crise sanitaire?
- Comment ces acteurs peuvent-ils travailler ensemble pour atténuer l'impact socio-économique de la crise sanitaire?

Les hypothèses de la recherche

Pour essayer de répondre à ces questionnements, nous suggérons les hypothèses suivantes:

H1: L'Algérie est un pays avec une histoire de solidarité dans ses racines depuis des siècles. Avec la crise sanitaire, les actions de solidarité se sont renforcées par l'intervention des pouvoirs publics ayant agi dans le même sens en accordant des subventions aux populations en difficulté. En effet, les deux acteurs (pouvoirs publics et société civile) ont collaboré ensemble pour faire face aux effets socioéconomiques de la pandémie.

H2: Les politiques publiques mises en place ne peuvent pas répondre aux besoins de tous les citoyens à travers leurs actions d'aides dans une telle situation de crise. A partir de là, nous pouvons dire que les actions des pouvoirs publics excluent une bonne catégorie de personnes les plus vulnérables et les plus touchés par les effets de la crise sanitaire actuelle (les travailleurs du secteur informel, les migrants, les veuves, etc.).

H3 : les actions menées par la société civile à elles seules suffisent pour absorber les effets de la crise dans leur prise en charge des personnes nécessiteuses.

Démarche méthodologique

Pour mieux argumenter nos hypothèses, nous avons jugé utile de faire appel à des approches théoriques qui portent sur la conceptualisation de l'intelligence territoriale et du rôle des

acteurs territoriaux face à une situation de crise sur un territoire tout en mettant l'accent sur le rôle de la société civile. De plus, nous avons mené des entretiens auprès de l'Assemblée Populaire de la Wilaya de T-O, de l'Office des Établissements des Jeunes, la maison de jeunes Bousserak Fatma et au niveau du siège du groupe Scout El Hillel de T-O.

La Structure du mémoire

Notre mémoire est scindé en trois chapitres structurés de la façon suivante :

Le premier chapitre présente le cadre conceptuel et théorique relatif à l'intelligence territoriale dans lequel nous avons détaillé les concepts de base pour mieux comprendre ses fondements théoriques.

Dans le deuxième chapitre, nous avons exposé le concept de territoire et de développement territorial, le rôle et la place des acteurs institutionnels et non institutionnels dans un territoire dans un objectif de comprendre comment ces acteurs contribuent-ils dans la gouvernance et le développement d'un territoire.

Le troisième et le dernier chapitre par contre porte sur l'aspect pratique. En premier lieu, ce chapitre vise à exposer l'ampleur de l'impact socioéconomique de la pandémie dans le monde en général et en Algérie en particulier. En second lieu, il s'intéresse à mettre en évidence les mesures prises par les pouvoirs publics algériens depuis le début de la pandémie et son application au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en parallèle aux initiatives prises par la société civile.

Chapitre I : Genèse des notions de base sur l'IT

Chapitre I: Genèse des notions de base sur l'IT

Introduction du chapitre

Les changements économiques auxquels les pays font face depuis des années ont incité à une évolution des modes de gestion pour y faire face justement à ces bouleversements.

Dans ce chapitre nous allons exposer des généralités de la notion de l'Intelligence territoriale pour essayer de comprendre comment elle peut être un outil de développement dans les territoires et quelle est son importance.

La première section traite de l'historique sur le concept d'intelligence économique (IE).

La seconde section par contre porte sur l'économie de la connaissance

La dernière section du chapitre expose sur les fondements théoriques de l'intelligence territoriale (IT)

Section 1: Historique sur le concept d'intelligence économique (IE)

L'origine du concept d'IT est une déclinaison du concept d'IE, les deux types d'intelligences ont un lien de parenté (Maud Pélissier, 2009) même si leurs objectifs concernant le développement peuvent être différents. Pour cela, et dans un objectif de comprendre les origines du concept d'IT nous allons essayer de présenter qu'est ce que l'IE.

1.1. Intelligence économique

L'IE s'est développé aux États-Unis à partir des années 1980 sous le terme de "*Competitive Intelligence*", ou "*business intelligence*" dans le contexte de la société de l'information à partir des travaux de Michael Porter.

dans l'ouvrage "*Language of Business Intelligence*", définit l'IE de la façon suivante : "*L'intelligence compétitive est un programme, systématique et éthique, de collecte et d'analyse de gestion, de combinaison de données, d'informations et de connaissances sur l'environnement dans lesquelles une entreprise exerce ses activités. Une fois rassemblées et mises en œuvre, les données confèrent un avantage concurrentiel significatif qui lui permettent de prendre les bonnes décisions*". (V Prior, 1998, p 67)

D'une façon plus synthétique, nous pouvons dire que l'IE est un processus de collecte, d'analyse, de valorisation, de diffusion et de protection de l'information économique stratégique qui détient une valeur économique. En d'autres termes, elle permet d'avoir une information qui sera utile aux acteurs économiques face à la concurrence (Péguiron, 2006).

En effet, ce concept est apparu dans le sens où les entreprises faisant face à la concurrence devraient être stratégiques. Elles doivent prendre des décisions stratégiques pour pouvoir créer de la richesse. L'IE est liée au détient d'informations dans le sens où les entreprises doivent savoir optimiser et sélectionner les informations détenues vu qu'elles sont indispensables dans la démarche d'IE.

Il faut savoir que même le terme IE est apparu dans le sens de compétitivité entre les entreprises, elle ne s'arrête pas seulement à un seul acteur économique. Elle constitue une démarche managériale qui contribue à la gestion d'une entreprise. De plus, elle représente une méthode d'aide à la décision dont le processus de collecte de l'information va permettre

de prendre les décisions les plus avantageuses pour l'entreprise. Vu qu'elle contribue à la compétitivité économique des entreprises, elle est appliquée par les entreprises, les organisations, dans un territoire, ou par un État¹. (M.Pélissier, 2009)

Il est important de souligner comment se déroule le concept d'information, ou bien le système d'information dans cette démarche vu qu'il est au cœur de l'IE ce qui fera l'objet du point suivant.

1.1.1. Information dans l'IE

Le mot information est lié à la démarche d'IE, étant donné que l'information est fondamentale pour le bon fonctionnement et développement d'une entreprise, d'une organisation ou un État, elle constitue le cœur de l'IE. En effet, la diffusion de la bonne information (M.Pélissier, 2009) permet aux acteurs économiques de pouvoir l'exploiter pour le développement économique.

- “ *Un système d'information est l'ensemble des ressources (matériels, logiciels, données, procédures, humains, ...) structurés pour acquérir, traiter, mémoriser, transmettre et rendre disponible l'information (sous forme de données, textes, sons, images, ...) dans et entre les organisations.* ” (Robert R, 2006) (cité par G Rivière, 2017, p 18).

A partir de cette définition, nous pouvons annoncer que non seulement l'information est indispensable mais aussi elle peut être une ressource immatérielle dans une entreprise, ou bien une organisation, ou encore un État car elle peut être utilisée stratégiquement par les acteurs économiques.

Avoir les bonnes informations va au-delà de la concurrence tout simplement, c'est bien plus que ça, l'information permet à l'acteur économique de bien connaître son système, son environnement, d'avoir une meilleure coordination, de prendre des décisions stratégiques, et comme conséquence permettre son évolution par rapport à lui même et le résultat sera son développement. (G Rivière, 2017)

En effet, cette notion d'IE revient à des actions de veille et de sécurité dans une entreprise, une organisation ou un État. En somme, elle est liée à des actions de protection de l'information détenue face à la concurrence.

¹ Quand une IE est définie par un État, elle devient une politique publique car elle sera à la fin du processus de collecte et gestion de l'information. elle devient une décision qui sera mise en place dans le territoire afin de se procurer un développement dans l'économie nationale. (M.Pélissier,2009)

En France le terme d'IE date de 1994 selon le rapport du Commissariat Général du Plan, *“Intelligence Économique et stratégie des entreprises” dirigé par Henri Martre*”.

● L'Intelligence Économique est définie comme étant “ *l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel*” (H Martre, 1994, p 3).

En s'appuyant sur cette déclaration du rapport du Commissariat Général du Plan Intelligence Économique et stratégie des entreprises, cette démarche d'IE est un outil de stratégie pour les entreprises qui permet de mieux rassembler, traiter et diffuser l'information pour son exploitation et sa protection d'une façon beaucoup plus maîtrisée et stratégique pour les acteurs économiques.

1.2. Différents niveaux d'IE

Selon ce même rapport (H Martre, 1994, pp 6-7) nous trouvons quatre types d'IE par degré de complexité. Dans ces différents niveaux nous nous intéressons au niveau de l'accès à l'information pour une entreprise, c'est à dire le degré de facilité ou de difficulté pour avoir une information dans le sens stratégique dans l'entreprise et entre les organisations. Nous allons les citer comme suit:

1.2.1. IE de niveau primaire

L'IE de niveau primaire est celle qui utilise l'information dont:

l'accessibilité est plus grande. Elle est pratiquée à partir d'informations sur supports papier ou électronique accessibles par des procédures élémentaires pouvant être maîtrisées par une personne non spécialisée ;

la rareté est moindre.

Elle est une IE où l'information utilisée a un accès facile et elle a une faible valeur justement à cause de sa disponibilité et de sa manipulation facile par n'importe quelle personne, même si la personne ne soit pas vraiment spécialisée dans le domaine.

1.2.2. IE de niveau secondaire

L'IE de niveau secondaire est celle qui utilise l'information dont:

- l'accessibilité est aisée ou de difficulté moyenne, mais peut être méconnue. Elle est également le plus souvent constituée d'informations écrites et publiées.
- La rareté est moyenne.

Dans cette situation nous faisons face à un type d'informations qui n'est pas totalement Disponible. Toutefois, il est encore possible d'y avoir un accès aux informations voulues pour la stratégie des entreprises.

1.2.3. IE tactique ou bien "de terrain"

L'IE tactique est pratiqué à partir d'informations dont:

- L'accessibilité est plus difficile. Elle est plus souvent pratiquée sur la base d'informations primaires (communication orale, interviews).
- La rareté est plus importante.

Généralement ce sont des informations à caractère privé qui peuvent concerner des tactiques élaborées par des entreprises sur leurs nouveaux produits par exemple. Autrement dit, ce sont des informations qui d'une façon maladroite ont pu échapper à l'entreprise et sont arrivées à la concurrence.

1.2.4. IE de puissance ou "stratégique"

L'IE tactique est pratiqué à partir d'informations dont:

- l'accessibilité est sophistiquée, difficile et délicate. La démarche consiste par exemple

dans l'identification des intentions ou des capacités futures d'un concurrent.

- La rareté est très grande.

L'effort pour accéder aux informations nécessaires est de plus en plus important et demande l'implication des acteurs économiques dans leurs stratégies.

“Mais il est important de souligner qu'une véritable IE se distingue de l'espionnage, dans l'IE nous avons les informations du type blanche ou bien les informations de libre accès, c-à-d dont l'accès est très facile et accessible à tous, dans la démarche d'IE les moyens mis en place pour accéder, diffuser, collecter, et valoriser l'information sont complètement légaux. Or que dans l'espionnage c'est tout le contraire, les moyens d'accès aux informations dans le marché sont illégaux et parfois clandestins” (Meroudj M, 2016)

A travers cette typologie nous pouvons comprendre le poids que l'information peut avoir dans la gestion et stratégie d'une entreprise. En effet, quelque soit son degré d'accès, elle demeure indispensable et est au cœur de l'IE. Même avant de détenir des informations de la concurrence entre les entreprises, il est surtout important de connaître, ou bien d'avoir les informations utiles au sein de l'entreprise pour pouvoir choisir les bons modes de gestion pour la développer.

1.3. Processus de la démarche d'IE

L'IE est une démarche qui a comme point focal la recherche de l'information qui sera appliquée dans la stratégie de l'entreprise. Nous pouvons dire qu'elle est un méthode de gouvernance vu qu'elle sert dans la prise de décision.

Le processus mis en place est selon L Gomez (2015, p 6-7) :

- *La collecte de l'information*: le premier pas dans le processus d'appliquer cette démarche dans une entreprise, organisation, ou un État est tout d'abord le recueil de l'information qui doit être stratégique en vue de se procurer un avantage vers le concurrent ou tout simplement pour favoriser une croissance économique, c'est à dire elle doit être une information qui détient une valeur économique.
- *Le suivi de l'information*: après avoir collecté les informations jugées nécessaires par l'acteur économique, il faut les suivre dans le temps pour vérifier et qualifier leur pertinence pour s'assurer qu'elles seront toujours utiles dans la stratégie économique.

- *Le traitement de l'information:* une fois l'information acquise est vérifiée, il sera nécessaire de mettre en place tous les moyens qui sont à disposition dans l'entreprise, l'organisation, ou un État pour enfin agir sur l'information et obtenir des résultats désirés.
- *La diffusion:* dans cette étape finalement, pour mieux gérer et prendre la meilleure décision dans une institution économique, il faut la transmettre et la communiquer aux différents acteurs de l'entreprise, de l'organisation, ou de l'État.
- *La protection:* c'est mettre en œuvre des moyens pour se protéger suite aux résultats obtenus par le traitement de l'information et se protéger contre la concurrence pour préserver la stratégie utilisée par l'acteur économique.

Selon (L Gomes, 2015), ce concept est apparu dans ce sens de concurrence entre les entreprises sur le marché pour permettre à ces acteurs économiques d'avoir un avantage concurrentiel et leur permettre de mieux gérer les informations détenues. Son objectif est tout d'abord de développer l'entreprise, l'organisation, ou l'État dans une vision capitaliste, vu qu'elle vise toujours la croissance économique.

Pour conclure ce point, nous pouvons dire que l'information possédant une valeur économique élevée dans le processus de l'IE devient cruciale pour la survie de certains acteurs économiques. Le détient de l'information dans l'IE contribue à l'amélioration de la compétitivité économique, soutient la croissance économique et permet même la protection du capital matériel et immatériel d'une entreprise, d'une organisation, et d'un État. (L Gomes, 2015)

La différence avec le concept d'IT est que l'IE a des objectifs purement économiques (L Gomes, 2015) seulement pour le "business" et sur la compétitivité orientée vers la lucrativité. Par contre, l'IT va au-delà des objectifs seulement économiques, elle est aussi un outil de développement dans les territoires.

Section 2: Économie de la connaissance

Dans ce présent point nous allons exposer sur l'économie de la connaissance, étant donné que la connaissance est un moyen nécessaire pour le développement économique et social dans un territoire.

2.1. Historique de l'économie de la connaissance

Pendant tout le 19^{ème} siècle, la croissance économique s'est appuyée dans une grande partie sur le capital tangible ou bien le capital matériel tout simplement. Mais pendant les 1990 et d'une manière timide, une nouvelle époque commence à émerger. En effet, un nouveau courant de pensée économique de la société de la connaissance a vu le jour.

En 1962 a été établi par Fritz Machlup le concept d'économie de la connaissance, économie du savoir, économie de l'immatériel, ou bien le capitalisme cognitif dans son ouvrage *"the production and distribution of knowledge in the united states."* (Aboukir Y, 2020, p 4)

En 1977, Marc Porat a montré dans sa thèse que près de 45% de la main d'œuvre employée aux états unis d'Amérique avait pour tâche la manipulation de l'information.

Ce concept est apparu aussi dans un rapport de l'OCDE (1996) intitulé *« l'économie fondée sur le savoirs »*. Il est né dans un contexte d'un mécontentement des théories économiques dominantes, elle s'appuie sur la connaissance comme vecteur de croissance et compétitivité entre les entreprises et les nations.

"L'économie fondée sur la connaissance résulte d'un choc et d'une relation étroite entre une tendance relative à l'accroissement de la part du capital intangible (éducation, formation, capital humain, recherche et développement,...) et la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Internet, infrastructures à haut -débit)." (cité par J Vincent, 2003, p 9)

En d'autres termes, avec l'accroissement du capital immatériel, c'est-à-dire des nouvelles connaissances de l'homme et l'avènement des NTICs, ces deux facteurs ont engendré cette nouvelle notion dans la théorie économique qui se caractérise par des activités cognitives comme alliées au développement économique.

On assiste durant les années 1990 à un bouleversement dans l'économie mondiale avec cet accroissement justement du capital intangible où il dépasse le capital matériel. Il se caractérise par une nouvelle phase dans l'histoire économique selon certains économistes.

Cette économie a été promulguée aussi par des organisations internationales, à savoir l'Union Européenne lors de la déclaration de Lisbonne en 2000, dans les rapports de PNUD, les rapports et programmes de la banque mondiale (1999), intitulé "*knowledge for development program*", les séminaires, conférences, et dans différentes études (l'OCDE et de ISESCO). (Aboukir Y, 2020)

2.1.1. Contextualisation économie de la connaissance

“En 1962, Kenneth Arrow(2000) a remarqué que l'activité d'innovation est séparée des activités de production classique, selon lui, la connaissance est produite par un secteur spécialisé à partir d'une fonction de production qui combine du travail qualifié et le capital, et l'output de ce secteur consiste en de l'information échangée sur un marché.” (Djeflat A, 2007, p 5). Arrow a remarqué deux grandes activités qui sont différentes l'une de l'autre. La première est celle de l'activité d'innovation qui produit de la connaissance qui à son tour produite par un secteur qui sera spécialisée à travers les facteurs du travail et du capital. La seconde représente les activités de production classique qui consiste dans l'information acquise sur le marché. D'une manière synthétique nous pouvons dire que l'économie du savoir, ou bien de la connaissance est une économie où un secteur spécialisé produit de l'information en utilisant une fonction de production qui combine le travail qualifié et le capital. (Djeflat A, 2006)

Selon Foray D (2009, p 3), l'économie de la connaissance *“correspond essentiellement, dans chaque pays, au secteur d'activités de production et de service fondées sur des activités intensives en connaissance. Celles-ci sont habituellement repérées en combinant des indicateurs portant sur la production et la gestion des savoirs, tels que les dépenses de recherche et développement (R&D), le taux d'emploi des travailleurs diplômés et l'intensité de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.”*

L'économie de la connaissance c'est un investissement dans les activités cognitives dans les secteurs d'activités économiques dans un pays. Nous pouvons citer à titre d'exemples

l'investissement dans des recherches et développement, l'investissement dans les travailleurs hautement qualifiés, l'investissement dans l'usage des TIC...(Foray D, 2009)

“L'OCDE définit les économies fondées sur la connaissance comme: celles qui sont directement fondées sur la production, la distribution et l'utilisation de la connaissance et de l'information.” (OCDE, 1996, p 7).

La définition de l'OCDE est plus simple et nous permet de comprendre que le centre de cette nouvelle notion c'est l'information comme une matière première dans les activités économiques.

Cette perspective d'économie se caractérise par des activités cognitives, par l'innovation des savoirs faire, et une diffusion plus élargie grâce aux TICs. L'économie de la connaissance est devenue une matière première indispensable dans la gestion d'une entreprise ou d'une organisation. Le développement d'une organisation, d'une nation nécessite d'avoir une capacité de collecter de l'information, ou bien de la connaissance, la produire, la maintenir et aussi savoir la diffuser. L'économie de la connaissance se base sur un travail intellectuel et collaboratif. (OCDE, 1996)

2.1.2. Distinction entre économie de l'information et l'économie de la connaissance

Il se montre nécessaire de faire une distinction entre l'économie de l'information et l'économie de la connaissance pour ne pas amener à l'erreur de rassembler et confondre les deux disciplines. (Foray D, 2009)

Dans l'économie de l'information d'une manière générale, la collecte de l'information fait partie des stratégies pour prendre des décisions économiques selon l'information détenue et en prenant en compte des différentes situations comme les cas de l'incertitude, l'asymétrie de l'information sur le marché, l'information incomplète et d'autres situations qui se basent seulement sur l'accès à l'information et comment l'utiliser à sa faveur. (Foray D, 2009)

Or que, l'économie de la connaissance se base certes dans l'accessibilité à l'information² avant tout mais elle est plus riche. En effet, c'est une économie qui comprend les comportements individuels et collectifs dans la société. Elle va au-delà des théories et des stratégies de décisions vers les théories de croissance et de l'innovation. Elle permet de passer d'un développement strictement économique vers une croissance en termes d'un développement social. (J Vincent, 2003)

La connaissance se distingue de l'information essentiellement parce qu'elle est une capacité cognitive et d'apprentissage. à travers la connaissance nous pouvons engendrer et développer d'autres savoirs, ou bien de nouvelles informations avec les informations détenues à la base. Par contre, dans l'économie de l'information c'est ne pas possible de créer d'autres informations, parce que elle rassemble seulement toutes les données et les organise, par conséquent, il ne peut y avoir d'invention ou d'innovation en termes d'informations. (Foray D, 2009)

Dès lors nous pouvons comprendre que l'économie de la connaissance et l'économie de l'information sont des concepts qui se déroulent d'une manière bien différente.

Sachant que l'information dans l'économie de la connaissance est apprenie, traitée, amélioré, dans l'économie de l'information les données sont juste utilisées d'une façon crue et multipliée. Cette distinction est importante, parce que pendant longtemps ces deux économies différentes ont été confondues. En parlant de la connaissance l'enjeu est celui de savoir utiliser une ressource cognitive pour pouvoir reproduire de la connaissance, et aussi promouvoir un meilleur apprentissage concernant l'information acquise. Alors que, pour l'économie de l'information, il est plus facile car c'est juste la reproduction de l'information disponible sur le marché. (Foray, 2009)

² Connaître signifie beaucoup plus qu'avoir une information, nous pouvons avoir l'accès à l'information, mais sans la connaissance nous allons pas faire un bon usage de cette ressource. En effet, la connaissance est une capacité cognitive qui se distingue d'une simple information. (Foray D, 2009)

2.1.3. Connaissance : une ressource immatérielle

Nous pouvons la nommer aussi capital intangible, elle se distingue du capital matériel qui a toujours été en exergue dans les théories économiques classiques en termes d'utilisation comme une ressource et aussi par sa transmission dans les situations de concurrence sur le marché économique.

La connaissance est un bien économique particulier (Aboukir Y, 2020, p 6-7).

Elle est:

- un bien non-exclusif : il est difficile de contrôler sa diffusion de façon privative
- un bien non rival : sa consommation ne l'amène pas à sa fin, c-à-d elle est inépuisable
- un bien cumulatif : les connaissances acquises engendrent d'autres connaissances
- un bien à rendements croissants : les coûts de production initiaux sont fixes, alors que les coûts de reproduction et de distribution sont quasiment nuls. Les TICs rendant son stockage et sa manipulation facile. Formalisables, les connaissances sont indéfiniment répliquables, donc potentiellement abondantes (le coût n'augmente pas proportionnellement aux quantités produites).

À travers toutes ces caractéristiques de la connaissance nous pouvons souligner qu'une fois elle sera produite elle peut être partagée sans pour autant perdre sa valeur. Au contraire, elle se multiplie et engendre d'autres connaissances pour être utilisée comme des ressources et optimiser la production dans une organisation par exemple.

2.2. Avènement des TIC

L'origine des TIC est apparue juste après l'invention de l'écriture, les premiers pas vers une société de l'information sont marqués par la création du télégraphe, le téléphone, la radio, la télévision, l'internet, et la télécommunication mobile.

Dès le XX siècle, les inventions de ces nouvelles TIC ne cessent pas de croître et sa popularisation et usage par les personnes augmente sans frein. Les TIC sont appliquées dans plusieurs domaines d'activités, par exemple l'agriculture, la biodiversité, le commerce, la télémédecine, l'enseignement, la culture, le sport, dans les organisations, dans les loisirs, le transport, la géolocalisation, l'administration, etc. (Tardif, 1998).

Le terme TIC selon Ngono N. (2010) est une invention des ingénieurs de réseaux, il désigne les Technologies de l'information et de la communication voire même les « nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Les TIC sont essentiellement des moyens au service de l'apprentissage

“Les TIC désigne d'une manière générale, un ensemble de techniques innovantes dans le domaine de l'audiovisuel, de l'informatique et des télécommunications permettant le stockage, le traitement et l'obtention de l'information.” (Ngono N, 2010, p 12).

Comme son nom l'indique, les TIC sont des moyens qui apparaissent justement pour faciliter la diffusion de l'information et de la communication. Elles sont des outils qui permettent la création, la protection, la modification et une communication plus facile de l'information détenue.

Selon la vision de différents acteurs: ces technologies aident à rendre: *“Toute information accessible aux hommes, sous forme verbale ou symbolique, également sous forme lisible par ordinateur; les livres et mémoires seront stockés dans les mémoires électroniques...”* (H Simon, 1998: cité par Ngassi, 2010, 31)

“Les TIC sont un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger de l'information, plus spécifiquement des données numérisées.” (Charpentier, 2002: cité par Benseghir et Aouchiche, 2020, 20)

à partir de ce qui précède, nous pouvons comprendre que les TICs sont une convergence entre les technologies de l'information et les technologies de la communication, la liaison entre ces deux technologies vont faciliter le partage de l'information, de l'innovation, et elles facilitent aussi la création des nouveaux moyens et méthodes de communication.

Ces TICs peuvent être définies comme étant : *“ Ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant de transmettre, enregistrer, créer, partager ou échanger des informations, notamment les ordinateurs, l'internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct (radio, télévision et diffusion sur l'internet) et en différé (podcast, lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence, etc.).”* (UNESCO, 2009, p 3).

Nous pouvons noter que les TIC ou les NTIC sont des ressources utiles pour une entreprise, une organisation, ou pour une nation. Celles-ci permettent l'accès plus facile à l'information de valeur économique. Ces nouveaux moyens de communication servent comme moteur de développement économique et social car elle engendre l'innovation dans plusieurs secteurs d'activités, non seulement des activités économiques³.

2.3. La relation entre les NTIC et les économies fondées sur la connaissance (EFC)

Il est indéniable qu'il existe une relation de causalité entre l'émergence des TIC et le développement des économies fondées sur la connaissance.

L'émergence des TIC n'est pas vraiment récente, mais son accélération intensive date des années 1990 avec l'évolution de l'informatisation et des moyens de télécommunications.

Le lien de causalité entre les TIC et les EFC s'explique à travers la base technologique que le capital immatériel trouve dans les TICs qui lui permet de développer ses activités en nouvelles connaissances. Ceci dans le sens où les NTICs facilitent la production et la diffusion de l'information, facilitent la communication et par conséquent elles créent un scénario approprié pour le développement (Djefflat A, 2006)

L'amélioration du capital intangible dans n'importe quelle institution, ou organisation, dépend essentiellement du bon fonctionnement des technologies utilisées et adaptées à leurs secteurs d'activités. L'économie de la connaissance va de pair avec les technologies informatiques et de communication utilisées dans nos jours vu qu'elles permettent d'avoir une maîtrise du marché et de la concurrence au sein de l'entreprise.

2.3.1.Effets produits par les TIC sur l'économie de la connaissance

³ par exemple quand un État détient une information de valeur économique que lui permet d'anticiper une situation catastrophique, soit elle d'aspect économique, social, naturelle, ou bien sanitaire comme la situation de la crise sanitaire actuelle il va se permettre des prendre des décisions stratégiques, et innover des solutions face à cette situation future, donc l'information est le pouvoir et les TIC sont là pour faciliter l'accès aux informations importantes au bon moment. (Ngono N, 2010)

Selon J Vicente(2003, p 12), les nouvelles technologies d'information et de la communication produisent trois effets sur l'économie de la connaissance:

- Elles permettent des gains de productivité en particulier dans le domaine du traitement, du stockage et de l'échange d'information ; domaine fondamental de l'économie de la connaissance;
- elles favorisent l'émergence et la croissance de nouvelles industries (multimédia, commerce électronique, webmaster, plate-forme électronique, intermédiation, industrie de réseaux, téléphonie, ...);
- Elles poussent à l'adoption de modèles organisationnels originaux en vue d'une meilleure exploitation des nouvelles possibilités de distribution et diffusion de l'information.

Ces trois effets sont visibles clairement dans l'économie de nos jours, la rapidité du traitement de l'information et sa diffusion est notée dans presque tous les secteurs d'activités économiques⁴.

2.3.2. TIC comme moteur de croissance et de compétitivité

Le capital immatériel dans les activités des acteurs économiques est la ressource la plus importante, étant donné qu'il facilite la croissance et le développement socioéconomique dans un territoire.

⁴ Un exemple c'est quand la pandémie du coronavirus a déclenché, l'information est arrivée en temps record dans les quatre coins du monde, par la suite la production des masques a augmenté, chose que était banal avant la crise sanitaire et personne l'utilisait sauf les travailleurs dans la santé, donc c'est une nouvelle connaissance acquise à travers les TIC. Elles permettent aussi la création des nouveaux secteurs d'activités, par exemple le commerce en ligne, l'enseignement à distance, etc. Elles facilitent de nouveaux moyens d'organisation, des stratégies nouvelles dans le domaine de la gestion et l'échange de l'information. Les TIC dans le système économique permettent que l'informatisation ne soit pas seulement dédiée à des tâches des calculs automatiques dans une entreprise, mais elles vont au-delà de ça, elles permettent la mise en relation des savoirs acquis en son sein. (Ngassi, 2010)

Vu que la base d'une économie fondée sur la connaissance est l'information et les NTIC facilitent justement sa maîtrise, et partage, le résultat est l'innovation accélérée dans l'économie, la production, la différenciation des nouveaux produits par exemple dans une firme qui permettra de fortifier les avantages concurrentielles dans le marché.

Avec la constante évolution du monde, les différents produits dans doivent accompagner ces changements incessants du coup les entreprises accompagnent ces modifications à travers l'utilisation des TIC dans leurs activités pour sa survie dans le marché et pour pouvoir faire face à la concurrence. Une grande partie de la croissance économique se doit au secteurs des NTIC, alors imaginons une entreprise qui ne fait pas appel aux TIC dans peu de temps elle sera perdue dans le marché, elle n'aura pas des avantages concurrentielles et elle sera vite fait dans la défaillance. Pour que une entreprise puisse être compétitive et se développer économiquement elle doit innover dans ses démarches de fonctionnement, de production à travers EFC avec l'aide cruciale des TIC.

Les TIC vont favoriser une rapide circulation de la connaissance, plus précisément l'information que va permettre justement cette compétitivité entre les firmes plus équilibrées et qui vont permettre aux secteurs économiques qui utilisent les moyens d'information et de communication d'avoir non seulement une croissance économique , mais aussi un développement socioéconomique.

“En effet, ces technologies jouent un rôle capital dans l'économie de la connaissance pour promouvoir l'innovation et la créativité, source de compétitivité économique dans une économie globalisée. C'est tout l'enjeu dans la nouvelle économie dominée par les TIC, où le traitement et la production de la connaissance, l'échange de l'information et du savoir, l'amélioration du niveau des compétences permettent d'accroître le rythme des innovations.”
(Bouacida.R., 2019, p 263).

Aujourd'hui il est impossible de parler de croissance économique dans une institution, une organisation, où un pays sans faire appel aux TIC, à travers la rapidité dans l'accès à l'information , son traitement et son usage elles permettent l'innovation qui a son tour va permettre une croissance, développement économique et permettre aux acteurs qui investissent dans les facteurs de développement, c'est à dire l'économie de la connaissance et les TIC d'avoir une meilleure compétitivité dans le marché économique.

Donc nous pouvons dire que l'EFC et les TIC c'est un couple dans la croissance et développement socio-économique.

À nos jours, si un État veut se développer au même rythme que le développement des autres pays, en parlant socialement et économiquement, il doit faire appel aux d'IE et investir plus dans les R&D, c'est-à-dire dans l'économie de la connaissance avec le support des TIC. En effet les gouvernements mettent en place les démarches de l'IE avec le supports de l'économie du savoir, notamment les TIC pour engendrer une meilleure gestion des territoires dans la prise de décisions stratégiques, la protection du territoire, et la concurrence internationale. Dans le cas de la gestion et développement des pays on passe de l'IE vers l'IT, c'est l'objet de notre prochaine section.

Section 3. IT: fondements théoriques

Le démarche d'IT est destinée à la gestion des territoires. Dans le point qui suit nous allons exposer les fondements théoriques pour mieux comprendre de quoi il s'agit cette notion.

3.1. Champ conceptuel de l'IT

Le concept d'IT est apparu dans les années 2000. Elle a non seulement une approche de développement des territoires, basée sur l'utilisation des TIC, mais aussi elle partage les mêmes objectifs du développement durable. Elle intègre, en plus du volet économique, les enjeux du DD, l'aspect social, environnemental, et culturel dans la démarche du développement des territoires. (Bernard M, 2014)

C'est un moyen pour les pouvoirs publics de mettre en place une gouvernance plus efficace basée plus précisément sur le circuit de l'information. Mais ce concept a évolué dans plusieurs champs disciplinaires. *“Aujourd'hui, tout débat sur la gouvernance se produit dans un nouveau contexte, celui de la société de la connaissance.”* (P. Drucker, 1969 et UNESCO 2005). (cité par Elhabib S, 2010, p 5)

La société de la connaissance va plus loin que la société de l'information, car elle englobe la dimension sociale, éthique et politique.

Nous avons déjà souligné précédemment que l'économie de l'information partage le même principe avec la société de l'information où cette société permet une diffusion plus efficace de l'information à travers les TIC.

Dans la démarche de l'IT nous parlons de l'économie de la connaissance telle que définie par Drucker et UNESCO. En effet dans la société de la connaissance nous nous limitons pas seulement à la diffusion de l'information détenue, mais plutôt au partage de l'information entre les acteurs qui va permettre une interaction entre eux, c-à-d au lieu de seulement diffuser une information, les acteurs de la société de la connaissance échangent leurs pensées, leurs connaissances entre eux dans le but de mieux profiter de l'information détenue.

La notion de "*société de la connaissance*" a été proposée par Peter Drucker en 1969. Elle décrit un changement dans notre appréhension du savoir, considéré désormais comme une ressource à exploiter.

La société de la connaissance en d'autres termes est une évolution de la société de l'information où la base est la diffusion des informations et son usage en s'appuyant sur les TIC. Elle va au delà de la simple transmission des informations, mais elle met l'accent sur l'importance du savoir, de la créativité avant tout, et surtout sur l'innovation. Car la société de la connaissance se base sur l'innovation à partir des informations détenues, la connaissance c'est l'innovation. Elle englobe aussi le côté humain en plus du développement économique tout simplement. (Bouacida R, 2019)

Mais nous ne pouvons pas parler de société, de connaissance, d'innovation d'informations, ou bien d'interaction humaine, sans parler du "territoire" lui même car tout d'abord tous ses événements se déroulent dans un espace géographique qui englobe toute une société qui forme un environnement caractéristique à chaque territoire.

3.1.1.Territoire: le coeur de l'IT

Durant plusieurs années, l'espace n'était pas pris en compte dans les sciences économiques comme étant un facteur important et qui contribue dans le système économique. Pourtant cette notion "d'espace" commence à prendre une ampleur pour les économistes et les sociologues. Selon quelques auteurs il est difficile de distinguer l'espace du territoire, car le

territoire est avant tout un espace géographique certes, mais il va plus loin que ça. Il désigne un système de différents acteurs qui le composent, ses ressources matérielles et immatérielles, son histoire, son identité.

Le territoire “ *témoigne d’une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l’espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d’eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité*” (Dimeo, 1998, p 6.)

Le territoire est un système qui est formé par ses acteurs (politiques, économiques, sociaux) qui interagissent entre eux en créant ses spécificités. À travers son histoire et sa singularité, ils montrent que le territoire est un espace vécu et social.

Selon Raulet-Croset (2008) “ *le territoire peut avoir deux catégories. Dont nous avons le territoire spatial qui fait référence à la nature matérielle et géographique, et nous avons le territoire symbolique, qui fait référence à l’espace vécu et social créé par les habitants, c-à-d une nature idéale qui construit l’environnement de ce territoire*” (cité par Evon J, 2019, p 223).

Selon cet acteur, le territoire désigne deux caractéristiques, tout d’abord ses caractéristiques physiques qui font références à la nature matérielle et géographique de l’espace, et aussi il désigne un territoire symbolique qui fait référence à l’aspect social de cet espace, c-à-d les acteurs qui composent cet espace.

“*Le territoire, au-delà de sa définition géographique, se construit autour des acteurs s’y inscrivant, de leurs compétences économiques spécifiques et de la mise en œuvre d’une dynamique productive*” (Colletis et al., 1999, cité par Nicolas B, 2011, p 915).

Donc nous pouvons comprendre que le territoire auquel nous faisons référence n’est pas seulement dans l’aspect spatial en lui-même, mais plutôt c’est celui qui prend en compte l’interaction des acteurs dans un territoire faisant de ce dernier un lieu propice à l’innovation. Le territoire est par ailleurs “*la ressource économique, une certaine potentialité naturelle connue, exploitée, aménagée, dont la renouvelabilité ou l’épuisement est fonction du système de production*” (Bertrand, 2010, p.19).

Le territoire est déjà une ressource, tant bien que matérielle (ses richesses naturelles) qu’immatérielle (sa culture, sa population). Il est un facteur de production qui peut être

exploité par les acteurs économiques, politiques, et sociaux dans le sens où il permet son développement et sa croissance économique.

Pour V. Mandinaud (2011) , *“le territoire n’est pas seulement un espace géographique mais un système d’acteurs animés d’une capacité à agir en commun, mobilisant quatre registres de proximité, qui s’articulent et se complètent pour construire une volonté politique commune : la proximité géographique, la proximité organisationnelle des entreprises, la proximité institutionnelle et administrative, et la proximité des réseaux de sociabilité”*. (cité par Baaziz et al, 2017, p 13)

Selon V.Mandinaud (2011) dans un territoire nous avons le système d’acteurs qui interagissent à travers différents types de proximités qui vont permettre de prendre les meilleures décisions pour le territoire dans l’aspect politique.

Tous les aspects dans un territoire peuvent être exploités, aménagés, par ses acteurs en vue de son développement et ceci à travers la mise en place de l’IT dans un territoire.

3.1.1.1. Territoire et ses principales caractéristiques

Le territoire selon Y. Bertacchini (2002, p 94-97) est considéré comme étant un système justement car il génère et maintient des relations entre les parties qui le composent. Celles ci varient entre des relations institutionnelles et/ou organisationnelles. Selon cet auteur, le territoire peut être vu comme étant un système *non isolé, non-linéaire, et auto-organisant*.

- *“ Il est un système non isolé car il est soumis à des flux d’énergies et de matières qui tendent à renouveler ses éléments.”*
- *“ Il est un système non-linéaire car justement dans un territoire il existe des multiples interactions, qui créent plusieurs comportements différents que ne peuvent pas être classifiés comme des modèles simples et déterministes, il faut prendre en considération les changements de comportement de la population sur le territoire, les changements climatiques, et entre autres évolutions du territoire montre qu’une évolution dans un territoire n’est pas toujours programmée à l’avance et linéaire, donc c’est pour cela que l’auteur considère que le territoire est un système non linéaire.”*

- *“Le territoire est aussi considéré comme étant un système auto-organisant. Nous avons parlé précédemment que l’information joue un rôle important dans un territoire, la circulation de l’information contribue dans le phénomène d’auto-organisation, ce qui favorise la création des relations entre les acteurs d’un territoire. La circulation de l’information permet justement le développement dans le territoire, c-à-d en termes de son évolution, gestion et amélioration du territoire, et par conséquent ça engendre une auto-organisation”.*

Donc, le territoire est considéré comme étant un système complexe étant donné ses caractéristiques multiples. Le plus important à retenir est qu’un territoire est considéré comme un système à cause des relations et des échanges qui existent entre ses habitants. La circulation de l’information et la communication entre les acteurs locaux contribuent dans l’organisation territoriale et le soutien des systèmes.

Il était impossible de parler de l’IT sans parler du territoire, car cette notion est apparue justement pour permettre aux acteurs politiques de savoir comment maîtriser le développement de celui-ci à travers les informations ou bien, les connaissances acquises, comment adopter une gestion plus efficace, une meilleure gouvernance, comment utiliser les TICs à faveur du développement du territoire.

3.1.2. Notion d’IT

Selon différents auteurs l’IT peut avoir plusieurs définitions:

Pour Girardot J.J., (2000, p 7) *“l’intelligence territoriale est pour une communauté, pour ses acteurs, pour ses intervenants, pour ses chercheurs, le moyen d’acquérir une connaissance du territoire, mais également de maîtriser son développement. L’appropriation des technologies de l’information de la communication et de l’information constitue une étape indispensable pour que ses parties prenantes entrent dans un processus d’apprentissage leur permettant d’agir de façon pertinente et efficiente. L’intelligence territoriale est utile pour aider les acteurs territoriaux à projeter, à définir, à animer et à évaluer les politiques et les actions de développement durable.”*

L'IT est une démarche qui est en faveur du développement dans les territoires dans le sens où cette intelligence permet à tous les acteurs de mieux connaître leur territoire afin de maîtriser son développement à travers la détention de l'information.

D'après Y Bertacchini (2004, p3) c'est "*un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente*".

L'IT est lié à la territorialité dans un espace qui fait que les acteurs locaux utilisent les ressources de ce territoire afin de permettre la création d'un projet. Cela veut dire que les acteurs territoriaux vont partager leurs connaissances et compétences entre eux.

Nous pouvons souligner que l'IT est une organisation entre les différents acteurs d'un territoire qui sont en interaction organisationnelle, ou institutionnelle. Il existe un travail collectif impliquant les parties prenantes d'un territoire ayant le même but consistant en l'amélioration de celui-ci. Cette démarche permet aux pouvoirs publics d'adopter les meilleures décisions politiques et économiques. (Bernard M, 2014)

3.1.2.1.Un atout pour mobiliser les ressources du territoire

La démarche d'IT née à travers la convergence de l'information, de la communication et de la connaissance. En d'autres termes, l'IT est une approche communicationnelle qui fait référence à la territorialité composant un territoire comme étant un phénomène d'appropriation ou de réappropriation des ressources territoriales. (Y Bertacchini et al, 2006)

La démarche d'IT permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leur territoire et par conséquent savoir quelles sont les ressources matérielles ou immatérielles disponibles sur ce dernier. Pour une dynamisation spatiale dans un territoire, les acteurs territoriaux combinent

leurs compétences et expériences dans le but de structurer leur capital de ressources existantes pour développer le territoire. (Y Bertacchini et al, 2006)

Pour arriver à mobiliser les ressources existantes, dans un territoire, il est indispensable d'avoir un tissu relationnel qui peut être physique et/ou virtuel entre les acteurs. Selon Y Bertacchini (2004, p 5) *“la démarche d'IT est un processus d'information et de communication territoriales” donc la circulation de l'information et la communication entre les acteurs du territoire est fondamentale pour établir un tissu relationnel dans le territoire”*.

Pour que les acteurs d'un territoire puissent mettre en œuvre une démarche d'IT qui va leur permettre le développement de leur territoire en se basant aussi sur la mobilisation de leurs ressources territoriales il est nécessaire aussi qu'il existe une relation entre ces acteurs à travers le partage de l'information et de la communication entre eux.

“On peut considérer l'intelligence territoriale comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet...” (Y Bertacchini, 2004,) (cité par A Moine et al, 2006, p 39)

Cette relation entre les acteurs va permettre la mobilisation des compétences locales autour d'un même objectif. Ces acteurs vont partager leurs informations, leurs compétences dans le but de valoriser et d'utiliser d'une manière efficace les ressources révélées ou latentes sur le territoire. (Y Bertacchini et al, 2006)

3.2. Les approches de la notion d'IT

Pour mieux comprendre les différents aspects de l'intelligence territoriale, nous nous basons sur la typologie de M Pélissier (2009, pp 290-294) ayant étudié ces deux formes divergentes d'IT qui peuvent coexister dans un territoire et qui sont : l'intelligence territoriale descendante et l'intelligence territoriale ascendante.

Mais ces deux visions partagent un même objectif où le but de l'IT est de tisser des réseaux d'acteurs territoriaux pour favoriser des dynamiques locales de synergie et de coopération entre les acteurs.

3.2.1. Approche descendante de l'IT

Dans cette démarche la caractéristique principale est que le territoire n'a pas de rôle dans le système économique comme étant lui aussi un facteur de production et de croissance, c-à-d les entités publiques ne prennent pas en compte les spécificités de chaque territoire avant de prendre des décisions, ou d'appliquer une politique publique. Le territoire est juste un espace où sera appliquée une politique publique. *“ D'ailleurs, les représentants de cette approche emploient l'expression “d'intelligence économique appliquée au territoire plutôt que d'IT.” (M. Pelissier, 2009, p 294).*

La mise en place de l'IE aux territoires est justifiée selon cette approche par l'impact des TICs qui ont contribué à faciliter les fuites d'informations stratégiques des territoires.

Cette situation met le territoire en vulnérabilité internationale ou issue d'une concurrence face à un autre pays pouvant utiliser ces informations pour s'en servir d'avantage. A cet effet, les pouvoirs publics se voient obligés de protéger la nation et les intérêts nationaux sur un plan économique contre les diverses menaces. Dans cette approche l'État est interventionniste, c'est une démarche où les collectivités locales n'ont pas d'autonomie pour prendre des décisions en faveur du territoire. Elles peuvent seulement exécuter les décisions politiques.

En effet, pour qu'un État puisse avoir une meilleure stratégie que favorise une meilleure Compétitivité/attractivité de la nation, il doit faire recours à une application territoriale d'intelligence économique (M Pélissier, 2011).

L'inconvénient est qu'en suivant cette démarche, le territoire devient seulement un espace géographique qui doit être protégé. Ses caractéristiques pouvant contribuer à son développement et à sa croissance avec les autres acteurs territoriaux (savoirs faires spécifiques, la culture, l'histoire, les coutumes, son organisation) ne sont pas prises en compte les ressources immatérielles et matérielles qui désignent le capital d'un territoire capables de contribuer énormément dans la gestion et dans l'attractivité territoriale de celui-ci.

Dans cette approche institutionnelle, le territoire est traité seulement comme étant une nation à protéger et appliquer des politiques publiques, or que le territoire lui-même peut être un acteur endogène de son propre développement. (M Pélissier, 2009)

3.2.2. Approche ascendante de L'IT

Dans l'approche descendante de l'IT nous avons vu que c'est la gestion déconcentrée d'un territoire qui est mise en place. Cela sans forcément que les autres acteurs territoriaux contribuent dans les prises des décisions ou bien la gestion pour le développement du territoire. Ce dernier élément constitue le point de divergence entre ces deux approches, parce que dans la vision ascendante la gestion d'un territoire est décentralisée. Les autres acteurs territoriaux peuvent contribuer dans les stratégies de compétitivité, de développement, et de croissance économique du territoire. Ainsi, différemment de la première approche, cette vision prend en compte les spécificités territoriales de chaque espace avant de mettre en place des politiques publiques. (M Pélissier, 2009)

Pendant longtemps l'espace était considéré comme neutre dans les analyses économiques, comme dans l'approche institutionnelle, le territoire est un lieu où appliquer des politiques publiques.

Les territoires sont envisagés comme des *“réceptacles passifs dont l'organisation spécifique est peu susceptible de sécréter ou d'inhiber le développement”* (Greffé, 2000, p. 12). À partir de cette définition, le territoire peut être substituable par un autre. Autrement dit, les politiques publiques peuvent être appliquées sur n'importe quel territoire ; c'est le territoire qui doit s'adapter aux politiques publiques.

L'avènement de la globalisation de l'économie engendre des démarches de développement local ou territorial. *“ce qui est important est de comprendre comment l'économie globale s'enracine dans les structures territoriales historiques, comment le global se nourrit en permanence du local en le transformant”* (Longhi et Spindler, 2000, p. 20).

Les spécificités des territoires sont désormais prise en considération, vu que chaque territoire possède ses ressources matérielles et immatérielles. Dans le cas où celles-ci soient bien

exploitées, elles vont engendrer des avantages. C'est qu'on appelle un développement endogène. Dans l'approche ascendante, le territoire devient un espace qui permet la valorisation des ressources construites, c-à-d. la valorisation des ressources immatérielles du territoire comme les compétences, la culture, son identité, etc.

En effet, le développement territorial dépend de la valorisation territoriale, *“c'est une démarche ascendante d'intelligence collective fondée sur une approche citoyenne de la valorisation territoriale.”* (Diop, 2008, p 15).

Cette valorisation est seulement possible à travers le travail collectif que l'approche ascendante permet avec l'implication des autres acteurs territoriaux, notamment la société civile, les collectivités locales, peuvent contribuer

dans le développement du territoire à l'échelle territoriale ou locale à travers les échanges, les interactions, la coopération entre les acteurs territoriaux qui le composent. Cette logique de réseau entre les acteurs est au cœur de toute démarche d'IT. (M Pélissier, 2009)

L'IT est une démarche globale qui permet la participation de tous les acteurs territoriaux, cette implication des tous les acteurs territoriaux va permettre la transformation de la société civile en permettant la naissance des initiatives locales. En fait l'IT ascendante est une logique collective de développement territorial, elle engendre le travail collectif, l'interaction et la communication continue entre les différents acteurs territoriaux. Ceci en vue de mieux connaître les capacités et avantages de son territoire pour une meilleure gouvernance territoriale (M Pélissier , 2011).

3.3.Principes de l'IT

Selon Girardot J J (2004, pp 5-9), nous allons citer quelques principes représentant l'essence de la démarche de l'IT.

3.3.1. Participation

Ce principe consiste en la participation des acteurs territoriaux ou locaux dans la prise de décision concernant la gestion, ou bien la gouvernance du territoire, même dans la conception, la mise en place et l'évaluation des actions. Dans le développement local, un acteur est lui aussi un bénéficiaire de l'action ou bien de la décision choisi pour être

appliquée au territoire. Selon ce principe, la décentralisation donne le pouvoir de décision au niveau local. Autrement dit, le pouvoir de décision n'est plus seulement le droit de l'État mais aussi des collectivités territoriales ou locales. (Girardot J J, 2004)

La participation dans l'IT envisage la satisfaction des citoyens, de la société civile.

Son succès est basé sur la communication, la transparence entre les acteurs mais aussi Sur l'information accessible à tous.

3.3.2.Approche globale et équilibrée

Selon Girardot l'approche est dite globale dans le sens où la situation d'un territoire doit suivre les logiques mondiales et aussi elle est globale car elle doit intégrer tous les secteurs économiques dans l'administration de l'action territoriale. Ce principe de l'IT dit qu' elle doit inclure aussi la dimension sociale, c-à-d prendre en compte la satisfaction des plus démunis dans la société, l'objectif de l'IT ne peut pas être purement économique, elle doit prendre en compte aussi l'environnement, le social, la communication, etc. Cette approche globale des situations est caractérisée par un équilibre adéquat entre les considérations d'ordre économique, social et environnemental. (Girardot J J, 2004)

3.3.3.Partenariat

Ce principe montre qu'en plus de la participation des acteurs territoriaux dans l'action territoriale, parfois il se fait nécessaire la coopération et le partenariat entre eux. L'une des principales caractéristiques de l'IT est la communication et le partage de l'information entre les acteurs. C'est à partir de cette interaction que s'est développé plus facilement un travail en réseau des partenariats entre les acteurs *“ces principes tiennent compte du fait que, d'une part, l'approche globale se fonde sur une vision à la fois territoriale et prospective et, d'autre part, la participation et le partenariat définissent l'IT comme une démarche essentiellement orientée vers les acteurs, donc fondée sur l'accessibilité des technologies de l'information et la coopération des acteurs.”* (Girardot J J , 2004, p 7).

De nos jours, le développement territorial est plus basé sur le partenariat entre les acteurs territoriaux, privés ou publics, au même titre que les acteurs du tiers secteur (société civile). Ces acteurs ensemble peuvent plus facilement faire face aux nouveaux et différents défis auxquels le monde fait face. En effet, l'enjeu central de l'IT est de créer et de mettre en place des politiques publiques plus maîtrisées pour envisager un développement local ou territorial satisfaisant à tous les acteurs territoriaux. Dans le partenariat, des acteurs prédominent la concertation, la communication et la coopération entre les acteurs territoriaux.

Nous avons pu comprendre tout au long de cette section que le concept d'IT est en quelque sorte la mise en place de l'IE aux territoires mais dans une logique où elle va au-delà des intérêts purement économiques pour englober aussi dans les actions publiques le côté social et environnemental. Elle priorise un développement territorial en incluant les autres acteurs territoriaux dans les prises de décisions. En effet, le but de cette démarche est d'améliorer l'attractivité des territoires, la connaissance et la compétitivité envers les autres territoires.

Conclusion du chapitre

L'IT est un moyen où les pouvoirs publics peuvent utiliser pour réagir à des situations de crises en écoutant la voix de tous les acteurs sans exception dans la prise de décisions ou d'actions publiques en intégrant tous les acteurs de la société civile qui permettent d'accroître les chances de satisfaire les besoins des personnes vulnérables.

Nous pouvons ajouter aussi que l'IT est une démarche qui doit être appliquée sur les territoires pour anticiper les mutations économiques qui peuvent apparaître comme la crise sanitaire de la COVID 19. Elle doit animer les réseaux de développement économiques et sociaux du territoire pour pouvoir réagir à des situations difficiles. Enfin, nous pouvons dire que l'objectif principal est d'entreprendre des actions efficaces pour le territoire en question et ses acteurs économiques, institutionnels et associatifs.

*Chapitre II: Acteurs territoriaux et gouvernance au cœur de
l'IT*

Chapitre II: Acteurs territoriaux et gouvernance au cœur de l'IT**Introduction du chapitre**

Dans ce présent chapitre nous nous intéressons à comprendre comment la démarche de l'IT se met-elle en œuvre sur un territoire donné avec la participation et la coordination de ses acteurs. L'objet principal de l'IT est de mieux maîtriser son territoire en prenant les meilleures décisions politiques. Ainsi, nous allons voir comment la gouvernance est au centre des préoccupations de l'IT.

Dans ce présent chapitre nous allons exposer dans la première section les concepts du territoire et le développement local (DL);

Ensuite nous allons parler de la relation entre la gouvernance et l'intelligence territoriale;

Et dans la dernière section du chapitre nous allons détailler sur les concepts d'économie sociale et solidaire dans l'intelligence territoriale.

Section 1: Territoire et Développement local (DL)

Nous avons dit précédemment que chaque espace a des spécificités, ses ressources matérielles et immatérielles qui forment un territoire construit. À partir de là, les actions politiques qui visent le développement et la croissance d'un territoire diffèrent selon chaque territoire.

1.1.L'Émergence du concept du DL

Pendant la période du fordisme, la croissance des grandes entreprises qui était le modèle économique dominant, la dynamique du DL existait déjà dans les territoires d'une manière un peu timide. Mais c'est après l'échec du modèle fordiste, et des grandes industries du à la crise économique qu'on assiste à l'émergence du concept du DL dans les années 1970. Face à cette crise économique sévère, le DL apparaît comme une alternative au "secours" de l'économie qui était en difficulté. A travers les activités des PME, des SPL etc., il était possible d'engendrer une croissance économique en commençant par les ressources internes de chaque territoire, c.-à-d. un développement endogène par la valorisation des ressources territoriales spécifiques de chaque territoire. Pendant cette crise économique, les pouvoirs publics n'arrivaient plus à satisfaire tous les besoins de leur territoire que ce soit sur le plan économique ou social. À partir de là, la démarche du DL devient une solution pour contourner les difficultés et inciter le développement des territoires. (Tesson, 2002)

"La théorie économique s'accorde sur le fait que les origines du développement local reviennent aux théories "des modèles alternatifs" déclinées dans la littérature sous le vocable de "développement endogène", de "développement par le bas" de "développement communautaire" d'après les expressions des économistes, John Friedmann, F. Taylor, et Walter Stahr". (Poleze et Shearmur, 2009, p 194).

Le concept de DL, il est considéré comme un développement endogène, développement par le bas, ou bien développement communautaire, qui est apparu comme étant un modèle alternatif aux modèles économiques dominants, c.-à-d dans ce mode de développement, la gestion du territoire commence par les ressources intérieures du territoire, et il implique l'action de tous les acteurs du territoire.

“La notion de développement local est née en France de la prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques ne pouvaient trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une structuration des populations locales, propice à une mise en mouvement de la société civile. Il s'agit donc d'un mouvement aux dimensions culturelle, économique et sociale, qui cherche à augmenter le bien-être d'une société, à valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui l'occupent”(Deberre, 2007, P 46).

La notion du DL né aussi comme une réponse aux politiques d'aménagement du territoire qui n'avaient pas la capacité de satisfaire équitablement à tous les acteurs du territoire, d'où la nécessité d'un autre mode de développement que inclut tous les acteurs dans la gestion du territoire, comme la société civile. C'est un mouvement qui va répondre aux aspects culturels, économiques, et sociaux dans un territoire.

“Historiquement, les idées du développement local ont émergé à la marge des pratiques des pouvoirs publics en matière de développement, voire en opposition avec ces dernières”.(Deberre, 2007, p 47).

Nous pouvons aussi considérer que les pratiques de DL ont apparues comme un autre moyen de développer le territoire, c-à-d pour compléter les pratiques de développement des pouvoirs publics, et par fois elles étaient en opposition, vu que le but du DL est d'inclure à tous les acteurs du territoire dans la gestion du territoire.

Les pouvoirs publics ont mis en œuvre des politiques d'aménagement territorial en vue de régler les déficits économiques, les déséquilibres géographiques et les inégalités sociales. Néanmoins, celles-ci étaient sans succès car elles n'arrivaient pas à satisfaire tous les besoins de la population. Cette situation a accéléré l'émergence des dynamiques de DL pour essayer de combler les déficits laissés par les pouvoirs publics. Pour ce faire, ces dynamiques font apparaître aussi les activités de la société civile parce que souvent il existe une part de la société qui sont les plus démunies et que l'État ne prenait pas vraiment en compte ses nécessités, donc le but de la société civile est de satisfaire les besoins primaires de cette minorité dans la population. Donc nous pouvons dire que les activités du DL émergent à cause des pratiques des pouvoirs publics dans le sens où le processus de développement n'était pas satisfaisant. (Deberre, 2007)

Le DL est pensée comme étant un élément du développement économique d'un pays, il faut préciser que les causes majeures de l'apparition de cette notion ce sont les causes politiques et les causes sociologiques, c-à-d après la crise des trentes glorieuses il y a eu l'avènement de la société civile comme un acteur du DL en faveur de la population fragile qui les pouvoirs publics n'arrivait pas nécessairement à prendre en charge dans sa globalité. (Deberre, 2007)

L'émergence de la mondialisation donne aussi un "boost" aux activités de DL, car c'est une façon d'apprendre à valoriser les ressources locales en donnant l'espace aux petites entreprises d'innover, d'être en coopération avec d'autres acteurs territoriaux pour justement créer une attractivité territoriale, pour pouvoir faire face à la concurrence internationale. Donc le DL permet l'interaction entre les acteurs dans le sens où ensemble peuvent générer une valorisation territoriale qui par conséquent va permettre le développement. (Kolosy, 2001)

1.2.Le DL: un concept polysémique

Pour une meilleure compréhension de cette notion, nous allons nous approfondir les concepts de territoire, du local et de développement.

1.2.1. Territoire: *"Un territoire se définit soit par une homogénéité et géographie, soit par une identité socioculturelle, ou encore par une localisation sectorielle et industrielle". (Pierre Noël, 1999, p 8).*

De cette définition, nous retenons que chaque espace est différent d'un autre par ses caractéristiques physiques, idéales et ses ressources. Donc ce qui définit un territoire ce n'est pas l'espace géographique mais plutôt son identité immatérielle et son histoire.

"le territoire est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part ou est la suite de la phrase".(A Moine, 2006, p 126).

En effet, il est difficile de donner une définition exacte du territoire vu sa complexité. Il constitue un système où interagissent les acteurs qui l'occupent.

Selon A. Moine (2006, p 121) nous avons trois sous systèmes qui sont en interrelation et qui animent un territoire et qui sont :

- *l'espace géographique*: approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, anthropisé, social et institutionnalisé) ;
- *le système des représentations de l'espace géographique*: ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps: lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique; lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action ;
- *le système des acteurs*: qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système.

Nous pouvons dire qu'un territoire est défini par ses caractéristiques géographiques premièrement, c-à-d, l'espace physique la où les acteurs du territoire établissent un tissu relationnel entre eux, mais le plus important ce qui définit un territoire ce sont les systèmes formés par les acteurs de ce territoire qui s'appuient sur son histoire, le social, l'institutionnel, dans sa gestion, en d'autres termes, ce qui forme un territoire est le lien qui est établi entre eux à travers leurs histoires, leurs vécu, le partage des mêmes principes qui forment une proximité social et institutionnel.

1.2.2.Local : Le mot "local" accolé à celui de "développement" est lourd de signification. Le "local" repose sur la notion de territoire et représente trois réalités(Joyal, 2002, p 43):

- "Il est homogène, c'est une sorte de niche écologique à l'intérieur de laquelle les hommes se sentent chez eux, prêts à se battre pour leur avenir individuel et collectif" ;
- "C'est un lieu, héritier d'une histoire plus ou moins longue, investi des bénéfices de la proximité" ;
- "Enfin, il représente l'espace des élus locaux dont la consécration est assurée par l'Etat".

Le mot local représente l'espace vécu, c-à-d un espace qui signifie la maison de ceux qui y habitent, où il existe une identité avec cet espace qui ne peut pas être comparé à un autre lieu par le citoyen qui y habite.

1.2.3. Le développement: Selon François Perroux (1969) : *“le développement” est la combinaison des changements mentaux et sociaux d’une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global.*” (cité par Gouttebel, 2010, p 10-11)

Il n’est faut pas confondre la croissance économique avec le développement d’un pays.

“Alors que la croissance économique est définie par l’augmentation de la richesse créée dans une économie nationale, le développement est perçu comme un processus de transformation et qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme.” (Pierre Noël, 1999, p 10)

Nous pouvons comprendre que le territoire est un espace qui est organisé par les politiques publiques par différentes échelles de pertinence qui permettent les processus de décisions et de mise en place des actions publiques.

1.2.4. Développement local

Nous pouvons désormais passer aux différentes définitions données au développement local par plusieurs acteurs.

Il peut être défini comme *“ une dynamique qui met en évidence l’efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent”*. (B Pecqueur, 1991, pp 16,17). En effet, le DL crée un scénario qui priorise la relation entre les citoyens dans un territoire dont l’objectif est de favoriser la valorisation des ressources naturelles de ce territoire et en plus de ces relations marchandes, les dynamiques de DL favorisent aussi la création de liens entre ses habitants.

Selon Greffe (1984): *“le développement local est un processus de diversification et d’enrichissement des activités économiques et sociales d’un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population. Il mettra en cause l’existence d’un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles. Il fera d’un espace de contiguïté, un espace de solidarité active”* (cité par Pierre Noel,2005, p 87). Ainsi, le processus du DL permet la diversification des activités économiques et sociales dans un territoire à travers la coordination entre les acteurs dans le but de mobiliser ses ressources.

Bouchet (1984, p184) souligne que : *“Le développement local est une approche qui permet de coordonner la diversité des initiatives et la multiplicité des orientations des acteurs locaux dans leurs spécificités économiques, sociales et culturelles”*. En d’autres termes, le DL est une façon qui permet d’organiser les multiples initiatives locales des acteurs sur différents plans dans un territoire, le plan économique, le plan social, et le plan culturel afin d’engendrer un développement.

Le développement local est : *“ un mouvement culturel, économique et social qui tend à augmenter le bien être d’une société, il doit commencer au niveau local, et se propager au niveau supérieur; il doit valoriser les ressources d’un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire, il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles”* (Kolosy, 2001, p 9). De ce fait, l’enjeu du DL est de proportionner le bien être d’une société dans tous ses aspects. Pour cela il doit commencer par le bas pour se propager à un niveau plus haut. La base d’un DL est de valoriser les ressources du territoire en faveur de ce territoire et des personnes qui l’occupent.

1.3. Décentralisation et DL

Le DL met en exergue les pratiques sociales dans un territoire, c-à-d il priorise la satisfaction et l’équité de tous les acteurs dans le territoire. Nous allons voir dans la différence entre ce concept et la décentralisation.

“Si le développement local est fondé sur la participation et le consensus, la décentralisation en revanche contient l’expression d’un droit de substitution légitime; c’est la différence fondamentale entre la décentralisation, comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale”.(Deberre, 2007, p 46).

La différence fondamentale entre le DL et la décentralisation dans un territoire est que dans les pratiques de DL le principe est l’inclusion et consensus de tous les acteurs,, or que dans la décentralisation c’est la substitution des acteurs, dans ce cas sont les pouvoirs publics qui peuvent être substituées par d’autres autorités publiques, en d’autres termes, dans la décentralisation il n’est pas nécessaire que soient inclus tous les acteurs dans la prise de décision, ou de la gestion du territoire.

“La décentralisation administrative opère un transfert de compétences à des autorités locales élues” (Claude, 2009, p 129). La décentralisation permet le passage des pouvoirs de décision et des responsabilités aux autorités locales. De ce qui précède, le DL est fondé sur la coordination et la coopération entre les acteurs. La société civile prend des initiatives pour satisfaire leurs besoins non comblés par les pouvoirs publics ce qui nous fait dire que le DL est une pratique sociale.

“Or que la décentralisation implique un partage du pouvoir, des ressources et des responsabilités et doit permettre de rapprocher géographiquement les prises de décision des populations”.(Deberre, 2007, p 48). En effet, la décentralisation permet justement de donner une place aux citoyens, de prendre des décisions qui vont satisfaire leurs nécessités et aussi de tisser des relations entre les acteurs territoriaux. Autrement dit, la décentralisation permet de tisser des relations entre l'État et le citoyen.

Les initiatives de DL ont gagné plus de force à cause des projets de développement. Les politiques d'aménagement territorial, qui étaient imposées par les administrations sans aucune concertation avec la population, ont engendré des décisions qui n'allait pas à l'encontre des nécessités de la population. Le DL apparaît par conséquent en réaction à cette forme de gouvernance pour favoriser la cohésion sociale, la communication et la coopération entre l'État, les collectivités locales et les organisations de la société civile. (Deberre, 2007)

Pour que la relation État-citoyen fonctionne, il faut que les pouvoirs publics soient à l'écoute des nécessités et des initiatives de la population et partager les responsabilités concernant la gouvernance du territoire.

1.4. Conditions du DL

Le DL est une démarche qui préconise la solidarité entre les acteurs dans un territoire en permettant la création des nouvelles relations entre eux, et aussi cette démarche va permettre la valorisation des ressources spécifiques du territoire. (Elias S, 2018)

Nous avons quelques conditions favorisant un DL dans un territoire selon Elias S. (2018, p 10-11):

- ***Volonté politique locale*** : C'est la condition indispensable de l'existence et de la réussite d'une politique de développement. Elle se matérialise par un projet de développement et des moyens adéquats pour la réaliser.
- ***Partenariat*** : l'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local et se concrétisera souvent par une ouverture d'esprit. Le fait de rassembler les acteurs d'un milieu est un processus politique qui consiste à faire travailler des groupes d'intérêts parfois opposés et des leaders parfois concurrents vers les intérêts collectifs des communautés concernées;
- ***Établissement d'un environnement*** :(Cadieux, 2002) est un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique, il s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction ;
- ***La prise en compte des dimensions culturelles*** : Le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire ;
- ***L'adoption d'un mode de pensée complexe*** :(Tesson, 2002) Il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une simple logique de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir.

D'une vision synthétique, pour favoriser le DL tout d'abord il est nécessaire l'existence de la volonté de la part des pouvoirs publics de comprendre les nécessités de la population, en suite il doit exister un partenariat, c-à-d une relation entre les acteurs territoriaux afin de prendre des décisions ensemble pour le développement et croissance du territoire. Les pouvoirs publics doivent établir un scénario favorable à la coopération et concertation entre les acteurs pour mieux dresser des plans de développement à mettre en place, sans laisser de côté la dimension culturelle, historique qui caractérise les territoires différemment, et il faut prendre en considération que le DL n'est pas automatique et technique, les actions entamés dans un territoire, ne seront pas les mêmes pour un autre, il est nécessaire que les politiques vont en accord avec chaque territoire, et non l'inverse, c-à-d que le territoire doit s'adapter aux politiques publiques.

1.5. Objectifs du DL

Les objectifs du DL sont plusieurs, le but de cette notion est en effet la mobilisation efficace des ressources matérielles et immatérielles d'un territoire pour améliorer les activités de production, l'attractivité du territoire, mais aussi la coordination entre les acteurs.

Nous allons citer quelques objectifs par la suite (Cadieux, 2002, p 4):

- la création d'emplois et d'entreprises à l'échelle locale : Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse) ;
- l'aménagement du territoire ;
- le renforcement d'une sociabilité par la valorisation de l'identification locale, du sentiment d'appartenance ;
- il s'appuie sur une force endogène. L'acteur est mis au centre du développement. Ainsi, l'objectif du développement local est que chaque collectivité puisse assurer son développement par elle même ;
- le développement local vise également à améliorer le milieu de vie de la population pour qu'il puisse s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles ;
- il permet une meilleure décentralisation administrative ;
- il constituera un avantage pour le territoire, un territoire développé est plus attractif .

L'essentiel à retenir est que le DL a pour objectif l'amélioration du niveau de vie de la population, adoption des politiques d'aménagement de territoire plus efficaces en concertation avec la population, la valorisation des liens entre les acteurs, c-à-d l'approche organisationnelle entre eux, promouvoir le développement endogène du territoire à travers le travail collectif entre les acteurs locaux avec la décentralisation des pouvoirs publics.

1.6. Acteurs dans le DL

Les autres acteurs territoriaux contribuent dans le développement économique, ainsi que dans l'aspect social du territoire. Nous allons détailler par la suite quels sont les acteurs inclus dans la gestion du territoire.

1.6.1. Acteurs institutionnels

Selon Lorthiois (1996), ils englobent *l'ensemble des acteurs ayant un pouvoir légitime et élus démocratiquement. Autrement dit, tous les acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrées ou décentralisées*". (cité par Taguet, 2014, p 10). Ces acteurs sont l'État et ses institutions, qui peuvent être de structures centrales, décentralisées, ou déconcentrés mais qui ont un pouvoir public (les collectivités locales, les chambres consulaires, les administrations publiques, les APC, etc.).

En effet, l'engagement des pouvoirs publics dans les territoires est indispensable pour la réussite des projets de développement. Seuls ces derniers peuvent créer un environnement légal et favorable pour le développement des territoires avec la création et la mise en place des politiques publiques en prenant en compte les intérêts collectif des citoyens. De même, le rôle des collectivités locales est fondamental pour le DL car ces institutions sont plus proches de la population. Autrement dit, -les acteurs publics déconcentrés ou décentralisés contribuent d'une manière irremplaçable dans le DL des territoires.

1.6.2. Acteurs économiques

Selon le même auteur (Lorthiois, 1996), *"les acteurs économiques désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en l'influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également, ils correspondent à l'ensemble des banques et des bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de ce fait, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales."* (cité par Taguet, 2014, p 10). Nous ne pouvons pas parler de développement sans parler de croissance économique, donc de ces acteurs économiques qu'ils soient des publics ou privés. Ces derniers sont indispensables pour la croissance du territoire.

1.6.3. Acteurs de la société civile

Selon la banque mondiale (1997), la société civile est définie comme étant “...un large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique ...”. En effet, Les acteurs de la société civile regroupent la communauté, les ONG, les syndicats, organisations caritatives, associations, fondations, etc.

D'après Lorthiois (1996), la société civile “ est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local”. (cité par Taguet, 2014, p 11)

Les actions des acteurs de la société civile ont émergé à cause des nécessités qui ne sont pas satisfaites par actions des pouvoirs publics. Plus précisément, les plus démunies sur un territoire (chômeurs, orphelins, vieux, femmes, etc.). Ces acteurs désignent un mode d'organisation et un lien social entre eux vu qu'ils partagent les mêmes valeurs, les mêmes soucis et partagent une proximité organisationnelle.

Les acteurs de la société civile favorisent l'émergence d'une mobilisation des personnes dans les territoires engendrant ainsi un développement à l'échelle locale.⁵

En somme, tous les acteurs territoriaux sont indispensables pour la croissance et développement de celui-ci par conséquent il ne peut pas exister de DL sans l'intervention et implication des acteurs locaux.

⁵ comme par exemple les postes d'emplois créés par les associations, ça contribue dans la croissance d'un territoire, dans l'attractivité territoriale car cette mobilisation des acteurs qui sont en synergie va permettre la création de plus en plus d'institutions, des entreprises, en effet même si le but initial des acteurs de la société civile n'est pas économique, mais plutôt social, ils contribuent aussi dans le circuit économique. Nous pouvons dire que le développement dans les territoires dépend nécessairement de la mobilisation et interaction des acteurs.

Section 2: Gouvernance et IT

Après avoir discuté du DL et des différents acteurs du territoire, nous allons nous intéresser dans le cadre de cette présente section à la notion de gouvernance en lien avec l'IT.

2.1.Cadre conceptuel de la gouvernance

La gouvernance mobilise l'implication et inclusion des acteurs dans le processus décisionnel des actions politiques, c'est un travail collectif dans la réflexion des stratégies que vont permettre le développement. Cette forme de gestion peut s'appliquer à tous les niveaux d'organisations qu'elles soient locales, régionales, nationales ou internationales. (Diop, 2008) Pour Cavalier (1998), *“ la gouvernance...est la capacité et la coresponsabilité de projet, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire, de réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique...”* (cité par Diop, 2008, p 25).

La gouvernance selon Burlone demande aux acteurs d'être en coopération et coordination pour créer un environnement où les actions finales des pouvoirs publics soient efficaces et efficientes pour tous les acteurs. Le pouvoir de décision n'appartient pas seulement à l'État, mais plutôt, il appartient aussi aux autres acteurs du territoire.(Burlone, 2008)

“Processus de décision qui renvoie : à la complexité accrue de l'environnement lequel commande aux organisations de s'adapter et d'établir des liens entre entités gouvernementales et société civile (incluant le secteur privé); à la capacité relative des gouvernements à assurer une prestation de services à la fois efficiente et efficace; au partage du pouvoir entre décideurs politiques et fonctionnaires, entre les divers paliers gouvernementaux, entre État et société civile et entre organisations de mêmes niveaux; à l'utilisation de nouveaux mécanismes de prestation de services; et au contexte de confiance relative du public envers les politiciens et envers les administrateurs publics”. (Burlone et al, 2008, p 37)

En effet, la gouvernance est un mode particulier de gouvernement ayant pour but d'englober les activités publiques basées sur la participation d'acteurs sociaux du secteur marchand, mais aussi du tiers secteur c-à-d. les acteurs de la société civile.

La gouvernance est différente du gouvernement car son mode organisationnel n'est pas hiérarchique. *“ La nouvelle gouvernance cherche donc à dépasser à la fois les limites de la*

hiérarchie et celle du marché en faisant appel à une pluralité d'acteurs publics et privés, y compris ceux relevant de la société civile dont la mobilisation se fait à partir de la réciprocité et de la solidarité” (Lévesque 2007 p 46). À la place de l'hierarchie se met en place un mode de coordination, coopération, participation entre les acteurs qui caractérise la logique des liens en réseaux.

Selon Forgues et Cardinal (2015, p 10) la gouvernance est caractérisée par certains éléments importants comme suit:

- *Elle repose sur une pluralité d'acteurs qui proviennent de milieux divers (gouvernementaux, privés, société civile) et qui partagent certains intérêts propres à favoriser leur collaboration et leur participation à l'action publique;*
- *La frontière entre le public, le privé et le tiers secteur (société civile) devient poreuse;*
- *La hiérarchie et le pouvoir laissent place à la coordination des actions des divers acteurs des différents niveaux en disposant d'une certaine autonomie dans leur fonctionnement, cette coordination repose sur des rapports horizontaux.*

Donc à travers ces définitions et ces caractéristiques nous pouvons souligner que la gouvernance est un mode de gouverner d'une façon collective où non seulement l'Etat mène des actions mais aussi d'autres acteurs territoriaux sont concernés dans la gestion et prise de décision dans le territoire.

2.2.Systèmes d'acteurs et la gouvernance

Les systèmes d'acteurs se construisent avant tout dans un espace géographique qu'on préfère appeler territoire qui représente des actions collectives, sociales et culturelles qui à son tour forment des systèmes. Les acteurs qui agissent au sein des territoires sont relativement autonomes, organisés et sont permis d'entreprendre des actions pour trouver des solutions aux problèmes multiples qui peuvent se poser à eux grâce à la gouvernance qui donne une place aux multiples acteurs territoriaux à travers l'action collective. (Forgues, 2015)

L'action collective selon Michel Crozier et Erhard. Friedberg (1977) *“est une action organisée, construite, ensemble de solutions en relation avec un contexte donné, en l'occurrence, dans le cadre de ces travaux...il est montré que les actions qui forment l'action*

collective, se combinent, interfèrent et rétroagissent au sein de ce qu'il est convenu d'appeler un système..." (cité par A.Moine, 2006, p 123)

Selon F.Vaivre (2002) Le système d'actions construit par les différents acteurs peut être défini en deux parties (cité par A.Moine, 2006,)

- les organisations politiques correspondant à la sphère politique, « forme d'encadrement de l'action collective et individuelle » constituée par les collectivités locales et les différentes formes d'intercommunalités;
- les organisations sociales correspondant à la sphère des relations économiques, culturelles et sociales constituées par les associations, les organismes consulaires, etc.

Dans ces deux catégories d'organisations les acteurs sont en interaction, même si parfois ils ont des objectifs différents, les acteurs sont en relation, ils coopèrent, ils agissent ensemble en vue d'établir un équilibre et réagir ensemble face à des bouleversements qui peuvent naître dans leur territoire.

Et comme nous venons de voir la gouvernance met en relation les deux acteurs (les organisations politiques et les organisations sociales) pour mieux gérer leur territoire. Ce n'est plus l'État qui se prend en charge tout seul car il existe des situations où il ne peut pas tout régler, c-à-d il ne peut pas être le moteur à tout moment, donc pour des résultats plus efficaces et satisfaisants il se fait nécessaire la participation d'autres acteurs territoriaux.

2.3.Gouvernance participative

La gouvernance participative est basée sur la négociation, l'apprentissage et la collaboration entre les différents acteurs, dans ce mode de gouvernance il est indispensable d'inclure les différentes parties prenantes, c-à-d les acteurs territoriaux dans la prise de décision.

Elle considère ces parties prenantes comme étant les principaux acteurs de la gouvernance qui doivent être focalisées sur la conciliation des intérêts communs et la prévention des conflits.

2.3.1. Conceptualisation de la notion gouvernance participative

La gouvernance participative peut être définie comme étant un “ *l'ensemble des règles attenantes aux configurations de la propriété, à la tutelle de la minorité et des créanciers, au système d'administration et de contrôle*” (Guido et Gaetano, 2003, p. 233).

La gouvernance participative est une approche qui met l'accent sur un pouvoir de gestion, de décision, les responsabilités, les droits, et les fonctions sont partagées entre les parties prenantes d'une organisation. (Guido et Gaetano, 2003)

“La gouvernance participative est une forme d'organisation qui permet une évolution en se basant sur les acteurs territoriaux qui composent un certain territoire. le but de ce type de gouvernance est de prioriser les volontés particulières des acteurs pour atteindre un objectif en commun.” (Borrini , 1997) (cité par Chabane, 2010, p 30)

D'après la définition de Borrini (1997) , l'objectif d'une gouvernance participative au sein d'une organisation, d'une localité, d'un territoire, ou d'une nation est l' inclusion de tous les acteurs dans la gestion, ou bien dans la gouvernance pour y trouver des solutions qui vont satisfaire les nécessités collectives. (cité par Chabane, 2010, p 30)

Ainsi on comprend que la gouvernance participative repose sur des pratiques de réseau qui favorisent la collaboration des acteurs pour arriver à des meilleures solutions ensemble, différemment de l'organisation hiérarchique ancienne.

2.3.2. Dimensions de la gouvernance participative

Pour mieux comprendre le contexte de cette notion, Charreaux et Schatt ont développé des dimensions/pratiques de la gouvernance participative (cité par Younes et al, 2016,) :

- Organisation du pouvoir: dans la prise de contrôle : il existe une répartition du pouvoir entre les parties intégrantes;
- Rôle/ Relation avec les parties prenantes: conciliation d'intérêt, intégration et participation des parties prenantes;
- Circulation de l'information: il doit y avoir la transparence, partage de l'information et la communication;

- Prise en compte des intérêts collectifs: dans les situations de divergences d'intérêts il est fondamental de rechercher le meilleur compromis en vue du bien-être commun;
- Projet collaboratif: il est nécessaire de suivre une démarche collaborative, c-à-d faire un travail en équipe dans la planification et mise en oeuvre des projets ;
- Gestion éthique: dans la démarche participative il faut suivre les valeurs éthiques et une justice distributive.

2.4. IT comme appui à la gouvernance

Nous pouvons préciser que l'IT s'appuie sur deux concepts: le territoire où se tissent les relations entre les acteurs territoriaux et aussi la gouvernance qui fortifie ces relations. L'IT repose sur les jeux d'acteurs qui produisent une organisation dans un espace géographique afin de surpasser des contraintes qui peuvent survenir, elle permet le partage des connaissances entre les acteurs afin d'analyser collectivement et mieux comprendre, connaître leur territoire, et pour une meilleure gouvernance. (Y Bertacchini, 2004)

La gouvernance peut faciliter l'irrigation des territoires à travers la connaissance et l'information. La transparence et la communication sont des critères fondamentaux pour qualifier la bonne gouvernance. (Leloup, 2005)

La Banque Mondiale (1992) définit la bonne gouvernance “ *comme étant la manière dont le pouvoir est exercé pour gérer les ressources nationales économiques et sociales consacrées au développement*”. En effet, elle s'appuie sur des actions venant de la part des pouvoirs publics en étant transparentes et prévisibles d'une façon qui préconise l'éthique. Pour y arriver, la société civile participe aux affaires publiques. Autrement dit et encore une fois, la bonne gouvernance désigne la communication, la transparence, la relation entre les acteurs, des acteurs publics et communautaires.

L'IT naît de la conjonction de changements importants, dans les économies et les sociétés, dans les situations de crise dans les territoires⁶. (Banque Mondiale, 1992)

⁶ des crises économiques ou comme par exemple la crise sanitaire actuelle, elle donne la possibilité de créer des richesses pour l'humanité, elle donne l'opportunité à la population, au pays dans son ensemble de se surmonter grâce à une très large implication d'acteurs diversifiés.

L'approche par la gouvernance de l'IT, elle peut être vue *“comme la manière dont les sociétés développent des règles, des processus d'intelligence territoriale et des comportements nécessaires à leur survie et à leur accomplissement”*. (Joyal, 2011, p 67)

Une gouvernance par l'IT dans un territoire permet aux sociétés de développer des comportements, et des modes de vie qui vont leur permettre de survivre, c-à-d de surpasser aux difficultés qui peuvent survenir dans le territoire, vu que l'IT permet l'implication de tous les acteurs territoriaux, de ce fait va leur permettre de mieux répondre aux nécessités du territoire.

“La réussite d'un processus de gouvernance par l'intelligence territoriale, en général...dépend d'une entente parfaite entre les différents acteurs”(Piveteau, 2011, cité par El Khider et Nacaf, 2021, p 209)

À partir de là nous pouvons souligner que la gouvernance valorise la collaboration des acteurs pour un développement du territoire mais il est nécessaire d'appliquer un processus d'IT dans les territoires pour l'accomplissement de ses objectifs. Donc l'IT peut être considéré comme étant un support de la gouvernance. (Banque Mondiale, 1992)

2.5. Gouvernance territoriale (GT) et IT

Nous ne pouvons pas parler de la gouvernance sans citer la GT. Elle désigne une méthode de coordination entre les différents acteurs en vue du DL. La GT et l'IT permettent aux pays et aux pouvoirs publics de voir et de dresser des plans d'action en coopération avec d'autres acteurs pour faire face à une situation de crise nationale.

2.5.1.Définition de la gouvernance territoriale

Selon l'auteur il faut préciser que *“d'une part, bien marquer la distinction avec le gouvernement en tant qu'institution, d'autre part, sous un vocable peu usité et donc peu connoté, promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires publiques fondé sur la participation de la société civile à tous les niveaux nationaux, mais aussi local, régional et international”*. (Paye, 2005, p 13)

Comme nous l'avons précisé plus haut, la gouvernance est distincte du mode de gestion du gouvernement. Cette approche valorise la participation des acteurs de la société civile dans la gestion des territoires.

La gouvernance territoriale est définie par Wallet (2005) comme *“le processus d’articulation de l’ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement”*. (cité par Akouche et Chingari, 2007, p 77). En effet, l’approche par gouvernance territoriale est tout simplement la mise en commun des acteurs locaux.

La GT suit une démarche alternative à celle du gouvernement classique. Elle sort de la forme hiérarchisée de la gouvernance en s'appuyant sur la participation et la coordination des acteurs pour réaliser des projets de développement territorial . *“ Un système décisionnel partenarial non hiérarchisé. Elle s’exerce comme une capacité collective des acteurs publics, privés et associatifs, à gérer les interdépendances du projet de développement local durable de leur territoire et son agenda ; une contractualisation orale ou écrite formalise leurs décisions stratégiques”*. (Decoster, 2016, p 14).

2.5.2.Caractéristiques de la gouvernance territoriale

Selon B Pecqueur, (2003), la GT détient plusieurs caractéristiques telles que:

- elle se caractérise par la décentralisation qui transforme la structure administrative et politique de la société;
- Elle fait appel à une diversité des acteurs territoriaux, du plus haut au plus bas;
- la continuité de l’action, c-à-d où la gouvernance ne doit pas être un processus temporaire.

Pour conclure, nous dirons que l’IT est un atout pour le DL d’un pays avec sa démarche, mais elle doit être accompagnée d’une gouvernance territoriale spécifique, en s’appuyant sur la participation de tous les autres acteurs du territoire, pour donner un effet de levier dans le territoire.

Section 3: Place de l'ESS dans l'IT

Comme nous l'avons vu jusqu'à présent, l'IT est une démarche où domine la relation entre plusieurs acteurs dans un territoire donné. Mais à côté des pouvoirs publics, la société civile est indispensable et joue un rôle très important dans la mise en œuvre de cette démarche. En plus de son rôle sur le plan politique et administratif, la société civile s'engage sur le plan social et solidaire au sein d'une communauté.

3.1.Genèse de l'ESS

Cette notion a eu son émergence il y a plus d'un siècle à cause des besoins de solidarité, les inégalités sociales présentes dans la vie des humains. Dans ce point nous allons présenter l'avènement et les étapes de l'évolution de cette notion en s'appuyant sur le cours dispensé par Smadi A. (2020, pp 1-7).

3.1.1.Existence des pratiques sociales avant la révolution industrielle

Avant la révolution industrielle a existé des organisations d'économie sociale telles que les associations d'exploitation en Mésopotamie, celles de regroupements pour secours mutuel en égypte, en grèce il existait des coopératives dites four communal disponible pour toute la population ayant besoin, pendant la période médiévale il y a eu des regroupements exploitant en commun des champs, une autre coopérative à Jura assurant la fabrication et la vente du fromage par un groupe d'éleveurs.

Richard Owen de la grande bretagne a créé une entreprise dont l'objectif était l'amélioration de conditions de vie des ouvriers pour augmenter la productivité, appelé socialisme associationniste qui cherche un équilibre social et création d'un système coopératif, en allemagne à été créé une coopérative du type bancaire dont le rôle des caisses c'est la collecte d'épargne auprès des adhérents dans le village et redistribuer sous forme de crédit.

3.1.2.Pendant révolution industrielle

Pour certains auteurs, une bonne société doit être générée par une affaire de technique, soit par la socialisation des moyens de production ou de regroupement de personnes; donc l'économie sociale résulte en partie du libéralisme de l'époque et du christiannisme social.

Les libéraux Walras et John Mill ont encouragé les associations d'entraide parmi les travailleurs. Les initiatives du type économie sociale ont entraîné des principes et des valeurs nouvelles entre les individus ayant une vie en commun, ces initiatives se manifestent par la solidarité, l'entraide et l'auto-organisation.

Pendant cette période naissent des initiatives comme les sociétés de secours mutuelles dont l'objectif est la prise en charge des personnes en difficulté qui ne peuvent pas assumer leurs besoins fondamentaux individuellement. C'était l'exploitation des travailleurs par le système capitaliste qui a fait que ces travailleurs créent des coopératives afin de créer leur richesse et de produire de façon autonome et collective. L'économie sociale est le résultat des conséquences de la révolution industrielle.

3.1.3. Avènement la crise de 1970

Michel Rocard arrive à redécouvrir cette notion de propriété collective en supprimant la notion de propriété privée. Les nouvelles formes de production se distinguent des anciennes formes capitalistes et/ou communistes. À cause du chômage massif créé par la crise se sont créés des initiatives qui ont déclenché des expériences solidaires vis-à-vis des personnes exclues en leur proposant des offres d'emplois, des formations et un accompagnement tout au long du processus de résolution de leurs soucis.

Après cette crise les ouvriers ont vu comme solution de lutter contre la surexploitation engendrée par le système fordiste et l'action de solidarité volontaire des classes supérieures à eux pour les faire sortir de l'exclusion.

3.1.4. Forme institutionnalisée de l'économie sociale

Ce sont des acteurs coopératifs, mutualistes, et associatifs qui fondent la conception contemporaine de l'économie sociale et ce sont les chercheurs qui ont conçu la théorie de l'économie solidaire, le tiers-secteur c'est la première définition de l'économie solidaire.

En 1990 elle a eu une autre définition pour regrouper toutes les pratiques économiques ayant pour but commun le renforcement du lien social, elle est l'ensemble d'initiatives ayant pour but de répondre aux problèmes sociaux dans l'objectif est de satisfaire l'intérêt général.

3.1.5. Pendant la crise de 2007

Pour répondre au chômage en masse engendré par la crise de 2007, ce sont créés des solutions, comme le microcrédit, ou les coopératives d'activités et d'emploi. Ces actions visent à promouvoir des formes d'échanges plus équitables à travers le commerce équitable, ou développer des modes de production qui respectent l'environnement.

3.2. Contextualisation de l'ESS

Il est difficile de donner une définition exacte de cette notion vu qu'elle est la jonction des deux économies, sociale et solidaire, donc pour une meilleure compréhension, nous allons définir l'économie sociale, l'économie solidaire, et le tiers secteur. (O Ahmed, 2010)

3.2.1. Économie sociale

“L'économie sociale se conçoit aujourd'hui comme un ensemble d'entreprises d'un type particulier; des entreprises créées par des groupements de personnes réunies pour répondre à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits : travailler ensemble dans de bonnes conditions, en réalisant une activité qui a du sens, consommer différemment en privilégiant des produits biologiques, se prémunir contre des risques en mutualisant, réaliser une activité sociale ou culturelle au bénéfice des personnes exclues, acheter du matériel dont on partage l'usage, construire un habitat de qualité... ”. (Draperi, 2011, p 2).

L'économie sociale désigne un groupe de personnes qui partagent un même objectif final, c-à-d satisfaire des besoins qui ne sont pas totalement ou quasiment pas satisfaits des personnes qui sont exclues, ou bien les moins favorisées de la société.

3.2.2. Économie Solidaire

Dans les organisations qui se basent sur l'économie solidaire, il est priorisé la promotion de la solidarité entre les différents acteurs qui les composent, elles mettent en œuvre des pratiques de solidarité entre les travailleurs en général, et en particulier avec les personnes les plus défavorisées. (O Ahmed, 2010)

“L'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de la solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel”. (B Eme et J Laville, 2006, p 303)

L'économie solidaire partage le même objectif que l'économie sociale, qui est d'atteindre un bien commun, mais la différence est que dans l'économie sociale il existe aussi le besoin de satisfaire un intérêt individuel, or que dans l'économie solidaire c'est purement l'intérêt collectif qui compte.

L'économie solidaire peut être considéré comme étant un vecteur de cohésion sociale, c-à-d elle permet que les membres d'une organisation à caractère solidaire qui puissent travailler ensemble à travers une démarche participative autour d'un projet de solidarité. (CNCRESS, 2014)

3.2.3. Tiers secteur

“Le tiers secteur présuppose l'existence de deux autres secteurs : le secteur privé (ou commercial dont le but est la rentabilité des investissements par la recherche de profit) et le secteur public (ou étatique dont l'activité cherche à combler l'intérêt général). Ces deux secteurs n'ont jamais organisé totalement ni même principalement le travail de la société pour elle-même. Le principe de réciprocité : l'idée que l'on doit travailler pour la communauté, non par obligation légale, ni pour en recevoir un revenu, mais au nom de la conscience qu'appartenant, à une société, on lui doit quelque chose et qu'elle assure vos besoins. Il s'agit de la solidarité qui définit le tiers secteur : le but commun à ses participants” (Benoît, 2008, p 18).

Ce secteur est désigné tiers secteur car il est ni public, ni privé, ce une autre perspective d'activités dans la société dans le but n'est pas lucratif, mais plutôt social.

“Les expériences se reconnaissant dans l'économie sociale et solidaire témoignent d'une finalité commune, celle de servir l'émancipation de tous par la mise en œuvre d'une économie démocratique”. (Draperi, 2011, p 13)

Ce qu'il faut retenir est que les acteurs de la société civile, c-à-d les acteurs de l'ESS partagent la même volonté, qui est de créer une société différente de celle basée sur le capitalisme, une société où il existe moins d'inégalités, moins d'injustices.

En effet, cette économie se base sur des valeurs et des principes qui mettent l'homme au cœur de l'économie comme étant plus important que les intérêts capitalistes, les activités dans l'ESS se basent sur des principes de la solidarité, de l'équité et de l'utilité sociale.

3.3.Caractéristiques de l'ESS

Même si nous essayons de donner une définition précise de l'ESS, il reste difficile de montrer tous ces aspects dans une simple définition, donc nous avons les caractéristiques qui peuvent élargir notre compréhension sur ce terme: (M Pinville, 2015)

Finalité au service de la collectivité

L'ESS vise à construire une société plus humaine et équitable en apportant des projets qui contribuent au développement territorial durable à travers la production des biens et services avec les principales structures qui la composent qui sont notamment les associations; les coopératives; les mutuelles; et les fondations.

Une alternative au capitalisme

L'ESS veut un changement systémique et non seulement aider les nécessiteux, elle est une alternative au capitalisme, donc elle cherche à transformer le système économique et social, elle cherche à surmonter les inégalités présentes dans la société.

ESS comme un mode d'entreprendre spécifique

L'ESS est un mode d'entreprendre et de développement économique dans le but est le partage des bénéfices, une gouvernance démocratique et une gestion dont les bénéfices sont destinés au maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise.

La satisfaction de la personne

Les initiatives de l'ESS visent à satisfaire les besoins des individus, elle préconise l'humanisme, la solidarité et l'entraide mutuelle plutôt que la recherche du profit. ESS comme nous avons essayé de définir, elle préconise des valeurs entre les individus ayant une vie en commun, elle est caractérisée par des initiatives qui montrent la solidarité et l'entraide entre les citoyens.

3.4.Enjeux et objectifs de l'ESS

À travers leurs structures économiques elle vise à réduire les inégalités sociales dans la société, ses principaux objectifs sont l'entrepreneuriat collectif; mettre en évidence les

faiblesses présentes dans la démocratie; fournir des prestations destinées à la communauté; et s'inscrire dans une perspective d'une économie alternative.

L'ESS cherche une solution pour répondre aux problèmes des générations présentes et futures face à la dégradation environnementale.

Les entreprises de l'ESS sont hétérogènes dans ses activités et ont des objectifs difficiles à atteindre, comme (Smadi A, 2020):

- lutter contre l'analphabétisme et exclusion scolaire;
- assister les personnes âgées et handicapées;
- absorber le chômage;
- et s'appuyer sur l'économie circulaire avec les principes du développement durable;
- entre autres.

3.5.Organisations de l'ESS

Il y a quatre formes juridiques de l'économie sociale et solidaire tel que les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations. (M Pinville, 2015)

3.5.1.Associations

L'association est *“une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices”* article 1, loi du 1er juillet 1901 France relative au contrat d'association.

L'association est définie par ses actions à but non lucratif, pour essayer d'améliorer quelques domaines dans un pays et qui rassemble un groupe de personnes morales ou physiques. Les associations agissent souvent dans les secteurs d'activité tels que: sanitaire et social; enseignement, formation; sport et loisirs; tourisme social; culture.

3.5.2.Fondations

L'appellation “fondation” a longtemps été laissée sans cadre juridique. La loi du 23 juillet 1987 ,France est venue préciser sa définition et son contenu : “la fondation est l'acte par

lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif".

Elles font partie des associations à caractère spécifique et son objet doit être en accord avec l'ordre public, les valeurs et constantes nationales, différemment des associations.

3.5.3.Mutuelles

Avant 1985, le terme de " mutuelles" s'appliquait aussi bien aux sociétés de secours mutuel qu'aux sociétés d'assurances mutuelles. Depuis une loi des 25 juillet 1985, France, qui procéda à une première réforme du Code de la Mutualité, l'appellation de mutuelles est réservée aux premières, les secondes ayant l'obligation de faire figurer le mot "assurances" dans leur raison sociale.

Elles sont définies par la loi comme étant une personne morale de droit privé à but non lucratif. Avec l'objectif de mener des actions de solidarité, d'entraide et prévoyance pour ses membres adhérents, et de leurs ayants droit au moyen, notamment, de versement de cotisations.

3.5.4.Coopératives

Selon une déclaration faite en 2012 par l'alliance coopérative internationale "Une coopérative est une association de personnes qui se sont réunies volontairement dans le but de satisfaire leurs besoins économiques, sociaux, et culturels en commun d'une manière collective où le pouvoir est exercé d'une façon démocratique."

Les coopératives ont comme objectifs principaux:

- contribuer à la promotion des activités et satisfaction des besoins, à la formation de ses membres;
- diminuer les coûts de production, les prix de commercialisation;
- Améliorer la qualité des biens et services pour les membres et consommateurs.

Et ses objectifs obéissent à des principes, comme: l'adhésion volontaire et libre; décision démocratique; éducation formation et information de ses membres; engagement envers la communauté; coopération entre les coopératives.

Ces organisations favorisent la création d'emplois à travers l'insertion par l'économie et aussi une plus grande cohésion sociale ce qui contribue au développement économique et social dans un pays.

3.6. Principes fondateurs de l'ESS

L'ESS est une économie qui apparaît justement à contre sens des principes du capitalisme, en se basant plutôt dans l'aspect humain. Nous allons citer quelques principes selon Fonteneau qui désignent cette économie :(Fonteneau et al, 2010)

3.6.1. Liberté d'adhésion

Ce principe de liberté d'adhésion traduit un engagement volontaire de toute personne souhaitant intégrer un groupe ou une structure de l'économie sociale, rester adhérent le temps qu'elle veut ou sortir à tout moment. La non exclusion exprime le fait que nul n'est contraint dans ses engagements dans l'économie sociale et que les actions ne condamne aucun membre.

3.6.2. Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital

La personne est au cœur de l'économie et en constitue la finalité, l'individu est mis en avant sur activités marchandes.

3.6.3. Utilité collective ou sociale

Les actions menées par les organisations de l'économie sociale ont pour objectif la recherche de l'utilité sociale du projet. Cette dernière ne peut être atteinte qu'avec la coordination entre plusieurs acteurs de la société. La priorité des activités de l'économie sociale revient à la satisfaction des besoins de la communauté et non seulement les besoins individuels.

Les bénéfices réalisés dans le cadre des activités de l'économie sociale sont au service de la communauté, d'un projet collectif basé sur une démarche participative afin de produire des biens et services à utilité sociale.

3.6.4. Mixité des ressources

L'économie solidaire se définit sur trois critères selon Lasida (2008) à savoir :

- une finalité du projet se manifestant par une articulation entre la dimension économique (caractéristique du capitalisme) avec deux autres dimensions (politique et sociale) ;
- une logique du projet fondée sur l'utilité sociale, la gestion participative et démocratique et enfin par des modes de financement réciprocaires;
- une capacité de changement social.

Les ressources mobilisées par l'économie sociale et solidaire sont selon Lasida (2008):

- les ressources marchandes : obtenues à travers l'échange dans le marché (du capital, du travail, des biens et services) ;
- les ressources publiques : distribuées par l'État à travers des subventions, des allocations et la politique sociale ;
- les ressources "réciprocaires" : obtenues par l'engagement personnel sans contrepartie monétaire, comme le bénévolat ou le volontariat.

L'économie solidaire utilise ces trois types de ressources mais se caractérise par la prédominance de la réciprocité sur les deux premières.

3.6.5. Gouvernance démocratique

En effet, tous les membres participent à titre égal dans la gestion et la prise de décision au niveau de l'organisation quelque soit leurs apports. L'apport peut avoir deux formes soit en capital pour le cas des coopératives ou en temps pour les associations. Le poids de cet apport n'exclut guère les adhérents de la prise de décision concernant les actions de l'organisation de son fonctionnement ou autres.

Cette gestion démocratique manifeste le principe d'une personne = une voix au niveau d'une assemblée générale responsable de la gestion et de la prise de décision de l'organisation par ses membres. Au niveau de l'assemblée générale, le principe de vote est suivi en donnant la chance aux membres de l'assemblée d'adhérer ou de s'opposer librement à une décision contrairement aux entreprises classiques où le vote se fait en fonction des actions détenues.

3.6.6. Non-lucrativité individuelle et juste répartition des excédents

Ce principe consiste à respecter la règle de la non constitution de bénéfices à des fins individuels et que ces derniers doivent être majoritairement réinvestis dans l'activité le reste sera réparti équitablement et de manière limitée entre les membres de l'organisation. Dans le cas des associations par exemple, les bénéfices doivent être réinvestis intégralement. Dans le cas d'une organisation d'économie sociale ayant des salariés permanents, des salaires doivent être versés à ces derniers. En effet, ces derniers doivent être limités aussi. Ce n'est pas l'appropriation individuelle des excédents financiers qui est interdite et non la constitution de ces derniers. D'ailleurs, elles peuvent en constituer des excédents importants parfois.

Ce principe ou cette règle diffère d'une organisation à une autre selon son statut juridique. En somme, les bénéfices réalisés représentent des fonds propres impartageables destinés au développement de la structure et la réalisation des actions sociales c'est pour cette raison que l'on dit que ces organisations sont à but non lucratif ou à lucrativité limitée.

Jusqu'ici nous avons souligné que dans l'IT, la base pour le bon fonctionnement de cette démarche est la coopération entre les acteurs dans un territoire. Dans un pays, un territoire pour pouvoir arriver à satisfaire la population dans son ensemble, principalement dans la situation actuelle qui traverse le monde, il est nécessaire la bonne entente entre les pouvoirs publics et les autres acteurs territoriaux, institutionnels et non institutionnels.

Le jeu de l'ESS dans l'IT c'est qu'elle permet de combler les parties où les pouvoirs publics n'arrivent pas à satisfaire, nous savons déjà qu'elle met l'homme au coeur de l'économie, elle a un but d'utilité sociale, donc avec ses actions elle facilite les pouvoirs publics à mieux comprendre et satisfaire les nécessités de la population.

Pour résumer, nous pouvons dire que la relation entre l'État et les acteurs de la société civile permet l'existence d'une gouvernance plus efficace et participative dans la démarche de l'IT.

Conclusion du chapitre

La démarche de DL dans un territoire est fondamentale pour permettre un développement plus équitable pour tous les acteurs, et non seulement cette démarche va permettre aux acteurs de mettre en place un développement endogène à travers la valorisation des ressources spécifiques du territoire.

L'IT et la gouvernance sont des moyens où les pouvoirs publics peuvent utiliser, pour réagir à des situations des crises en écoutant la voix de tous les acteurs territoriaux sans exception, dans la prise de décision, en mettant en place une démarche de gouvernance participative il y a plus de chances de mieux répondre aux problèmes qui peuvent survenir dans un territoire, vu qui se sont tous les acteurs qui sont impliqués dans la gestion du territoire.

Autrement dit, les actions des pouvoirs publics doivent être en coopération et en concertation avec les acteurs de la société civile. Les acteurs de l'ESS permettent d'augmenter les chances de satisfaire les besoins des personnes vulnérables.

Dans ce travail nous nous focalisons beaucoup plus sur les actions de la société et les actions publiques pour voir comment ils peuvent réagir à des situations des crises, comme la crise du COVID 19, vu que nous avons pu comprendre que l'IT permet aux territoires de non seulement gérer les situations de crise économiques, mais aussi elle ne laisse pas de côté l'aspect social.

*Chapitre III: Actions menées par les pouvoirs publics et les
acteurs de la société civile face à la crise sanitaire de la
covid 19*

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Chapitre III: Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du covid 19

Introduction du chapitre

La pandémie de la Covid 19, depuis son émergence, a eu des effets importants dans le monde entier sur le plan socioéconomique. Pour qu'un pays puisse faire preuve de résilience face à cette situation, l'intervention de tous les acteurs territoriaux dans la gouvernance des territoires est indispensable.

De ce fait, nous nous intéressons au cours de ce chapitre à voir d'une part, quelles sont les mesures prises par politiques publiques pour relancer l'activité économique et aider les personnes vulnérables et, d'autre part, le rôle des acteurs de la société civile comme étant un acteur fondamental dans l'appui aux personnes plus affectées par la crise sanitaire de la Covid 19.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Section 1: Méthodologie du travail

Après avoir élaboré un cadre théorique basé sur une vaste revue de la littérature autour des concepts clés, en lien avec notre thématique de recherche, nous sommes arrivé dans le cadre de ce chapitre, plutôt empirique, à l'analyse des actions des pouvoirs publics algériens durant la pandémie de la covid 19 à côté de l'analyse du rôle de la société civile face à cette crise sanitaire au niveau de la wilaya de T-O à travers des enquêtes qualitatives auprès des organismes concernés.

La période de l'enquête

La période de notre enquête concernant les actions menées par les acteurs publics et de la société civile s'est étalée à partir du mois de juillet de 2021 jusqu'à la fin du mois d'avril de 2022. La période d'enquête a été considérablement longue vu que notre travail se trouve dans la période de covid 19 où les rapports ne sont pas encore fait par les organismes concernés, c-à-d eux même n'avaient pas encore fait les constats sur leurs activités effectués, une situation qui a entravé et retardé notre travail de recherche. D'ailleurs nous jugeons ce travail utile vu qu'il contribuera pour la collecte des informations des actions faites dans la wilaya de TO pendant pandémie.

Collecte de données

Pour pouvoir accéder aux informations concernant les activités réalisées par les différents acteurs concernés par l'aide aux personnes vulnérables pendant la pandémie Covid 19, il nous a fallu faire appel à plusieurs organismes et à plusieurs personnes. Malgré cela, nous avons rencontré un problème de rétention de l'information et parfois même un refus de discuter autour de ce sujet du fait qu'il relève des prérogatives des pouvoirs publics et que leur budget ne doit pas être divulgué. Néanmoins, à force d'insister nous avons pu avoir quelques données malgré qu'elles restent insuffisantes par rapport à nos objectifs initiaux.

En premier lieu, nous avons sollicité l'Assemblée Populaire de Wilaya de Tizi-Ouzou en tant qu'organisme public ayant organisé des opérations de solidarité pendant cette pandémie. Celui-ci via la DRAG après plusieurs entretiens avec eux nous avons réussi à collecter quelques informations correspondant aux actions menées, au budget alloué à celles-ci et aux différentes catégories ayant bénéficiées de ces aides.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

En second lieu, nous avons recueillis des informations indispensables à notre recherche au niveau de l'ODEJ concernant toutes les activités liées à la pandémie à travers un entretien qualitatif en ligne à travers leurs réseaux sociaux (via facebook et messenger) et après présentiel;

En troisième lieu, nous nous sommes intéressés aux actions menées par la société civile et étant donné les multiples contraintes que nous avons rencontrées pour la collecte d'informations en cette période de pandémie, nous nous sommes limités à quelques organisations de l'économie sociale et solidaire à savoir :

- ❖ la MJ Bousserak Fatma qui a travaillé en partenariat avec l'association Ithri N'Sbah
- ❖ le groupe de scoutisme El Hillel qui nous a fourni son rapport d'activité pour la période allant du mois de mars jusqu'au mois de décembre de 2020

Enfin, pour compléter et enrichir notre étude, nous avons mobilisé les différents sites officiels des autorités nationales et locales ainsi que les rapports élaborés par les différents organismes publics.

Contraintes de l'enquête

Pendant le déroulement du travail nous avons voulu enquêter aussi le Croissant Rouge Algérien au siège de TO, vu qu'il est un organisme de solidarité ayant mené des actions de solidarité envers la population plus touchée par les effets de la crise sanitaire, mais nous n'avons pas pu accéder aux informations nécessaires à cause de la non disponibilité des responsables pour nous fournir les informations pertinentes.

Nous avons trouvé plusieurs difficultés dans la collecte des informations, notamment dans les institutions où nous nous sommes adressés, nous avons fait face à des refus d'entretien plusieurs fois pour collecter des informations, les demandes d'entretien aux responsables ont été refusées plusieurs fois, principalement vu que l'année précédente il y avait de nouveau beaucoup de cas de covid, c'était une difficulté en plus pour demander des entretiens dans les organismes concernés, ces organismes sollicités n'étaient pas prêts à recevoir des personnes pour faire des travaux de recherche, non seulement à cause de la propagation de la maladie du

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

coronavirus, mais aussi le constat que nous avons fait c'est que eux même n'avait pas encore préparé les rapports de leurs activités faites sur le terrain, nous avons eu cette réponse à plusieurs reprises que les données ne sont pas prêts, donc ils nous demandait à plusieurs reprises de retourner et revenir un autre jour pour collecter les données, chose qui nous a pris beaucoup de temps vu qu' il y avait pas une autre solution au lieu d'attendre la disponibilité des informations.

Mais nous avons trop insisté pour demander quelques informations auprès de tous les organismes sollicités qui heureusement ils ont disponibilisé quelques informations pertinentes à notre travail de recherche.

Cette démarche méthodologique vise à rassembler toutes les données acquises dans le but d'analyser l'impact de la pandémie de la Covid 19 en Algérie, et après voir quelles ont été les actions mobilisées par les acteurs territoriaux en vue d'atténuer les effets de la crise sanitaire.

Section 2: Aperçu sur la Covid 19 en Algérie

La crise sanitaire Covid 19 a bouleversé le monde entier par ses multiples effets engendrés. L'Algérie au même titre que d'autres pays a été touchée par cette pandémie et par ses effets.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

L'objectif de cette section est de dresser un état des lieux de la situation (un bilan) en Algérie à travers une présentation et une analyse des différentes statistiques disponibles.

À cet effet, et pour une meilleure analyse, nous allons le décomposer en deux points essentiels l'impact économique et l'impact social.

2.1.Impact économique de la crise du Covid 19 en Algérie

Nous pouvons évaluer l'impact économique de la pandémie en Algérie à travers les facteurs macroéconomiques qui peuvent nous permettre de comprendre la dimension de cet impact en se basant sur les données recueillies par les organismes publics, comme par exemple l'ONU, et la BM.

Nous savons que la croissance économique en Algérie dépend essentiellement de l'exportation des hydrocarbures. *“La crise économique engendrée par le COVID 19 a affecté directement les prix du pétrole en générant la baisse des prix sur le marché. A partir de là, nous pouvons comprendre que les hydrocarbures ont un poids énorme dans l'économie Algérienne vu qu'elles représentent 98% des exportations, dans les recettes fiscales 60% et dans le PIB 19%”* (ONU, 2020, p6).

Avant l'arrivée de la COVID 19 en Algérie; la croissance économique présentait déjà des faiblesses; chose que la crise sanitaire est venue aggraver.

En effet, la croissance du PIB en 2018 était de 1.4% or qu'en 2019 elle est passée à 1%. Cette régression dans la croissance économique est dû à la faible part de la production; des prix des hydrocarbures et aussi au manque de diversification de l'économie algérienne selon la même source.

Selon le rapport de l'ONU en Algérie (2020; p5), un ralentissement de la croissance a été enregistré même dans les secteurs hors hydrocarbures puisque la croissance hors hydrocarbures est passée de 3,3% en 2018 à 2,6 % en 2019. Un ralentissement est enregistré dans les secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Habitat (BTPH), de l'agriculture et du commerce.

Les entreprises du secteur hors hydrocarbures ont été aussi affectées par la crise sanitaire actuelle.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Pour ce qui est de la demande, la consommation et l'investissement ont enregistré une baisse due à l'incertitude économique. De même pour la production, les restrictions de certaines activités dites non essentielles ont affecté profondément les secteurs du transport, de l'hébergement, et des services de restauration.

À cause des mesures de confinement mises en place, les industries de la construction, le secteur manufacturier et des entreprises des autres secteurs ont été profondément affectées en ce qui concerne leurs productions et ventes.

Le secteur manufacturier qui représente seulement 6% du PIB en Algérie a été profondément touché à cause de la fermeture temporaire des usines, des mesures de confinement des travailleurs et de la paralysie des chaînes d'approvisionnement dans les plans nationaux et internationaux.

Évidemment le taux de la demande a baissé dans les industries essentielles comme par exemple l'automobile, le textile, l'habillement, le cuir, la chaussure... cela résulte des mesures de confinement, des fermetures des magasins, et des baisses de salaires.

Selon les données recueillies par l'ONU en Algérie, l'agriculture, la fonction publique, et les services publics semblent être les moins touchés par la perte d'emplois.

Selon le rapport rédigé par la BM en Algérie (2021, p26), il est estimé que « *la production d'hydrocarbures a reculé de 8,5 % en 2020, en raison d'une baisse de la production pétrolière. La production de pétrole brut de l'Algérie a chuté de 11,9 % en 2020 par rapport à 2019 en raison de la réduction du quota de production du pays fixé par l'OPEP, qui a chuté de 23 % en mai 2020, avant d'augmenter de 6 % en juillet 2020. Cette estimation est conforme à l'estimation officielle évaluant à plus de 500 000 le nombre d'emplois perdus en raison de la pandémie, selon le ministère de la Prospective. Elle est à comparer à l'augmentation de 369 000 demandeurs d'emploi enregistrée entre mars 2020 et mars 2019 et à l'augmentation de 146 000 demandeurs d'emploi inscrits entre mars 2019 et mars 2018* ».

Selon Mokrane A (2021, p 128-129) avec l'impact économique il faut s'attendre à un scénario très difficile pour l'économie algérienne notamment , “ *à une exacerbation des déséquilibres économiques, avec notamment : creusement du déficit budgétaire, déséquilibre de la balance commerciale, chômage , difficultés et/ou fermetures d'entreprises dans le secteur privé (très touché par le confinement) en ce qui concerne notamment les Toutes*

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Petites Entreprises(TPE), les artisans-commerçants, les prestataires de services(les transporteurs,...), les professions libérales, licenciement et précarisation, paupérisation de la population (celle exerçant notamment dans l'économie informelle et de la débrouille) , détérioration du pouvoir d'achat, etc.”

Mais en même temps cet auteur défend que l'impact de la crise sanitaire est une crise économique conjoncturelle, vu qu'une fois que les mesures de confinement prises par les autorités publiques seraient levées et les activités économiques seraient reprises normalement, l'économie pourrait rebondir et se redresser à nouveau. (Mokrane A, 2021, p 120)

Impact sur le budget public du pays

En parlant des finances publiques du pays, il est clair que la situation budgétaire du pays s'est détériorée à cause de sa dépendance majoritaire de l'exportation des hydrocarbures, vu que les recettes provenant des hydrocarbures ont baissé. Les recettes publiques provenant des hydrocarbures, qui représentaient 40 % du total des recettes publiques en 2019, ont eu une diminution de 25%. On assiste aussi à la baisse de l'activité économique et des flux d'importation qui ont entraîné une baisse des recettes fiscales, et notamment des impôts sur les bénéfices des sociétés et des taxes sur la valeur ajoutée sur les importations.

Parmi les raisons ayant aggravé la situation budgétaire de l'Algérie nous pouvons citer d'abord l'augmentation de la masse salariale du secteur public, en partie liée au recrutement de jeunes par le biais du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). Ensuite, il y a un autre facteur lié à l'augmentation des interventions du trésor d'une part à cause de la réalisation d'importants engagements des banques publiques exposées à des entreprises publiques en difficulté et d'autre part nous citons les mesures de soutien pour atténuer l'impact de la pandémie de covid 19 ayant affaibli cet organisme. Il est estimé selon les études de la BM que le déficit budgétaire global en Algérie est de 16,5 % du PIB en 2020, contre 9,6 % du PIB en 2019. (Rapport BM en Algérie, 202, p 9)

Impact sur les secteurs monétaire et bancaire

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

En regardant dans les secteurs monétaire et bancaire, nous observons que la baisse des revenus des hydrocarbures a induit une forte baisse de la liquidité bancaire en Algérie. En effet, les dépôts bancaires ont diminué entre mai et octobre de 2020 parallèlement à la baisse des dépôts liés aux revenus pétroliers de Sonatrach. Cette situation qui s'est aggravée par les retraits des fonds d'épargne des utilisateurs d'Algérie Poste, aussi avec le prélèvement par le trésor des liquidités des entreprises publiques en vue de financer le déficit budgétaire national. On assiste à une diminution considérable de la masse monétaire en circulation, c-à-d les personnes commencent à retirer leurs économies des banques donc la demande de crédit aux banques recule chose qui affecte les entreprises publiques et privées.(Rapport BM en Algérie, 2021, p 11)

Suite à la baisse des prix du pétrole dans le marché, et par conséquent la baisse des recettes extérieures de l'Algérie, la monnaie nationale s'est dépréciée de 6,4% par rapport au dollar américain en mars et avril de 2020. Elle s'est dépréciée aussi par rapport à l'euro entre avril et août de 2020. La pandémie de la COVID 19 a freiné la demande internationale des hydrocarbures, situation qui a provoqué la baisse des prix du pétrole, les importations ont été aussi touchées aussi à cause de la baisse de la demande intérieure et par la dépréciation du dinar algérien.((Rapport BM en Algérie, 2021, p 12)

Impact sur le secteur extérieur

Nous pouvons voir aussi l'impact économique en Algérie à travers le secteur extérieur, la pandémie a freiné la demande internationale de produits d'hydrocarbures qui clairement a provoqué une forte baisse des prix internationaux du pétrole. Les importations ont baissées de manière significative, à cause de la baisse de la demande intérieure, de la dépréciation du dinar algérien, et aussi de l'expansion des politiques de compression des importations entamées en 2018 avec le but de protéger les réserves de change.

Les importations de machines et d'équipements, ainsi que les importations de produits et intermédiaires, ont chuté encore plus que l'année de 2019. Au même temps, les résultats de l'enquête COVEPE suggèrent que 45% des entreprises ont des difficultés dans le sens de l'approvisionnement des intrants pour leur production. La détérioration de la balance des services a provoqué une autre aggravation du déficit de la balance courante du pays. Pendant l'année de 2020, la détérioration du compte courant a entraîné une perte ininterrompue de

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

réserves de change. À la fin 2020 elles se situaient à 46,9 milliards de dollars EU, soit -20,5% par rapport vers la fin de 2019, c-à-d 12,8 % moins d'importations de biens et de services.

Impact sur la disponibilité alimentaire

La pandémie affecte aussi la disponibilité alimentaire, selon l'ONU (2020, p 18) à cause des trois facteurs principaux:

- ❖ la dépendance de l'étranger pour satisfaire la demande intérieure de consommation des céréales;
- ❖ la façon dont les pays exportateurs des céréales peuvent réagir face à la crise sanitaire, il peut exister un scénario où ces pays décident de diminuer l'exportation pour satisfaire leur demande intérieure, donc ça affecte aussi la consommation algérienne;
- ❖ aussi un autre facteur met en risque la disponibilité alimentaire sont les réserves en mois, c-à-d le stock d'importations des marchandises.

La dépendance de l'Algérie par rapport à l'étranger est principalement centrée sur l'importation des céréales, principalement le blé. La production de blé n'est pas suffisante pour satisfaire les exigences de toute la population dans le sol algérien. L'écart entre la production et la demande est en constante augmentation. Selon le PAM, la consommation moyenne de blé par habitant en Algérie est estimée à plus de 22 kg par an, d'où il est nécessaire un total de 88 millions de quintaux pour une population de 44 millions. Il faut noter que la production moyenne de blé en Algérie est de 22,5 millions de quintaux, dont la couverture à travers l'importation de cette matière première est de 65,5 millions de quintaux, par conséquent le coût de ces importations s'élève à plus de 24 milliards de dollars.

- ❖ Le stock stratégique que l'Algérie possède était pour 19 mois en 2020;
- ❖ La production mondiale de blé est principalement concentrée en Russie, l'UE, EUA, Canada, et en Ukraine, avec 75% de toutes les exportations de blé en 2019-2020;
- ❖ Le marché du riz est aussi concentré avec 75% des exportations venant de l'Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan, et EUA.

Les effets de la pandémie du coronavirus touchent tous les pays dans une situation où les principaux pays exportateurs décident de diminuer l'exportation de leurs produits, l'Algérie

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

qui est dépendante de cette matière risque d'avoir des problèmes concernant la disponibilité alimentaire dans le pays.

L'article de Benameur et al (2020) met en exergue la question de la dépendance structurelle de l'économie algérienne vis - à vis du secteur des hydrocarbures. C'est une question préoccupante vu que la dépendance de secteur est d'une taille importante. Il représente la principale entrée des devises étrangères pour l'économie, il est aussi source de procyclicité pour les dépenses publiques et la politique fiscale. Selon ces auteurs, les fluctuations internationales des prix du pétrole ont un impact fort et évident sur la croissance du PIB, sur les exportations d'hydrocarbures et les dépenses publiques. Pour les auteurs Menna et Mehibel, (2020) ils considèrent que cette crise sanitaire est une opportunité pour pouvoir mettre fin au spectre de la rente.

Kaci Saïd (2020) met en évidence dans son article la vulnérabilité de la structure de l'économie algérienne. Cette dernière est induite par la dépendance des finances publiques au secteur des hydrocarbures et par conséquent cette vulnérabilité s'est aggravée par la crise sanitaire actuelle. Cet auteur propose un mécanisme d'ajustement budgétaire, mouvementé par l'instauration d'un progrès technique endogène. En effet, il propose d'investir plus dans la recherche et développement qui à son tour pourra permettre de réduire la dépendance des dépenses publiques, comme les dépenses d'équipement, par rapport à rente pétrolière. Il explique que c'est le moment de diversifier les sources des recettes du pays et ne pas rester prisonniers de l'exportation des hydrocarbures.

Les effets de la pandémie sur les entreprises et sur l'emploi

Selon le rapport de la BM en Algérie (2021, pp 24-25) , une enquête menée entre juillet et août de 2020 montre une vue d'ensemble de l'impact de la crise dans les activités des entreprises, *“pendant l'été 2020, 32% des entreprises interrogées demeuraient totalement ou partiellement fermées. Quelque 79% des entreprises ont signalé une baisse de leurs ventes au deuxième trimestre de 2020 par rapport au deuxième trimestre de 2019, les ventes ont chuté de 56% en moyenne, et les petites entreprises et entreprises du secteur de la construction enregistrant une baisse plus marquée des ventes. Les entreprises publiques algériennes actives dans le secteur des transports ont notamment signalé des pertes de revenus importantes en raison de la suspension des déplacements internationaux, régionaux et*

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

interurbains. On estime qu’Air Algérie, qui a annulé tous ses vols depuis février 2020, a enregistré des pertes de 290 millions de dollars EU en 2020.”

Il faut rappeler que la pandémie a engendré une augmentation sévère dans le nombre de chômeurs du pays et les personnes qui étaient salariées ont vu leurs heures de travail diminuer à cause des mesures prises par les autorités publiques. Et ceci en mettant quelques employés en congé pour diminuer la propagation du virus. Par conséquent, les offres d’emploi ont fortement chuté aussi dès le début de la crise du covid 19. Selon l’ANEM l’offre d’emploi a chuté de 84% entre février et avril de 2020. (Rapport BM en ALgérie, 2021)

En parlant de l’impact sur les entreprises et sur l’emploi, généralement ce sont les PME et les travailleurs informels qui sont les plus fragiles face aux effets de la pandémie du covid 19. Ces dernières peuvent arrêter leur commerce, pas seulement temporairement à cause des mesures de confinement, mais de fermer ou arrêter de façon temporaire leur travaux à cause de l’impossibilité de continuer à assurer les coûts de fonctionnement. Selon les dernières études de la Banque d’Algérie (2014), et de la Société Financière internationale (2016), plus de 99% des entreprises algériennes sont des PME. Ce chiffre est trop élevé, donc l’impact sur l’économie algérienne à cause des fermetures des PME est évident. La vulnérabilité des PME aux chocs est due au niveau de l’accès au financement.

Les entreprises ont eu beaucoup des difficultés avec leur personnel notamment à cause des horaires de confinement, et les problèmes de transports. Face à ces plusieurs difficultés plus de 31,48 % des entreprises ont fait recours au chômage technique, tandis que d’autres entreprises (58,69%) ont fait les congés, or que d’autres entreprises (30,16%) ont préféré d’utiliser le travail à distance (NTIC) pour ne pas arrêter totalement leurs travaux. Alors que d’autres entreprises n’ont pas pu choisir les NTIC comme solution pour travailler à distance, c-à-d il y a des postes de travail qui cette option c’est ne pas possible. Pendant l’année de 2020 plus de 40% des entreprises ont choisi le licenciement de plus de 50% de leurs personnel. (Belouti N et Ait Mokhtar, 2020)

“Il semble important également de souligner que la majeure partie des travailleurs touchés sont des travailleurs dans les emplois précaires ou ceux qui ont déjà des bas salaires et qui

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

disposent d'un accès réduit à la protection sociale. Il faut aussi noter que la baisse de la croissance économique rendra l'insertion des jeunes et des femmes dans le marché du travail formel plus difficile. Or ce sont les groupes avec le taux de chômage le plus élevé (ONS).” (ONU, 2020, p 16)

Selon les données du Ministère du travail, il a été enregistré une baisse d'heures de travail sur 334 000 algériens, 53 000 se sont retrouvés au chômage d'une façon temporaire, ou permanente, 180 000 algériens ont vécu des retard dans les paiements de leurs salaires au début de la pandémie en Algérie. Les artisans ont eu une perte dans leurs activités de 80% entre 100%, avec un perte économique estimé à 36, 2 milliards de dinars. L'Agence Nationale de l'emploi (ANE) a montré aussi un baisse dans l'offre de la main d'œuvre, le nombre des demandeurs d'emploi chute de 67 672 en janvier 2020 à 8 579 en avril 2020. (Mesbahi F, 2022)

“A cause des réductions majeures et imprévues de l'activité économique, on constate un déclin considérable de la situation de l'emploi, à la fois en termes du nombre d'emplois et du nombre total d'heures travaillées. Dans de nombreux secteurs, l'activité économique a été sévèrement réduite dans beaucoup de wilayas, entraînant une baisse signifiante des sources de revenu dans un bon nombre d'entreprises”. (Bensalem K, 2020, p 348)

Les mesures de confinement ont durement impacté le fonctionnement de l'économie en résultant la diminution de la main-d'œuvre nationale en Algérie. Ces mesures ont affecté plusieurs activités dans différents secteurs d'entre eux: l'hôtellerie et restauration, le commerce de détail, les métiers libéraux, etc, et aussi l'impact sur le secteur de l'industrie on assiste à des bouleversements dans les chaînes d'approvisionnement comme exemple le secteur électroménager. (Bensalem K, 2020)

Donc l'emploi a été durement affecté à cause des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de lutter contre la propagation du coronavirus.

Les effets économiques de la pandémie sur le secteur informel

Selon un rapport de recherche de l'université de mascara publié en 2011 (cité par rapport d'ONU, 2020), le secteur informel dans les activités non agricoles s'élevait à 45,6% en 2010. Mais il est difficile d'identifier le niveau exact des activités informelles. En effet, le personnel

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

et les journaliers qui travaillent de manière informelle, ne disposent pas d'une protection sociale faisant de cette catégorie les plus impactés par les mesures de confinement.

Il s'agit des travailleurs informels, y compris les migrants, et réfugiés, qui ont un emploi précaire, souvent sans une épargne, et qui risquent de tomber dans la pauvreté, et pourront faire face à des situations encore plus difficiles qu'avant pour pouvoir récupérer leurs moyens de subsistance pendant la pandémie. Il est clair que les conséquences de la pandémie, plus précisément, sur la perte d'emplois, la baisse de revenus se feront ressentir beaucoup plus sur les travailleurs du secteur informel. Les femmes dans le secteur informel sont beaucoup plus susceptibles d'être impactées d'une manière significative, car elles occupent une place très importante dans le secteur informel. (rapport d'ONU, 2020, p 30)

Quelques raisons de la croissance du secteur informel

Avant l'avènement de la pandémie du coronavirus, le secteur informel occupait déjà une place importante parmi les activités économiques à cause des inégalités sociales présentes entre les citoyens, nous pouvons citer quelques raisons de la persistance de ce secteur dans les activités économiques (Benabbo et belarbi, 2020):

- “Des systèmes politiques injustes, qui, à leur tour, créent des systèmes économiques et sociaux injustes et qui obligent certains groupes à exercer dans l'économie parallèle” (Mahmoud, 2019, p. 10).
- “De faibles niveaux de salaires matériels et moraux qui ne sont pas proportionnels au niveau de vie, ainsi que des systèmes de promotion qui manquent de justice, peuvent encourager les individus qui sont illégalement injustes à dériver, et les amener en effet à se soustraire des emplois formels à des emplois cachés, qui conduisent tous à la fragilité des capacités des individus et le gaspillage de leurs énergies, leur manque de dévouement au travail et la maîtrise de celui-ci, qui affecte négativement la société et l'État” (Mahmoud, 2019, p. 18) .
- L'écart important entre les intrants et les extrants des établissements d'enseignement, c'est-à-dire la demande de travail, dépasse l'offre de travail dans le secteur formel, les forçant à chercher un emploi dans le secteur informel.
- “Le niveau élevé des impôts et la croissance de la charge fiscale, qu'elle soit directe ou indirecte pour augmenter le ratio d'imposition par rapport au produit national, ce qui conduit à la tentative d'éviter les impôts ou de les échapper, et cela a conclu une

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

étude Kaldor sur la réforme fiscale en Inde que l'incitation à échapper à l'impôt, que ce soit en réduisant l'imposition ou la tendance à l'économie informelle, ou l'augmentation artificielle des déductions fiscales dépend des nouveaux taux d'imposition, car ils contrôlent les gains de l'évasion en pourcentage du revenu exonéré d'impôt." (Kaldor, 1959, p. 107).

- Règlements et restrictions gouvernementaux : l'intervention du gouvernement incite fortement les clients du marché à échapper aux restrictions quantitatives.
- "Le prix imposé par le gouvernement, plus les restrictions et les contrôles rejetés par le gouvernement, plus la motivation de certaines personnes à contourner la réglementation dans le processus de diverses activités qui sont difficiles à contrôler sont une composante importante de l'économie parallèle" (Atif, 2005, p. 84).

L'autre raison la plus importante qui contribue dans la croissance du secteur informel est le chômage. Des analyses (cité par Benabbo et belarbi, 2020) ont montré qu'il existe une corrélation entre l'économie informelle et le chômage, "*plus le chômage augmente, plus le secteur informel augmente aussi*". (Benabbo et Belarbi, 2020, p 688)

Certains participants à l'économie formelle ne font que chevaucher avec l'économie parallèle uniquement pour arrondir leur fin de mois et conserver leurs prestations sociales. L'analyse scientifique de l'impact du chômage sur la taille de l'économie parallèle montre que l'impact peut être ambigu. Cela peut être le cas, puisque certains des participants à l'économie parallèle peuvent également avoir un emploi officiel ou travailler officiellement à temps partiel juste pour conserver leurs prestations sociales (Schneider et Bajad, 2009) .

"Par conséquent, l'argument habituel suit l'idée que le chômage est en corrélation avec l'économie parallèle. Elle peut également être étayée par diverses preuves empiriques formulées qui montrent que si le chômage augmente de 1 %, l'économie parallèle augmentera de 0,32 %. Une telle relation peut s'expliquer par de bas salaires, c'est-à-dire que les gens qui gagnent peu, ont tendance à chercher d'autres moyens de gagner de l'argent, ce qui pourrait être plus facile à atteindre dans l'économie parallèle. Par conséquent, lors de l'analyse des déterminants de l'économie parallèle, l'hypothèse suivante est soulevée: l'augmentation du chômage conduit à une augmentation de la taille de l'économie parallèle" (Schneider et Williams, 2016, p. 20) .

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

La situation de l'économie informelle en Algérie durant la pandémie a été fortement bouleversée, notamment à cause des fermetures des frontières qui ont touché les différentes activités de commerce, les mesures de confinement qui ont baissé le taux de la demande des ménages dans plusieurs activités de commerce. Il faut souligner aussi que l'Algérie compte à peu près 6 millions (cité par Benabbo et Belarbi, 2020, p 690) de travailleurs informels, lesquels contribuent d'une manière directe ou indirecte à l'économie nationale et qui occupent tous les plusieurs secteurs d'activités.

Activités économiques plus affectés du secteur informel

Nous pouvons citer quelques activités économiques du secteur informel qui ont été fortement touché par la crise du covid 19, notamment lors des mesures de confinement (Smadi, et Abrika, 2020, p 378):

- ❖ les commerçants ambulants et les petits commerces illicites de quartier ou de trottoirs;
- ❖ les activités de production dans des ateliers ;
- ❖ l'entrepreneuriat ou l'auto-entrepreneuriat féminin informel (gâteaux traditionnels, la couture, la coiffure, etc.) plus autres activités féminines telles que les nourrices pour la garde d'enfants ;
- ❖ les activités de réparation et/ou de cordonnerie, de maintenance et de dépannage ;
- ❖ les restaurants, les fastfoods, les cafétérias, les bars, les cybers café, les hôtels, salles des fêtes et autres ;
- ❖ les espaces de jeux pour enfants, activités culturelles et artistiques et de loisirs ;
- ❖ le bâtiment et les métiers qu'il recèle (maçon, ferrailleur, manœuvre,...) ;
- ❖ l'artisanat avec tous les métiers qui en découlent.

Donc l'impact sur l'économie en Algérie a touché profondément presque tous les secteurs notamment avec des intensités différentes chacun, mais les conséquences se sont fait ressentir sur la production économique du pays.(ONU, 2020)

2.2.Impact social de la crise du Covid 19 en Algérie

Nous ne pouvons pas ignorer les effets sociaux laissés par la crise sanitaire, même si les effets économiques eux sont déjà très lourds pour le pays. Ces effets sont plus prononcés notamment dans la vie des personnes avec des faibles revenus, des personnes faisant partie

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

des groupes les plus vulnérables de la société. Il est clair que les effets pandémiques ne touchent pas de la même façon la population algérienne, elle affecte beaucoup plus les personnes qui étaient déjà défavorisées et vulnérables avant même le début de la pandémie, donc cette crise est venue mettre en évidence ces différences.

Généralement ce sont les plus pauvres de la société qui seront plus vulnérables à des crises avec des effets globaux. Comme c'est le cas de la crise sanitaire, par exemple les personnes plus pauvres ne disposent pas du même accès aux soins comme les personnes les plus aisées, notamment le coût de transports, les frais de consultation, l'achat des médicaments, même pour accéder aux moyens de protection plus basiques contre le COVID 19 comme les masques et gel hydro alcoolique peut être difficile aux personnes en situation financière défavorable. D'un point de vue économique, on peut comprendre que la pandémie affecte beaucoup plus les pauvres de la société.

Nous allons essayer de détailler en quelques points comment la pandémie du covid 19 a touché non seulement l'aspect économique du monde entier, plus précisément en Algérie, mais aussi voir son effet sur l'aspect social.

1. Augmentation de la pauvreté

“La crise économique générée par la crise sanitaire du covid 19 a bouleversé 420 millions de personnes, dont la majorité ce sont dans les pays africains et de l'Asie du sud qui sont déjà dans la pauvreté absolue, où leur seuil est de 1,90 dollars par jour (UNU-WIDER,2020). La baisse de revenu engendrée par les mesures de confinement mettent en risque les moyens de survie de la population plus nécessiteuse. À cause de manque des systèmes de protection sociale à ces personnes là, les ménages se voient dans des situations encore plus difficile car parfois ils ont dû prendre des décisions qui vont les appauvrir encore plus à long terme, comme la vente de leur capital productif (bétail, terres), retrait des enfants de l'école à cause de manque des moyens financiers pour payer les études. Donc la crise sanitaire augmente la pauvreté des populations qui été déjà pauvres avant la pandémie.” (site : [diplomatie.gouv.fr/article: conséquences sanitaires et sociales de la covid 19. 2020,pdf](https://diplomatie.gouv.fr/article/conséquences-sanitaires-et-sociales-de-la-covid-19-2020))

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

En plus de la baisse de revenu à cause des mesures du confinement, il s'ajoute encore les coûts de soins de santé. L'ONU estime que les dépenses de santé font basculer 100 millions de personnes dans la pauvreté chaque année.

Nous pouvons observer certains postes de travail qui ne peuvent pas être exercés à distance, c-à-d le télétravail tel que la sécurité, généralement ce sont des travailleurs pauvres et moins instruits, donc ils ne peuvent pas continuer à exercer leurs travaux normalement, du coup ils seront plus affectés par les mesures du confinement.

Même les travailleurs qui sont plus instruits et ont la capacité d'exercer le télétravail font face à une autre contrainte qui sont les coûts d'internet et les équipements comme les ordinateurs personnels. La possibilité de travailler à domicile avec tous les moyens nécessaires se montre aussi être une difficulté touchant les plus vulnérables vu que les coûts d'internet et l'infrastructure numérique sont très élevées.

D'ailleurs, selon le rapport des ONU (2020, p 16) seulement 26% des algériens disposent d'internet à domicile, et 1% a un accès à internet et 6% a un ordinateur personnel. De plus, les travailleurs du secteur informel qui sont plus vulnérables à la crise justement parce qu'ils sont souvent pauvres et n'ont pas accès à la sécurité sociale. Ceci différemment des travailleurs du secteur privé ou public que nous pouvons considérer de classes moyennes qui continuent à recevoir leurs salaires même en confinement.

Il existe aussi les algériens les plus pauvres et vulnérables qui vivent dans des situations où il n'y pas d'eau courante à l'intérieur de leurs logements ce qui va faciliter la contamination par le coronavirus, où ils peuvent jusqu'à trois personnes dans une chambre contrairement aux personnes plus aisées qui partagent deux personnes la chambre, ce sont des situations que soutiennent l'idée que le COVID 19 est une maladie des pauvres.

Il est important aussi de souligner que les travailleurs indépendants et informels dans le quintile inférieur montrent qu'en Algérie, les ménages les plus pauvres ce sont eux qui risquent d'être plus affectés par la pandémie.

Selon les données de la BM, en Algérie 35 % de la population est indépendante, et 34% se concentre sur le secteur informel. La distribution des travailleurs indépendants est inégale entre les quintiles. De fait, on dénombre 57 % d'indépendants dans le quintile inférieur (la

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

plupart d'entre eux relevant du secteur informel) et 19 % seulement dans le quintile supérieur. Les travailleurs informels représentent 50 % de la population occupée dans le quintile inférieur, contre 24 % dans le quintile supérieur.

2. Impact de la covid 19 plus prononcé sur les femmes

On assiste que les femmes algériennes actives ont été exposées d'une manière disproportionnée à la pandémie par rapport aux hommes. Selon le rapport de l'ONU en Algérie (2020) « *Environ 45 % des femmes actives se concentrent dans les secteurs de la santé et des services sociaux, ce qui les expose à un risque élevé d'infection par la COVID 19* ». Avant même le début de la pandémie le taux de chômage pour les femmes était de 20% contre 9% des hommes, donc les femmes souffrent pour trouver des postes de travail. Avec la pandémie c'est plus difficile pour qu'elles se retrouvent dans le marché de travail il devient beaucoup plus difficile, donc par conséquent elles restent beaucoup plus à la maison, situation qui aggrave les tensions sociales et les rapports sociaux du genre. (ONU, 2020, p 23)

Avec les mesures de confinement les violences physiques et psychologiques ce sont aggravées pendant cette période, « *...le confinement est supporté différemment entre l'homme et la femme dans la société du fait que celle-ci, par tradition, est dite la gardienne de la maison, en exerçant toutes les tâches domestiques, elle est habituée en partie à rester chez elle pour s'occuper du ménage et des enfants même si elle travaille. Par conséquent, l'homme en plus du confinement qui est difficile à supporter, avec une situation de stress engendrée par la peur de la pandémie et des conséquences à cours et moyen long terme, il fait supporter à la femme la charge de son incapacité à satisfaire les besoins du foyer.* » (Smadi et Abrika, 2020, p 12). Donc on voit que la femme fait partie du groupe des personnes les plus vulnérables et touchées par la pandémie. Vu qu'elles sont appelées à supporter le stress de la pandémie, avec le confinement, être en chômage, elles supportent aussi les conflits à la maison.

Même si les hommes meurent du virus plus que les femmes, elles portent le poids de cette crise sanitaire d'une autre manière. Elles représentent près de 60% dans l'économie informelle, donc elles gagnent moins et risquent davantage de vivre dans la pauvreté. Elles

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

représentent aussi la majorité des personnes âgées dans le monde, par conséquent elles sont plus susceptibles de vivre seules et avec moins de capacité d'avoir accès aux NTIC, en augmentant de cette façon leur risque d'isolement.

L'impact sur les femmes réfugiées et migrantes est encore plus lourd par rapport aux hommes. Généralement ce sont des femmes qui travaillent dans le secteur informel, donc si elles avaient un travail avant la pandémie, après cela elles ont perdu leurs travaux, elles ont le risque d'être plus exploitées. Elles sont exposées à un risque plus prononcé aux violences dans leur environnement et d'exploitation donc la crise sanitaire s'avère plus dure chez les femmes par rapport aux hommes. (ONU, 2020)

3. Vulnérabilité des personnes âgées, migrants et réfugiés

Souvent les personnes les plus âgées et les personnes qui ont des maladies chroniques sont les personnes qui ont des complications à risque d'être fatal en cas de contamination de la covid 19 selon les spécialistes de la santé. En plus, durant le confinement, ces personnes risquent de souffrir avec l'isolement social sans oublier leurs difficultés pour faire face à leurs besoins simples du quotidien. ils risquent de s'exposer à des problèmes cardiovasculaires, des maladies chroniques, neurocognitifs, et aussi souffrir des problèmes de santé mentale.

Les personnes avec une situation d'handicap, font face à des défis supplémentaires pendant la pandémie, notamment pendant le confinement, par exemple la difficulté d'accéder aux messages de santé publique, c'est une situation difficile pour les personnes qui souffrent des handicaps visuels, auditifs, et aussi des problèmes cognitifs. Ils pourraient aussi avoir des difficultés dans le sens d'avoir accès aux soins de santé à cause de l'isolement social dû aux mesures de confinement.

La crise sanitaire a aussi impacté fortement les réfugiés et aussi les demandeurs d'asile, ils ont particulièrement été impactés par les mesures de confinement. Ce sont les plus fragilisés par ces mesures vu que généralement ils n'ont pas un toit pour se réfugier et se protéger du virus, en plus de cela, beaucoup de réfugiés ont perdu leurs sources de revenus à cause du confinement, donc il s'ajoute à leur quotidien déjà difficile, la difficulté de satisfaire leurs besoins primaires.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Le bureau du HCR à Alger a reçu plus de 1000 appels de réfugiés et de demandeurs d'asile qui vivent dans des milieux urbains depuis l'entrée en vigueur des mesures contre la propagation du virus en mars 2020. (ONU, 2020, p 32)

“Beaucoup ressentent une anxiété croissante face à cette situation et demandent une assistance urgente pour couvrir leurs besoins quotidiens essentiels. La plupart travaillent dans le secteur informel ont perdu leurs sources de revenus déjà très précaires et instables. Incapables de payer leurs loyers, beaucoup risquent de se retrouver sans abri ou ont déjà été expulsés de leurs logements. Les réfugiés qui souffrent de maladies graves qui nécessitent un suivi régulier sont plus que jamais exposés aux risques de complications parfois fatales (maladies cardiovasculaires, hépatiques, rénales, psychiatriques, etc.).” ONU, 2020, p 33)

Les migrants, ou bien les travailleurs migrants qui sont généralement dans le secteur informel ou été profondément affectés par la pandémie car ils étaient exposés plus au virus, et avec les mesures de confinement ils ont perdu leurs emplois, pour eux la vulnérabilité est accrue. Selon OIT (2020) *“25 millions d’emplois seraient perdus partout dans le monde à cause de la pandémie du coronavirus. Le chômage en masse montra seulement qu’ un grand nombre de la population mondiale est plus exposés à un risque accrue d’exploitation dans le travail forcé, sans compter avec l’exploitation des enfants vu que leur parents n’auront pas des conditions de survivre sans leurs emplois”* (cité par Hedidi M, 2020, p 41)

Selon Hedidi M (2020) il existe deux facteurs qui ont renforcé cette vulnérabilité du marché de travail des migrants: *“d’abord à la veille de la pandémie il a eu un record de flux de migrants et des réfugiés vers les pays de l’OCDE, donc avec la crise sanitaire leurs perspectives de travail à long terme ont été particulièrement touchés négativement, et aussi la pandémie a touché plusieurs secteurs des services, notamment des services dont les migrants sont en masse, comme les services d’accueil, de service de nettoyage, qui ont été touché par le confinement. Les pertes d’emploi ont engendré une baisse de 20% des envois des fonds internationaux en 2020, cette perte va réduire les envois aux migrants pour leur survie, chose qui aggrave la vie de ces personnes qui sont déjà en difficulté”*

Les migrants sont plus susceptibles aussi de contracter la maladie du coronavirus justement à cause des mauvaises conditions de vie dont ils vivent, donc sans protection il peuvent souffrir encore plus avec les effets secondaires de la maladie, et parfois vu qui ce sont des migrants, des réfugiés dans des situations irrégulières ils peuvent même pas s’adresser à un

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

établissement de santé public pour se faire soigner. Et généralement ce groupe de la population ne peut pas suivre les règles de confinement ou bien de distanciation sociale vu que souvent ils vivent en groupe et partagent tout, donc si un d'eux attrape le virus tout le groupe va contracter la maladie et sans avoir accès à la protection sociale ils vont subir aux conséquences de la maladie plus profondément.

Selon des évaluations de l'OIM (organisation internationale pour les migrants) en avril 2020, avec l'avènement de la covid 19 en Algérie, les migrants en Algérie ont fait face à des difficultés croissantes pour accéder aux moyens de survivre et aussi aux services de proximité, au même temps en étant dans l'incapacité de retourner dans leurs pays d'origine. La situation actuelle met les réfugiés et migrants dans des situations encore plus difficiles. Elle les expose au risque d'exploitation, de violence, particulièrement sur les enfants non accompagnés.

2.3.Statistiques sur la COVID 19 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Nous pouvons voir l'impact de la crise sanitaire de la covid 19 dans la wilaya de TO à travers les statistiques et les événements suivants: (DTA de TO, Direction de transport de TO)

11 mars 2020: le premier cas positif dans la wilaya de TO au niveau de la commune de Bouzeguene à travers une personne qui retournait de France

12 mars 2020: fermeture des universités et des écoles

17 mars 2020: la fermeture des mosquées

19 mars 2020: premier cas enregistré au niveau de la wilaya

20 mars 2020: interdictions des manifestations

22 mars 2020: arrêt des transports publics

24 mars 2020: premier cas guéri au niveau de la wilaya

28 mars 2020: promulgation du confinement de 17 heures à 7 heures

4 avril 2020: confinement de 15 heures à 7 heures

24-25 mai 2020: fête de l'aïd el fitr

14 juin 2020: déconfinement total de la wilaya

6 août 2020: confinement ciblé de deux communes où il a été constaté que le virus circulait activement en l'occurrence TO et DBK pendant 14 jours

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

15 aout 2020: autorisation pour l'ouverture de la saison estivale et la réouverture conditionnée des mosquées.

1 septembre 2020: confinement partiel de la wilaya pendant un mois du 23 heures à 6 heures du matin.

Nous pouvons aussi observer le cumul des cas enregistrés au sein de la wilaya de TO à la date du 19 septembre:

- 2643 cas positifs à la PCR
- 983 cas probables (TDM: thoracique en faveur du COVID)
- 221 décès positifs
- 14 décès probables (TDM)
- 1347 cas guéris.

La wilaya de TO occupe la 16^{ème} place à l'échelle nationale.

Parmi les 2491 cas enregistrés au sein des communes de la wilaya durant l'année 2020, la commune de TO est la plus touchée avec une proportion de 31, 15 % suivie de la commune de DBK avec un taux de 8,8%, de Boghni 4,1 %, de azazga avec 3,6% et de LNI avec 3,53% des cas.

Depuis la notification du premier cas au niveau de la wilaya, le 11 mars au 19 septembre 2020, un nombre de 221 décès positifs à la PCR a été enregistré:

- le taux de létalité est de 8 %
- l'âge moyen des décès est de 72 ans, avec un age minimal de 22 ans, et avec l'aga maximal de 98 ans
- Les comorbidités sont associées chez 82% des décès.

Les communes qui ont enregistré le plus de décès sont :

- tizi ouzou: 45
- DBK : 10
- AEH: 9
- Azazga: 8
- LNI: 7
- Ouacifs: 7
- ouaguenoun: 6

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Dès le début de la crise sanitaire nous pouvons compter jusqu'à plus de 260 000 cas et plus de 6800 décès.

Nous pouvons observer que c'est après avoir les informations dès l'arrivée du premier cas de la maladie du coronavirus que des actions de la part des pouvoirs publics ont commencé à être mises en place, comme par exemple les mesures de confinement, les fermetures des frontières. Comme nous l'avons cité plus haut, avoir l'information pertinente est fondamentale pour pouvoir agir dans un territoire devant une situation exceptionnelle.

“...L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel”. (Martre H, 1994, p 4)

Il a été fondamental pour les pouvoirs publics de savoir avant de prendre des décisions au niveau national quel été le degré de la propagation des cas dans le pays. De plus, comme nous avons cité dans le premier chapitre que l'information sans la connaissance ne sert pas à grande chose, vu que la connaissance est une ressource immatérielle dans le territoire. Cette dernière va au delà d'avoir des informations, elle permet de savoir comment utiliser ces informations en faveur de la croissance et le développement du territoire.

De même, nous avons annoncé précédemment qu'une stratégie d'IT tout d'abord ne peut être mise en place sans avoir la connaissance de ce qui se passe c.à.d. faire un état des lieux ou un bilan global des choses spécifique à un territoire donné. Pour la mise en place de cette démarche, la connaissance de tous les aspects du territoire est indispensable.

Il ne nous reste pas de doutes sur l'impact socio-économique provoqué par la pandémie sur le sol algérien. En plus de la crise économique pour le pays, l'augmentation du chômage, les petits commerçants du secteur informel qui se sont vus confinés dans leurs maisons sans pouvoir travailler. La pandémie touche plus profondément l'aspect social, vu qu' il existe toujours une part dans la société qu'on souffre beaucoup plus que d'autres personnes, sans compter les nombreuses vies perdues par le virus.

Section 3: Les mesures des pouvoirs publics face à la crise du COVID 19 dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Nous allons présenter dans ce présent point quelques mesures prises par les autorités publiques en tant qu'auteur majeur face à la lutte contre la pandémie et aussi en étant un acteur jouant à faveur de la population en Algérie et plus précisément sur la wilaya de Tizi-ouzou.

3.1. Aide financière à certains métiers impactés par la crise sanitaire du coronavirus

A été signé un décret par le premier ministre Abdelaziz Djerad visant une allocation d'une aide financière au profit des personnes qui exercent des métiers impactés par les effets de la pandémie. Cette aide financière a été fixée au début des premiers mois du confinement, pour justement compenser les pertes de revenus par les mesures du confinement. Cette aide financière n'est pas soumise à des impôts et aux cotisations de sécurité sociale. (Journal officiel de la république algérienne N° 44, 2020)

L'aide financière a été effectuée sur la base d'une évaluation rigoureuse de la situation de chaque corporation, pour en bénéficier, les concernés devaient répondre à certaines conditions:

- ❖ être titulaire d'un registre de commerce justifiant l'activité;
- ❖ avoir un revenu annuel inférieur à 480 000 DA déclaré à la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (CASNOS) au titre de l'année 2019;
- ❖ avoir payé régulièrement ses cotisations au titre de l'année 2019;
- ❖ avoir souscrit un échéancier de paiement de la cotisation annuelle au titre de l'année 2020;
- ❖ et enfin remplir un formulaire d'inscription pour bénéficier de l'aide financière mise en ligne sur le site de la direction locale du commerce.

L'aide financière venant de la part des pouvoirs publics, plus précisément dans la wilaya de TO a été adressé à des personnes exerçant des métiers qui ont été sévèrement touchées par l'impact de la crise sanitaire, notamment par les mesures de confinement.

Celles-ci ont été distribuées comme suit :

1. Allocation solidarité de 30000 DA

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Celle-ci a été versée en trois tranches, en application de l'arrêté interministériel du 12 septembre 2020, qui fixe les modalités d'application du décret exécutif N 20.211 du 30.07.2020, portant une allocation d'une aide financière au profit des personnes exerçant des métiers impactés par les effets de la pandémie du covid 19, la situation arrêtée au 31.12.2020. Les bénéficiaires de cette allocation solidarité ont été de 41 dont 5 des établissements hôteliers, et 36 des agences de tourisme et de voyage;

2. Allocation solidarité de 10000 Da

Cette allocation a été attribuée en deux tranches au profit des travailleurs du secteur du tourisme avec un nombre de bénéficiaires de 486 dont 333 bénéficiaires des établissements hôteliers et 153 des agences de tourisme et de voyage;

3. Allocation de 30000 DA

Elle a été versée en trois tranches pendant seulement trois mois aux artisans recensés à la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de T-O, dont 1087 artisans ayant déposé leurs dossiers de recours à cette allocation d'aide financière, et effectivement ils ont bénéficié, les 1087 qui ont déposé leurs recours.

4. Allocation solidarité au transporteurs

Cette aide financière a été versée aux travailleurs de ce secteur seulement durant les mois de mars, avril, mai, et juin de l'année de 2020, où le nombre total de bénéficiaires était de 5351 dont:

- le nombre de bénéficiaires des travailleurs de TPV est de 2778 avec une allocation de 90.000 DA;
- le nombre de bénéficiaires des travailleurs de Taxis est de 2130 avec une allocation de 90.000 DA;
- le nombre de bénéficiaires des travailleurs de bus inter wilaya est de 236 avec une allocation de 120.000 DA;
- le nombre de bénéficiaires des travailleurs de l'auto école est de 207 avec une allocation de 90.000 DA .

Ce sont les allocations de solidarité venant de la part des acteurs publics qui ont été adressées aux travailleurs exerçant des petits métiers et les transporteurs.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

3.2. Dépenses publiques liées à la crise sanitaire dans la WTO

Nous allons détailler quelles ont été les dépenses financières liées à la crise sanitaire dans la WTO durant les années 2020 et 2021, avec les données recueillies à l'APW au niveau de la DRAG.

3.2.1. Dépenses prises en charge (hygiène publique et sociale)

- I. Acquisition de produits et effets destinés à la lutte contre le coronavirus au profit des services de la protection civile d'un montant de 12 000 000,00 DA(4.000 000,00 dotation du BP 2020 + 8 000 000, 00 transfert), détaillé comme suit:
 - 833 950,00 DA destiné pour l'acquisition des thermomètres frontaux et des ensembles de pluie;
 - 198 016,00 DA acquisition de 16 distributeurs de gel hydraulique à pédale et 16 gel hydraulique;
 - 5 569 690,88 DA fourniture de protection et produit désinfectant;
 - 235 620,00 DA chlorure de chaux;
 - 787 500,00 DA smartphones destinées au personnel du corps médical.

- II. Un montant de 11 000 000,00 DA est inscrit au budget supplémentaire 2020 de la wilaya destinée pour l'acquisition des produits et matériels de protection individuel au profit du personnel médical (matériel en cours de livraison BS 2020).
 - 30 000 bavettes
 - 1418 blouses
 - 1000 combinaisons
 - 810 masques FFPS
 - pulvérisateurs
 - autres effets et produits de désinfection.

3.2.2.Synthèse des autres dépenses liées à la crise sanitaire du covid 19

- ❖ subvention aux communes de la WTO pour l'acquisition de produit de désinfection d'un montant de 18 570 000, 00 DA

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

- ❖ prise en charge des familles impactées par les mesures de lutte contre le coronavirus par l'acquisition des produits alimentaires d'un montant de 86 174 912,40 DA
- ❖ acquisition de produits et effets destinés à la lutte contre le coronavirus au profit des services de la protection civile d'un montant de 12 000 000,00 DA
- ❖ subvention au centre hospitalo universitaire (CHU Mohammed Nadir) de TO pour la prise en charge du transport du personnel médical exerçant dans le cadre de lutte contre le coronavirus d'un montant de 5 000 000, 00DA
- ❖ subvention au profit du CFPA de Draa Ben Khedda pour la confection de bavettes et paravents de 1 000 000,00 DA
- ❖ allocation de 10 000,00 DA destinées aux pères de familles impactés par les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus ou le nombre des inscrits s'élève à 954 070 000,00 DA
- ❖ allocation de 30 000,00 DA au profit des familles impactées par les mesures covid 19, première tranche 87 720 000,00 DA
- ❖ allocation de 5.000,00 DA attribué aux agents ayant participé aux opérations de désinfection au niveau de la wilaya et des communes d'une montant de 36 885 000,00 DA
- ❖ prise en charge de citoyens rapatriés au niveau des établissements hôteliers: restauration et hébergement- 43 745 279,75DA et transport - 3 320 100,00 DA
- ❖ acquisition de gel désinfectant et thermomètre frontales au profit des centres des examens de fin d'année dans le cadre de la lutte contre le coronavirus pour un montant de 8 000 000,00 DA
- ❖ un montant de 5 000 000,00 DA est inscrit au budget de la wilaya chapitre 921/9213 art 609 destiné pour l'acquisition des réactifs pour le laboratoire du CHU mohamed nedir de TO
- ❖ Un montant de 20 000 000,00 DA est destiné pour les écoles primaires pour l'acquisition des produits désinfectants et les bavettes
- ❖ Un montant de 3 000 000,00 DA dans opération de désinfection des structures de la wilaya et dairates.

3.2.3. Les actions de l'ODEJ dans la WTO

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Le ministère de la jeunesse et des sports à travers l'Office Des Etablissements de Jeunes s'est engagé non seulement dans des actions de sensibilisation et de prévention contre la pandémie covid 19, mais aussi il a investi ses efforts pour aider les jeunes. En effet, avec la distribution des produits basiques pour la prévention contre le coronavirus, comme par exemple des bavettes et du gel hydroalcoolique.

Nous pouvons citer quelques actions comme suit:

- Du 16 mars 2020 au 2 juin 2020 ils ont distribués un total de 3000 bavettes à la ville de T-O et Draa Ben Khedda;
- Du 6 juin au 7 juillet 2020 ils ont distribuées un total de 3500 bavettes, non seulement aux jeunes mais à toute la population n'ayant pas de moyens financiers dans la ville de T-O;
- Du 28 au 29 juillet 2020, les actions menées dans la daïra de T-O ont été la communication, un groupe de paroles, distribution de prospectus et des flyers, et principalement la distribution des bavettes pour un large public comme bénéficiaire;
- Le 9 novembre 2020, ils ont distribué un total de 3300 bavettes à 3300 bénéficiaires dans la daïra Azazga;
- Le 10 novembre 2020, 1300 bavettes ont été distribués à 1300 bénéficiaires à la daïra de LNI;
- Le 11 novembre 2020, 2000 bavettes ont été distribués à 2000 bénéficiaires dans la daïra de Tizi gheniff;
- Le 12 novembre 2020, 1700 bavettes ont été distribués à 1700 bénéficiaires dans la daïra de draa Mizan;
- le 13 novembre 2020, 954 bavettes ont été distribués à 954 bénéficiaires dans la daïra de iferbournéne;
- Le 14 novembre 2020, 2000 bavettes ont été distribuées à 2000 bénéficiaires dans la daïra Ain El hammam.

Il a été fait aussi une campagne de sensibilisation et de prévention de proximité contre la propagation covid 19, dans les daïras de: Boghni, azeffoun, tizirt, bouzeguene, ouaguenoun, beni douala, ouadhia, béni yenni, ouacif, maâtkas, mekla avec un large public comme bénéficiaire.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

En plus de la distribution des bavettes, les actions de l'ODEJ incluent aussi l'intervention des médecins, psychologues, animateurs volontaires qui ont contribué dans les actions de sensibilisation, et prévention du COVID 19.

À Travers ces activités citées, nous pouvons analyser les actions menées par les pouvoirs publics, c-à-d les acteurs institutionnels qui selon Lorthiois (1996) ils “ *englobent l'ensemble des acteurs ayant un pouvoir légitime et élus démocratiquement. Autrement dit, tous les acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrées ou décentralisées* ” (cité par Taguet, 2014, p 10)

Le travail de ces acteurs est fondamental sur un territoire pour la réussite d'une stratégie de développement. Dans le cas actuel de la crise sanitaire seuls les pouvoirs publics peuvent prendre des décisions qui vont protéger le territoire dans le sens où cette crise sanitaire peut faire régresser la croissance et le développement économique déjà acquis dans le pays.

Donc le rôle des pouvoirs publics, mieux encore à travers la déconcentration et la décentralisation comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les actions faites à travers l'APW et l'ODEJ sont importantes vu que ces institutions sont plus proches de la population donc c'est plus facile de connaître les difficultés et les besoins de celles-ci.

Section 4: Les actions des associations pendant la crise sanitaire covid 19

Nous allons voir en premier lieu quelques actions de deux associations qui ont travaillé en partenariat pour pouvoir aller vers les personnes les plus vulnérables pendant la crise sanitaire du covid 19, et en second lieu, les interventions faites par le groupe de scout musulman algérien groupe El Hillel de T-O pendant les premières vagues de la covid 19.

4.1. Les actions de la Maison de jeunes Bousserak fatma en partenariat avec l'association Ithri n'Sbah

La Maison de jeunes Bousserak Fatma qui normalement vise l'aide aux jeunes défavorisés, orphelins, c-à-d c'est une association destinée à l'aide des jeunes en temps normal, mais avec le début de la pandémie elle s'élargit ses actions pour un grand public. En effet, elle a élargie ses actions de solidarité pour aider plus des personnes peu importe l'âge.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Selon les informations obtenues à travers des entretiens effectués au niveau de son siège, vu le manque de fonds, car elle dépend des dons des personnes, elle a travaillé en partenariat avec l'association ITHRI N'SBAH qui est une association destinée à l'enfance et aux familles défavorisées.

Ce partenariat a permis d'aider plus des personnes dans la wilaya de TO, nous pouvons citer quelques actions comme suite:

- Du 27 juillet 2020 au 16 novembre 2020, les membres de l'association ITHRI N SBAH ont parcouru dans les zones du centre ville de T-O, Draa ben Khedda, et Azazga, pour la distribution d'un total de 810 bavettes et des petits flacons de gel hydroalcoolique à un nombre de 700 bénéficiaires;
- Du 13 décembre 2020 au 31 mars 2021, les membres de l'association ITHRI N SBAH ont continué le même travail dans d'autres communes avec un nombre de bénéficiaires de 520 personnes, avec la distribution des 730 bavettes avec du gel hydro alcoolique pour les personnes vulnérables.

Il est nécessaire de signaler que l'association ITHRI N SBAH a même engagé le travail des médecins et des psychologues pendant cette pandémie. ces derniers ont contribué dans une campagne de sensibilisation dans laquelle, les actions de solidarité s'adressent aux plus jeunes et aux enfants pour mieux leur faire comprendre la gravité de la crise sanitaire. En d'autres termes, un accompagnement financier et moral.

En parallèle aux actions de l'association ITHRI N SBAH, la maison de jeunes Bousserak fatma a travaillé dans quelques villages. Elle a accueilli un nombre de jeunes et d'autres personnes de la population dits vulnérables dans leur établissement pour leur donner de l'abri et répondre à leurs besoins en termes de nourriture, médicaments etc. pendant la phase la plus critique de la pandémie.

- ◆ le 23 janvier 2021 les membres de la maison de jeunes Bousserak fatma ont travaillé dans le village Ait Hacem. ils ont aidé près de 70 personnes en situation de difficulté avec des dons (nourriture, et bavettes) ;

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

- ◆ le 30 janvier 2021 ils ont accueilli un nombre de 15 personnes dans leur maison, ils ont fait une table sur la sensibilisation sur la covid 19, et par la suite il a été offert un repas aux personnes présentes;
- ◆ le 7 mars 2021 à la maison de jeunes, ont été reçues 23 personnes, d'entre elles 19 femmes, le sujet du jour était les violences conjugales et les droits de la femme (il est important de souligner que le confinement a engendré une augmentation des conflits entre les couples dans leurs foyers);
- ◆ Le 7 avril 2021 à la maison de jeunes bousserak Fatma, sont reçus 15 personnes, où il s'est déroulée une conférence par un psychologue pour parler aux plus jeunes sur la santé, et comment se prévenir, et comme d'habitude la maison a offert à la fin un repas aux personnes nécessiteuses;
- ◆ le 19 avril 2021 il était organisé une table ronde pour continuer sur le sujet de la situation de la femme dans la société Algérienne, qui s'est vu empiré avec la pandémie. Cette fois-ci les bénéficiaires étaient au nombre de 19 femmes.
- ◆ le 28 avril 2021 les membres de la maison de jeunes a travaillé au village de tala Athmane. ils ont touché près de 50 bénéficiaires avec la distribution des bavettes et de provisions (alimentation basique, comme la farine, sucre, etc);
- ◆ le 3 mai 2021 le travail a été fait dans la maison de jeunes avec 9 bénéficiaires. Ce sont des personnes malades (plus précisément des personnes autistes) qui se voient en difficulté avec la pandémie et sans abri et ne trouvant pas à manger;
- ◆ le 30 et 31 mai 2021, deux journées où ils ont reçu 75 personnes dans la maison de jeunes Bousserak fatma. Il a été organisé une table ronde avec un psychologue pour parler aux jeunes sur la sensibilisation contre la propagation du covid 19 et à la fin de la journée il a été offert un repas aux personnes ayant besoin.

Nous pouvons voir que ces deux associations ont travaillé en équipe, que ce soit dans les journées de sortie, c-à-d de travailler dans les rues, ou les journées d'accueillir des personnes. L'aide de l'association ITHRI SBAH a été essentielle en parlant du côté budget pour pouvoir acheter les bavettes qui ont été distribuées, les aliments pour préparer les repas servis, et les provisions offertes.

4.2. Les actions de scout musulman algérien Groupe El Hillel de T-O

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Le groupe de scoutisme appelé Ancien Scout Musulman Algérien Groupe El Hillel de T-O est une organisation qui mène des actions de solidarité envers les plus vulnérables de la société dans plusieurs daïras et communes de la wilaya, parfois en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile, comme d'autres associations, et aussi avec les acteurs du secteur public.

Pendant l'arrivée de la pandémie à la wilaya de T-O, ce groupe à caractère associatif à dirigé plusieurs actions dans la lutte contre l'impact social de la pandémie. A travers des campagnes de stérilisation et de sensibilisation, de la distribution des denrées alimentaires et des masques au niveau des communes de la wilaya de T-O.

Dans ce sens, nous allons détailler quelques actions menées par le groupe El Hillel en coordination avec les autorités locales, certaines associations caritatives, et des bénévoles anonymes qui ont démarré au mois de mars jusqu'à la fin de l'année de 2020 dans la ville de T-O, Draa Ben khedda, Boghni, et autres communes :

- ❖ Il a été fait des campagnes de sensibilisation et d'information à travers les réseaux sociaux à propos de la présentation de l'épidémie et présentation des moyens de prévention pour toucher un maximum de personnes;
- ❖ Le groupe a distribué des brochures et affiches sur la présentation de la pandémie accrochés dans les lieux publics (propriétaires de véhicules et de magasins);
- ❖ En coordination avec les autorités locales, les associations actives telle que le croissant rouge il a été fait la désinfection des lieux publics pour réduire la propagation du virus, comme les bureaux de poste, les hôpitaux, des rues, des mosquées et des marchés;
- ❖ Au début du mois du ramadan de l'année en question, 1053 personnes ont été aidé avec de la nourriture et des couvertures parmi eux des orphelins, des veuves, et des chômeurs;
- ❖ 60 repas ont été distribué par jour pendant tout le mois de ramadan;
- ❖ Une campagne a été faite en collaboration avec une association en vue d'aider des enfants atteints de la maladie de la lune qui se trouvait dans des situations encore plus difficiles vu l'impact économique de la pandémie;

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

- ❖ Il a été réalisé une distribution d'enveloppes financières adressées aux nécessiteux et les affligés comme des pauvres, veuves et orphelins. La somme distribuée été de 20 000 DA;
- ❖ Plus précisément à AZAZGA, une journée spéciale a été organisé dans laquelle en plus de la distribution de masques, il a eu une campagne de don de sang à l'hôpital d'azazga avec la contribution et la supervision de l'administration de l'hôpital;
- ❖ Distribution des masques FFP2 à Draa Ben Khedda, ville de T-O et Al Mizan adressés aux citoyens dont il a eu 2110 bénéficiaires;
- ❖ Distribution des vêtements et 116 couvertures complètes aux pauvres, veuves, et chômeurs;
- ❖ Distribution de quantités de viande aux nécessiteux, les chômeurs, veuves, orphelins, et malades, dont le total de viande distribué été de 50 Kg;
- ❖ petit déjeuner offert aux plus démunies et passants sur l'autoroute de la ville de T-O, dont il a eu 1871 repas distribués;
- ❖ journée d'animation avec des clowns pour divertir les enfants, et distribution de 500 pochettes des bonbons aux plus démunis sur le quartier de la ville de TO, et Draa Ben Khedda ;
- ❖ distribution de nourriture et des vêtements dans les communes d'Ait Yahia et Ikhlijene;
- ❖ L'ODEJ a donné comme aide de 150 camions de nourriture au groupe el hillel qui ont été distribués aux différentes communes de la wilaya.

(Lorthiois,1996) La société civile “ *Elle est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local*”. (cité par Taguet, 2014, p 11)

Les acteurs de la société civile ce sont des personnes qui font partie d'une institution, d'une entreprise, ou bien d'un territoire simplement qui partagent les mêmes valeurs qui ce soit économique ou social, où le but est de prendre des stratégies de DL qui vont permettre à son territoire de développer et surpasser à des situations difficiles, comme le cas de la pandémie actuelle, c-à-d ils vont travailler ensemble pour atteindre un même objectif dans un territoire.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

En analysant les actions des acteurs de la société civile, nous pouvons souligner que ces acteurs sont indispensables dans la dynamique du développement d'un territoire. Nous pouvons remarquer que ces organisations ont mené des initiatives allant de rencontre à des personnes dont les actions des pouvoirs publics tout seuls n'ont pas touché.

En d'autres termes, les actions de solidarité menées par les acteurs de la société civile contribuent dans la gestion des situations critiques dans un territoire. *“les expériences se reconnaissant dans l'économie sociale et solidaire témoignent d'une finalité commune, celle de servir l'émancipation de tous par la mise en œuvre d'une économie démocratique”*. (Drapéri, 2011, p 13). Les actions de la société civile ont le but d'aller envers les personnes en situation encore plus vulnérable, des personnes qui ne disposent pas de sécurité sociale comme les travailleurs du secteur public qui ont reçu des allocations de solidarité de la part des autorités publiques. Donc la société civile va à la rencontre des personnes qui n'ont pas de protection sociale pour les couvrir pendant la situation difficile engendrée par la crise sanitaire.

A partir de cela, nous pouvons mettre en exergue que la société civile joue un rôle crucial dans la gouvernance du territoire. Nous ne pouvons pas parler de gouvernance dans un territoire sans l'implication des acteurs de la société civile, selon Piveteau (2011) *“la réussite d'un processus de gouvernance par l'IT, en général...dépend d'une parfaite entente entre les différents acteurs”*. (cité par Bouzoubaa, 2018, p 35)

Les acteurs publics ne peuvent pas combler toutes les besoins qu'un territoire détient. Généralement un projet de DT, ou une stratégie réussie comme par exemple la lutte contre la propagation et les effets socioéconomiques de la pandémie, nécessite un engagement fort de la société civile.

“l'intelligence territoriale est pour une communauté, pour ses acteurs, pour ses intervenants, pour ses chercheurs, le moyen d'acquérir une connaissance du territoire, mais également de maîtriser son développement. L'appropriation des technologies de l'information de la communication et de l'information constitue une étape indispensable pour que ses parties prenantes entrent dans un processus d'apprentissage leur permettant d'agir de façon pertinente et efficiente. L'intelligence territoriale est utile pour aider les acteurs territoriaux à projeter, à définir, à animer et à évaluer les politiques et les actions de développement durable” (Girardot J.J.2000, p7)

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Donc l'implication des tous les acteurs du territoire, désigne la démarche d'IT, nous avons vu par exemple que l'ODEJ a partagé quelques activités avec la MJ Bousserak fatma et aussi avec le groupe de scoutisme El Hillel dans la lutte pour faire face aux effets socioéconomiques de la pandémie à la wilaya de T.O.

Chapitre III Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du COVID-19

Conclusion du chapitre

Nous avons pu noter dès le début de la crise sanitaire les impacts laissés sur la société et la vie économique de la population comme le chômage aggravé (l'offre d'emploi a chuté de 84% selon l'ANEM) par exemple, les personnes les plus vulnérables de la société comme les orphelins, les plus âgés, entre autres qui se sont trouvés dans des situations encore pire avec l'apparition du nouveau coronavirus.

Donc les pouvoirs publics ont entamé un ensemble de mesures sur le territoire algérien dans le but d'essayer de contourner les effets dans l'économie et dans la société. Comme nous avons vu plus précisément au niveau de la WTO, les mesures appliquées par les pouvoirs publics de la wilaya et les actions de l'ODEJ.

Souvent les politiques publiques n'arrivent pas à prendre en compte toutes les personnes en situation de vulnérabilité. C'est à partir de là où commence les travaux des autres acteurs de la société civile. Plus précisément dans notre cas on parle du travail fait par quelques associations comme l'association ITHRI N SBAH, et la maison de jeunes Bousserak Fatma qui ont travaillé ensemble, et aussi l'ancien Scout musulman Algérien groupe El Hillel de TO, en vue d'aller vers les personnes qui en plus souffrent avec les effets de la pandémie. Les actions en parallèle avec les actions des pouvoirs publics forment justement une bonne gouvernance dans les territoires car ça permet de connaître bien le territoire, les citoyens pour pouvoir aller en rencontre des nécessiteux de la population.

À la fin de ce travail nous avons pu mieux comprendre quels ont été les effets néfastes laissés par la crise sanitaire de la covid 19. Autrement dit, nous avons mis en exergue les bouleversements engendrés sur le plan économique et social avec la survenue de cette crise sanitaire et sa propagation.

La crise sanitaire est une situation exceptionnelle qui a suscité des actions venant de la part des différents acteurs territoriaux dans le but d'essayer de limiter à son impact. Les acteurs publics et les acteurs de la société civile se sont engagés pour faire face à cette situation particulière.

Tout au long de notre travail de recherche nous avons essayé de fournir de réponses à notre questionnement principal portant sur l'existence d'une coordination entre les actions des pouvoirs publics et les initiatives sociales et solidaires à travers une démarche d'intelligence territoriale.

Pour arriver à répondre à ce questionnement, nous avons structuré notre travail en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons eu à présenter l'intelligence territoriale et les différents concepts clés liés à cette notion. De plus, nous avons consacré le second chapitre aux notions des acteurs territoriaux. Ce chapitre vise à mettre en exergue le rôle des acteurs dans un territoire en essayant de comprendre leur rôle sur un territoire selon une logique de gouvernance territoriale à des fins de développement socioéconomique.

Enfin, dans notre dernier chapitre, nous avons présenté l'impact socioéconomique de la crise sanitaire dans le monde, en Algérie, et plus précisément dans la wilaya de Tizi Ouzou. Cela dans l'objectif de vérifier sur le terrain à travers des entretiens avec les concernés les actions entamées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à cette situation pour répondre à notre problématique.

Ce même chapitre est consacré à la présentation du cadre méthodologique au déroulement de l'enquête et de l'analyse des principaux résultats vue les multiples contraintes rencontrées.

L'impact de la Covid 19 a affecté la croissance et le développement économique, non seulement en Algérie, mais dans le monde entier. De même, elle a touché l'aspect social, vu qu'il y a des personnes qui ont souffert plus avec la crise sanitaire par rapport à d'autres.

Donc ce sont des conséquences que les pouvoirs publics ne peuvent pas répondre efficacement sans l'implication de tous les acteurs de la société civile. En effet, nous pouvons dire même que l'implication de cette dernière est indispensable.

C'est à cet effet que nous parlons d'une démarche d'IT vu qu'elle est la seule solution qu'un territoire peut appliquer pour essayer de protéger son territoire. Cette démarche englobe

l'action des différents acteurs du territoire, donc par conséquent la connaissance des besoins du territoire sera mieux maîtrisée avec la collaboration de tous les acteurs.

À ce stade nous pouvons confirmer notre première hypothèse intitulée « l'Algérie est un pays avec un historique de solidarité dans ses racines depuis des siècles. Avec la crise sanitaire, les actions de solidarité se sont renforcées par l'intervention des pouvoirs publics ayant agit dans le même sens en accordant des subventions aux populations en difficulté. En effet, les deux acteurs (pouvoirs publics et société civile) ont collaboré ensemble pour faire face aux effets socioéconomiques de la pandémie ». En effet, les acteurs publics et les acteurs de la société ont travaillé ensemble en quelques moments dans les actions menées dans la wilaya de T-O. Nous avons vu par exemple le cas de l'ODEJ qui a pris en charge quelques actions pendant cette pandémie. En parallèle, la M-J. Bousserak Fatma et le groupe de scoutisme El

Hillel se sont lancés de même dans des actions de solidarité en faveur de ces personnes vulnérables.

Nous pouvons aussi confirmer notre deuxième hypothèse qui porte sur « les politiques publiques mises en place ne peuvent pas répondre aux besoins de tous les citoyens à travers leurs actions d'aides dans une telle situation de crise. A partir de là, nous pouvons dire que les actions des pouvoirs publics excluent une bonne catégorie de personnes les plus vulnérables et les plus touchés par les effets de la crise sanitaire actuelle ». Les actions des pouvoirs publics n'ont pas pris en compte toutes les personnes en situation de difficulté durant la pandémie. Nous avons vu à travers ce travail de recherche que les principales politiques publiques étaient adressées aux transporteurs, aux personnes exerçant des petits métiers, aux employés des établissements du tourisme. Toutefois, elles ont exclu une partie importante de la population par exemple les travailleurs informels.

Nous allons infirmer notre dernière hypothèse qui suggère que « les actions menées par la société civile à elles seules suffisent pour absorber les effets de la crise dans leur prise en charge des personnes nécessiteuses ». Les actions menées par la société civile ont contribué énormément pour aider les personnes les plus nécessiteuses impactées par la crise sanitaire.

Toutefois, nous avons vu que parfois elles ne détiennent pas de gros moyens financiers pour prendre en charge une grande partie de ce groupe de personnes vulnérables. De plus, les associations obtiennent des subventions et des aides de la part des pouvoirs publics.

Pour finir nous pouvons dire qu'une démarche d'IT ne peut réussir qu'avec l'implication de tous les acteurs pour une bonne gouvernance du territoire en vue de son développement.

Nous pouvons remarquer que certes, les actions des pouvoirs publics n'ont pas pris en compte toutes les personnes ayant besoin d'aide, mais elles sont essentielles dans la gouvernance du territoire du côté de la croissance économique et du DT. Les activités de la société civile ne peuvent pas régler toutes les difficultés d'un territoire en travaillant individuellement.

Donc nous pouvons conclure que la collaboration des acteurs territoriaux définit la démarche d'IT dans le territoire.

Références bibliographiques

Ouvrages et revues

- MARTIN Vanier, “ territoires, territorialité, territorialisation, éd.presses universitaires de rennes, 2009, pp 19, 24
- Pierre Noel, “Le développement social local” Origines et filiations - Tome 1, Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions IRESCO - Paris, 2005
- AMADOU Diop, “ développement local, gouvernance territoriale, éd.karthala, paris, 2008;
- LUIZ Gomes, “ comment se préserver de l’intelligence économique de la concurrence, 2015;
- Décoster, “ désir d’avenir ?, la pollinisation des acteurs locaux en partenariat d’intelligence collective,” l’université de Mons, 2016
- NGONO N, “ histoire des TICs, 2010;
- Leloup, Moyart, Pecqueur, “ La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale”, éd. lavoisier, 2005, pp 321, 332;
- El Khider, Nacaf, “ Gouvernance par l’intelligence territoriale et promotion de l’investissement, revue AME, vol 3, 2021;
- Pecqueur B, “Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud”. In : Antheaume, Paris, 2005,
- K. Kolosy, (1996-2001) : “le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept” , 1996-2001;
- Xavier, G. “Territoires en France, les économiques enjeux de la décentralisation”, éd economica, Paris., 1984;
- Nicolas B, “Territoire, innovation et développement durable : l’émergence d’un nouveau régime conventionnel ?”, Revue d’Économie Régionale & Urbaine 2011, pp 911- 940;
- Maud Péliissier, “étude sur l’origine et les fondements de l’intelligence territoriale: l’intelligence territoriale comme un simple déclinaison de l’intelligence économique, éd lavoisier, 2009, pp 291-303;
- Abdelkader D, “ économie de la connaissance: fondements et genèse de l’émergence du phénomène en algérie”, université de lille, 2012

- Bouacida R, “ le rôle des TICs dans le développement de l'économie de la connaissance, 2019, pp 243-267;
- Meriem, Salah, Touzani, “ gouvernance participative et les nouvelles pratiques managériales dans un contexte postrévolutionnaire, 2016, pp 175-194;
- Éric Forgues, revue gouvernance: “ ni verticale, ni horizontale: la gouvernanc” communautaire au sein de la francophonie en situation minoritaire au canada, 2015;
- Bernard M, “qu'est ce que l'intelligence territoriale?”(par Girardot), 2014;
- Collette C, et Pigé B, “ l'économie sociale et solidaire”, éd dunod, 2014;
- A Moine, “ le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, 2006, p 115-132;
- Girardot J J , “ l'intelligence territoriale et participation”, 2004;
- Foray D, “ économie de la connaissance”, éd la découverte, 2009;
- Mohamad T, “ territoire comme espace d'attractivité et de déclinaison de l'IE en IT, 2013, pp 67-85;
- Dimeo, “De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie”, in l'information géographique, 1998
- Poleze M, Shearmur, “économie urbaine et régionale, introduction à la géographie économique”, éd economica, 2009, p 194;
- Joyal A, “ le développement local: comment stimuler l'économie des régions en difficulté”, éd l'IQRC, 2002
- Bouchet J, “ dynamique spatiale des populations et des activités”, éd economica, paris, 1984;
- Gouttebel J Y , “ stratégie de développement territoriale” , 2 éd economica, paris, 2003
- Deberre J C, “ décentralisation et développement local”, afrique contemporaine, 2007, p 45-54;
- Paye O, “ la gouvernance d'une notion polysémique à un concept politologique”, études internationales, vol 36, 2005, pp 13-40
- Raulet Croset, “La dimension territoriale des situations de gestion”, Revue française de gestion 2008, pp 137- 150;
- Bertacchini Y, “Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale”, 2004;
- Prevost P, “ le développement local: contexte et définition”, institut de recherches et d'enseignement pour les coopératives de l'université de sherbrooke;

- Pierre N et Madoudi , “ histoire de concepts et méthodes fondateurs du développement local et territorial, entrepreneur et son système d’acteurs,” éd karthala, 2010
- O Ahmed, “ la solidarité vue par l’économie sociale et solidaire”, revue tiers monde, paris 1, 2010
- Fonteneau et al , “Économie sociale et solidaire: construire une base de compréhension commune”, 1° édition CIF, OIT, Italie, 2010
- M Pinville, “ Économie sociale et solidaire: 3 lettres pour une nouvelle économie”, gour. fr. 2015
- Boudedja et al, “ l’après covid 19: une économie ouverte et durable seule possibilité pour juguler l’impact de la pandémie”, Algérie, 2020,
- Benabbo, belarbi, 2020, “ les répercussions de la pandémie covid 19 sur l’emploi informel en Algérie, 2020
- Bensalem K, “ impact de la pandémie du covid 19 sur le marché de travail algérien” , 2020
- Hedide Mohammed, “ les conséquences de la pandémie du covid 19 ur les migrants”, 2021
- Mokrane, “ La crise sanitaire de la covid 19 et ses répercussions sur l’économie mondiale:état des lieux et perspectives , cas de l’Algérie”, 2021
- Mobahi Z, “ les répercussions de la pandémie Covid 19 sur l’économie mondiale et l’économie algérienne, 2022
- Bellouti et Ait Mokhtar, “ la crise sanitaire 2020, quel impact sur la dynamique des affaires en Algérie?”, 2020

Mémoires et thèses

- mémoire: Elhabi S, “l’intelligence territoriale”, spécialité “ politiques publiques, 2009;
- mémoire: Elias S,, “ la contribution de l’entreprise regional de génie rural djurdjura au développement local et rural de la wilaya de tizi ousou”, 2018;
- mémoire: Taguet Y, “ gouvernance territoriale et développement local”, illustration par le cas de la zone d’activités de la commune d’el kseur, 2014;
- Thèse: Chabane N, “ gouvernance territoriale et stratégies des acteurs: cas de wilaya de béjaïa”, université bejaia, 2010;

- mémoire: Ngassi N, “ Impact des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur le tissu productif des biens et services au Maroc”, 2010,
- mémoire: BENSEGHIR et AOUCHICHE, “ Le rôle des TIC dans l'amélioration de la performance logistique” , université de bejaia, 2020

Rapports et autres documents

- Cours “développement local”, Aknine R., université de tizi ousou, 2020;
- Cours “économie sociale et solidaire”, Smadi A, université de tizi ousou, 2020;
- commissariat général du plan, “ intelligence économique et stratégies d' entreprises" groupe des travaux dirigé par Martre H, 1994; https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/information-strategique-sisse/rapport-martre.pdf
- cours “ introduction au développement local” par Tesson, université de Pau, 2002;
- jerome vincent, “ économie de la connaissance”, 2003, <http://www.univ-tlse1.fr/lereps/present/vicente.html>
- Commissariat Général au Plan (2001), séminaire économie de la connaissance <http://www.plan.gouv.fr/>
- Rapport de la banque mondiale Algérie, “Accélérer le rythme des réformes pour protéger l'économie algérienne”, 2021
- Rapport de l'ONU en algérie, “ analyse rapide de l'impact socio-économique du covid 19 sur l'algérie”, 2020
- rapport de situation sur l'épidémie du covid 19 en Algérie, 2020
- www.diplomatie.gouv.fr” les conséquences sanitaires et sociales de la covid 19.pdf
- Assemblée populaire de la wilaya TO - APW, bureau de la DRAG
- office des établissements des jeunes - ODEJ
- Maison de jeunes Bousserak Fatma
- Ancien scout musulman groupe el hillel de TO

Sites Web

- Lecolle M, société civile 2020, <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/societe-civile-lexique/>

- Aboukir Y. cours “ économie de la connaissance” ,2020 Fiche - L'économie de La Connaissance | PDF - Scribd<https://fr.scribd.com/document/Fiche-L-economie-de-l...>
- OCDE, “ économie du savoir” , Diffusion Générale OCDE/GD(96)102 - OECD<http://www.oecd.org/publicdisplaydocumentpdf>
- guillaume riviere, "systèmes d'information", 2017, Informatisation du Système d'Information - Guillaume Rivière<https://www.guillaumeriviere.name/estia/pub>

Table des matières

<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	6
<i>Chapitre I: Genèse des notions de base sur l'IT</i>	10
<i>Introduction du chapitre</i>	11
<i>Section 1: Historique sur le concept d'intelligence économique (IE)</i>	12
<i>1.1. L'intelligence économique</i>	12
<i>1.1.1. L'information dans l'IE</i>	13
<i>1.2. Différents niveaux d'IE</i>	14
<i>1.2.1. IE de niveau primaire</i>	14
<i>1.2.2. IE de niveau secondaire</i>	15
<i>1.2.3. L'IE tactique ou bien "de terrain"</i>	15
<i>1.2.4. L'IE de puissance ou "stratégique"</i>	15
<i>1.3. Le processus de la démarche d'IE</i>	16
<i>Section 2: L'économie de la connaissance</i>	18
<i>2.1. Historique de l'économie de la connaissance</i>	18
<i>2.1.1. Contextualisation économie de la connaissance</i>	19
<i>2.1.2. Distinction entre économie de l'information et l'économie de la connaissance</i>	20
<i>2.1.3. La connaissance : une ressource immatérielle</i>	21
<i>2.2. L'avènement des TIC</i>	22
<i>2.3. La relation entre les NTIC et les économies fondées sur la connaissance (EFC)</i> ...24	
<i>2.3.1. Les effets produits par les TIC sur l'économie de la connaissance</i>	24
<i>2.3.2. Les TIC comme moteur de croissance et de compétitivité</i>	25

<i>Section 3. IT: fondements théoriques</i>	28
<i>3.1. Champ conceptuel de l'IT</i>	28
<i>3.1.1.Le territoire: le coeur de l'IT</i>	29
<i>3.1.1.1. Le territoire et ses principales caractéristiques</i>	31
<i>3.1.2.La notion d'IT</i>	32
<i>3.1.2.1.Un atout pour mobiliser les ressources du territoire</i>	33
<i>3.2. Les approches de la notion d'IT</i>	34
<i>3.2.1.L'approche descendante de l'IT</i>	34
<i>3.2.2. L'approche ascendante de L'IT</i>	35
<i>3.3.Les principes de l'IT</i>	37
<i>3.3.1. La participation</i>	37
<i>3.3.2.Approche globale et équilibrée</i>	37
<i>3.3.3.Partenariat</i>	37
<i>Conclusion du chapitre</i>	39
<i>Chapitre II: Acteurs territoriaux et gouvernance au cœur de l'IT</i>	40
<i>Introduction du chapitre</i>	41
<i>Section I: Territoire et Développement local (DL)</i>	42
<i>1.1.L'émergence du concept du DL</i>	42
<i>2. Le DL: un concept polysémique</i>	44
<i>1.2.1. Territoire</i>	44
<i>1.2.2.Local</i>	45
<i>1.2.3. Le développement</i>	45
<i>1.2.4.Le DL</i>	46

1.3. La décentralisation et DL.....	47
1.4 Conditions du DL.....	48
1.5. Les objectifs du DL.....	49
1.6. Les acteurs dans le DL.....	50
1.6.1. Acteurs institutionnels.....	50
1.6.2. Les acteurs économiques.....	51
1.6.3. Les acteurs de la société civile.....	51
Section 2: Gouvernance et IT.....	53
2.1. Cadre conceptuel de la gouvernance.....	53
2.2. Les systèmes d'acteurs et la gouvernance.....	54
2.3. La gouvernance participative.....	55
2.3.1. Conceptualisation de la notion gouvernance participative.....	56
2.3.2. Dimensions de la gouvernance participative.....	56
2.4. L'IT comme appui à la gouvernance.....	57
2.5. Gouvernance territoriale (GT) et IT.....	58
2.5.1. Définition de la gouvernance territoriale.....	58
2.5.2. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale.....	59
Section 3: La place de l'ESS dans l'IT.....	60
3.1. Genèse de l'ESS.....	60
3.1.1. L'existence des pratiques sociales avant la révolution industrielle.....	60
3.1.2. Pendant révolution industrielle.....	60
3.1.3. L'avènement la crise de 1970.....	61
3.1.4. La forme institutionnalisée de l'économie sociale.....	61
3.1.5. Pendant la crise de 2007.....	62
3.2. Contextualisation de l'ESS.....	62

3.2.1. <i>Économie sociale</i>	62
3.2.2. <i>Économie Solidaire</i>	62
3.2.3. <i>Tiers secteur</i>	63
3.3. <i>Les caractéristiques de l'ESS</i>	64
3.4. <i>Enjeux et objectifs de l'ESS</i>	64
3.5. <i>Les organisations de l'ESS</i>	65
3.5.1. <i>Les associations</i>	65
3.5.2. <i>Les fondations</i>	65
3.5.3. <i>Les mutuelles</i>	66
3.5.4. <i>Les coopératives</i>	66
3.6. <i>Les principes fondateurs de l'ESS</i>	67
3.6.1. <i>Liberté d'adhésion</i>	67
3.6.2. <i>Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital</i>	67
3.6.3. <i>Utilité collective ou sociale</i>	67
3.6.4. <i>Mixité des ressources</i>	68
3.6.5. <i>Gouvernance démocratique</i>	68
3.6.6. <i>Non-lucrativité individuelle et juste répartition des excédents</i>	69
<i>Conclusion du chapitre</i>	70
<i>Chapitre III: Les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile face à la crise sanitaire du covid 19</i>	71
<i>Introduction du chapitre</i>	72
<i>Section 1: Méthodologie du travail</i>	73
<i>La période de l'enquête</i>	73
<i>Collecte de données</i>	73
<i>Contraintes de l'enquête</i>	74

<i>Section 2: Aperçu sur la Covid 19 en Algérie</i>	<i>75</i>
<i>2.1.Impact économique de la crise du Covid 19 en Algérie.....</i>	<i>76</i>
<i>2.2.Impact social de la crise du Covid 19 en Algérie.....</i>	<i>87</i>
<i>2.3.Statistiques sur la COVID 19 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou</i>	<i>92</i>
<i>Section 3: Les mesures des pouvoirs publics face à la crise du COVID 19 dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....</i>	<i>95</i>
<i>3.1. Aide financière à certains métiers impactés par la crise sanitaire du coronavirus.....</i>	<i>95</i>
<i>3.2. Dépenses publiques liées à la crise sanitaire dans la WTO.....</i>	<i>97</i>
<i>3.2.1. Dépenses prises en charge (hygiène publique et sociale).....</i>	<i>97</i>
<i>3.2.2.Synthèse des autres dépenses liées à la crise sanitaire du covid 19.....</i>	<i>97</i>
<i>3.2.3. Les actions de l'ODEJ dans la WTO.....</i>	<i>99</i>
<i>Section 4: Les actions des associations pendant la crise sanitaire covid 19.....</i>	<i>101</i>
<i>4.1. Les actions de la Maison de jeunes Bousserak fatma en partenariat avec l'association Ithri n'Sbah.....</i>	<i>101</i>
<i>4.2. Les actions de scout musulman algérien Groupe El Hillel de T-O.....</i>	<i>103</i>
<i>Conclusion du chapitre.....</i>	<i>107</i>
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</i>	<i>108</i>
<i>Références bibliographiques.....</i>	<i>112</i>